

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Numéro 75, mai 2015 - 10\$



Les relations entre les historiens et les musées

Le pianoforte du Conservatoire de musique de Rimouski

L'histoire du cours d'eau Bonhomme-Morency

Les Micmacs au Bas-Saint-Laurent, du 16^e au 19^e siècle

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays
de l'estuaire du Saint-Laurent
(auparavant *Revue d'histoire
du Bas-Saint-Laurent*)

Publiée une fois l'an par la Société
d'histoire du Bas-Saint-Laurent et
le Département des lettres et
humanités de l'Université du
Québec à Rimouski.

Comité de rédaction :

Jean-René THUOT, directeur
Nicolas BEAUDRY
Pierre COLLINS
Karine HÉBERT
Maxime GOHIER
Julien GOYETTE
Claude LA CHARITÉ
Paul LAROCQUE
Manon SAVARD
Kurt VIGNOLA

Graphiste : Geneviève THIBAUT
Révision linguistique :
Julie Gaudreault - À la lettre!
Impression :
Tendance impression (Rimouski)

Politique rédactionnelle :

Les personnes intéressées à publier
des articles, notes de recherche ou
comptes rendus peuvent nous les faire
parvenir avec les fichiers numériques
(logiciel WORD). Nous vous référons à
notre site web [<http://lestuaire.uqar.ca/>]
pour plus de détails sur les normes de
présentation.

Il n'est pas nécessaire d'être un
spécialiste pour publier dans la revue
L'Estuaire. Le Comité de rédaction
peut, dans certains cas, assurer un
soutien aux auteurs. Les textes sont
lus par le comité et recommandés,
selon le cas, pour publication. Les
auteurs demeurent responsables du
contenu de leurs articles. Une invita-
tion cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, *L'Estuaire*, 2015

Photographie de la page couverture :
Étiquette Clementi qui apparaît sur le
piano-forte du Conservatoire de Rimouski.
Crédit photo : Nicolas Beaudry, 2015.

Sommaire

L'Estuaire – Numéro 75, mai 2015

	Page
Avant-propos	2
<i>Paul LAROCQUE</i>	
Éditorial	4
<i>Jean-René THUOT</i>	
Les relations entre les historiens et les musées : l'exemple du Bas-Saint-Laurent	6
<i>Karine HÉBERT</i>	
Le piano-forte du Conservatoire de musique de Rimouski	16
<i>Kurt VIGNOLA</i>	
L'histoire d'un cours d'eau étouffé par un aménagement d'urgence : le cas du Bonhomme-Morency au Bas-Saint-Laurent	28
<i>Véronic PARENT, Thomas BUFFIN-BÉLANGER et Christian NOZAIS</i>	
Les Micmacs au Bas-Saint-Laurent, du 16^e au 19^e siècle	44
<i>Serge GOUDREAU</i>	
CHRONIQUES	
Quand la religion et la politique ne font pas bon ménage : l'élection provinciale de 1890 dans le comté de Bonaventure	61
<i>Pierre COLLINS</i>	
Des livres à lire	65
<i>Jean-François RIOUX</i>	

Pour s'abonner à la revue *L'Estuaire* en 2015 (un numéro)

Individu	15 \$
Individu (soutien)	20 \$
Institution	20 \$
Institution (soutien)	30 \$

Votre chèque doit être fait au nom de

La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent :

L'Estuaire a/s Jean-René Thuot

Département des lettres et humanités

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

Un soixante-quinzième numéro!

La revue d'histoire paraît aujourd'hui pour la soixante-quinzième fois. Rappelons que le tout premier numéro remonte à l'année 1973. En éditorial, le directeur Noël Bélanger évoquait alors avec lucidité « les tâches qui nous attendent ». Faut-il préciser qu'elles étaient considérables?

À cette époque déjà lointaine, la connaissance de l'histoire régionale était très rudimentaire. La collection « Les régions du Québec » n'existait que dans l'imagination d'une poignée d'historiens. Les musées et centres d'interprétation que nous fréquentons aujourd'hui commençaient à peine à ouvrir leurs portes.



Avant-propos

La généalogie était encore un domaine réservé aux familles les plus connues et les plus fortunées. Les biens patrimoniaux protégés étaient à la fois rares et localisés dans les régions de Montréal et de Québec. Les dépôts d'archives ouverts au public ne correspondaient pas aux besoins des chercheurs en région. De manière générale, les municipalités et autres institutions locales et régionales étaient tenues à l'écart des prises de décision vouées au développement de notre mémoire collective.

L'évolution qui s'est produite depuis 1973 peut être qualifiée de véritable métamorphose. Les équipes qui se sont succédé à la barre de la revue ont été les témoins et, dans une certaine mesure, des actrices de tous les changements que l'on connaît aujourd'hui. Chose certaine, le contenu même de la revue a assez fidèlement reflété ces nouveaux dynamismes, bénéficiant d'apports plus nombreux et très diversifiés. Bien évidemment, la majorité des textes ne sont pas tombés du ciel. Il aura fallu s'arrimer avec un nombre élevé d'acteurs culturels régionaux pour solliciter des collaborations. Ces démarches devenaient plus exigeantes lorsqu'elles généraient un échange de services. Sur un plan personnel, j'ai éprouvé une vive satisfaction à sortir de ma tour d'ivoire universitaire.

Et plus fondamentalement, comment contenir l'émerveillement suscité par l'importance grandissante accordée aux questions patrimoniales, aux recherches archéologiques, aux sensibilités environnementales, aux récits légendaires?... Cette liste n'est pas exhaustive, tant s'en faut! L'histoire se fait plus englobante et sans aucun doute plus attrayante que jadis... tant mieux!

Peu avant l'entrée dans le 21^e siècle, la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* est devenue la revue *L'Estuaire*, suivant la volonté des responsables d'ouvrir l'espace et les perspectives du même coup. Depuis près de quatre ans, une nouvelle équipe de rédaction est en place et ne ménage pas ses efforts pour accentuer le rayonnement de la publication à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. Qu'on se le dise! La formation d'un comité de lecture en bonne et due forme confère désormais aux textes publiés la crédibilité scientifique dont les chercheurs ont besoin. Parallèlement, l'équipe suscite et accueille avec grand plaisir des contributions autres qu'universitaires, en conformité avec le mandat initial de la revue. Une équipe solide, très bien ancrée dans le milieu culturel régional. Une relève exceptionnelle.

Paul LAROCQUE¹

Note

1 Paul Larocque est un professeur en histoire et en développement régional retraité de l'UQAR.

Objets d'histoire régionale

Si la célébration du 75^e numéro de la revue *L'Estuaire* permet de mesurer le chemin parcouru, elle offre en même temps l'occasion de célébrer plus largement l'histoire régionale et ses multiples objets. En effet, l'équipe de la revue procède cette année à son premier lancement public officiel, à la faveur

du 83^e congrès de l'Association franco-
phone pour le savoir (Acfas) qui se tient
cette année à Rimouski. Ce lancement,
organisé dans le cadre d'un colloque
sur la pratique de l'histoire régionale au
Québec, met en scène plusieurs orga-
nismes et revues se consacrant à la diffu-
sion de l'histoire dans un contexte régional.

Le colloque et le lancement collectif
permettent ainsi de mettre en vitrine les différents objets qui occupent les
chercheurs de tous les milieux et d'apprécier la construction de récits tout aussi
variés.

Le présent numéro de *L'Estuaire*, qui offre une variété d'objets et de perspectives disciplinaires, est tout à fait représentatif de cette pluralité. Le rapport des artisans à leurs milieux ainsi que l'étude des objets, compris au sens large d'objets d'histoire ou de manière plus spécifique comme témoins de culture matérielle, teintent l'ensemble de l'édition. Karine Hébert fait notamment valoir les liens très particuliers qui unissent les historiens aux institutions muséales et qui concourent de manière directe à incliner les pratiques de tous les protagonistes. Pour sa part, Kurt Vignola offre un exemple de cette collaboration avec une recherche sur le piano-forte du Conservatoire de Rimouski. Le texte de Véronic Parent, Thomas Buffin-Bélangier et Christian Nozais examine le processus d'aménagement d'un cours d'eau à partir d'une perspective géographique participant du même coup à donner forme à un objet d'histoire environnementale. Enfin, le document de Serge Goudreau donne vie au



Éditorial 2015

parcours micmac sur les territoires de l'Est du Québec, enrichissant un récit autochtone en pleine formation. Ainsi, des Jardins de Métis aux forêts de Trois-Pistoles, en passant par la mise au jour de la trajectoire de notables rimouskois et la documentation de la mémoire autochtone sur les deux rives du Saint-Laurent, l'actuelle édition de la revue ratisse large.

En terminant, je prends soin de signaler qu'en cette ère du numérique, le comité de rédaction a entamé une réflexion sur le support à privilégier pour la publication de la revue. La transition vers le format numérique s'est amorcée ces dernières années avec la mise en ligne des anciens numéros de la revue et des *Cahiers de L'Estuaire* (voir dépôt numérique Sémaphore de l'UQAR – <http://semaphore.uqar.ca/view/divisions/spr=5Fres/>). En regard de l'importance des coûts associés à un tirage papier et au manque récurrent de ressources disponibles pour l'assumer, des choix déchirants s'imposent. Soyez assurés, chers lecteurs, que nous vous tiendrons informés de toutes les modifications qui pourront être apportées aux canaux de distribution usuels.

Bonne lecture à tous!

Jean-René THUOT
Directeur de *L'Estuaire*

Les relations entre les historiens et les musées : l'exemple du Bas-Saint-Laurent

Karine Hébert¹

L'historien et le musée ne sont-ils pas prédestinés à se rencontrer? L'historien ne s'intéresse-t-il pas toujours à la diffusion du savoir historique qu'il produit? Et les différents intervenants muséaux peuvent-ils faire l'économie de la recherche historique dans l'accomplissement de leurs mandats? Ces questions reposent sur le postulat selon lequel une relation naturelle existe entre les historiens, que l'on considérera comme des acteurs culturels, et les musées. Mais quelle forme prend-elle? Qui initie leur rencontre? Autour de quels objets et de quelles préoccupations se réunissent-ils? Quelles difficultés et ou quelles contraintes rencontrent-ils au fil de leur collaboration? Quels bénéfices peuvent-ils espérer de la relation qu'ils entretiennent?

À partir de mon expérience personnelle et de celle de l'équipe d'historiens de l'Université du Québec à Rimouski à laquelle j'appartiens, je propose une réflexion sur notre place dans les musées dans le contexte spécifique de la région du Bas-Saint-Laurent et, plus particulièrement, dans celui de la région de Rimouski. J'estime que la dynamique de collaboration entre les musées et les historiens

de la région repose sur une proximité qui permet des collaborations de divers ordres. Elles ont déjà donné lieu à la réalisation de projets originaux.

Avant d'étudier le rôle de trait d'union que les historiens sont susceptibles de jouer entre les musées et les universités, je dirai quelques mots sur la mission de chacune de ces deux grandes institutions.

Les musées

Les musées sont des institutions culturelles de premier plan au Québec, y compris dans la région du Bas-Saint-Laurent. La Société des musées québécois (SMQ) répertorie 304 musées, centres d'interprétation et d'exposition, alors que les bureaux de tourisme de la province font état d'une liste de quelque 400 institutions. Du nombre présenté par la SMQ, 15 se trouvent dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ce dénombrement n'est pas exhaustif : le Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent comptait pour sa part 21 membres en 2014, dont le Musée des Sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski et le Centre d'interprétation des Opérations Dignité d'Esprit-Saint². Pour une popula-

tion d'environ 200 000 personnes, le ratio bas-laurentien d'un musée pour 13 000 personnes se compare avantageusement à celui des régions des Cantons-de-l'Est, des Laurentides ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour ne retenir que ces exemples³. Quels rôles jouent ces musées, qui sont somme toute assez nombreux, pour qu'autant d'énergie et de ressources leur soient consacrées? Ces institutions muséales, me semble-t-il, remplissent au moins trois fonctions importantes en région.

Dans un premier temps, les musées travaillent à la construction d'une mémoire et d'une identité locale et régionale. Nombreux sont les musées qui ancrent leur mandat dans la spécificité de leur territoire, mais qui orientent aussi leurs principales expositions en fonction des grandes périodes historiques caractéristiques de leur région. Ce faisant, ils n'agissent pas comme de simples transmetteurs d'une culture en provenance des métropoles. Ils œuvrent à la structuration de repères culturels distinctifs à chacune des régions du Québec. Dans cette perspective, ils ne sont pas des propagateurs d'une culture traditionnelle figée et

univoque, dont la ceinture fléchée et le « capot de poil » feraient office de drapeau national. Bien que certains musées régionaux aient pour mandat de mettre en valeur la vie et la culture traditionnelles de leur région, comme le fait très bien le Musée régional de Kamouraska avec ses expositions permanentes sur la vie quotidienne et les savoir-faire traditionnels, d'autres ont des visées plus sectorielles et allient ouvertement passé et présent. Ainsi, le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, à Rimouski, met en scène l'histoire maritime de la région avec une exposition sur le naufrage de l'*Empress of Ireland* et une visite du sous-marin *Onondaga*, cela en garantissant l'accès au phare, propriété de Parcs Canada. Le centre d'interprétation du Canyon des Portes de l'Enfer, à Saint-Narcisse de Rimouski, présente pour sa part le caractère forestier de l'arrière-pays avec un centre d'interprétation de la drave. De son côté, le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité (1970-1972), à Esprit-Saint, témoigne de l'histoire de la colonisation du Québec et du mouvement de résistance à la fermeture des paroisses annoncée par le gouvernement québécois à la suite des travaux du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec. Ces exemples montrent l'importance qu'accordent les musées et les centres d'interprétation à la fois au territoire sur lequel ils sont implantés et à l'histoire des communautés dont ils relèvent. La relation est bidirectionnelle : pour justifier leurs orientations muséales, les musées ne peuvent s'extraire de leur communauté et, en retour, cette dernière y puise des éléments identitaires à caractère historique, géographique, culturel, artistique ou autre.

Le deuxième rôle des musées régionaux est économique. Si la question mémorielle et identitaire interpelle la population locale au premier chef, il faut aussi être conscient que les musées s'inscrivent dans la trame touristique d'une région et qu'ils doivent, par conséquent, répondre à des impératifs économiques. Au Bas-Saint-Laurent, le tourisme est une industrie de première importance. Les 752 000 touristes qui ont visité le Bas-Saint-Laurent en 2010 ont généré des revenus de 133 millions pour la région⁴ et ont contribué à donner de l'emploi directement ou indirectement à près de 10 000 personnes. Le tourisme bas-laurentien est un secteur économique en pleine croissance, et ce, dans une économie régionale qui connaît par ailleurs de sérieux problèmes⁵. En participant à cette offre touristique, les musées s'imposent comme des intervenants majeurs de la scène économique des régions, même si leurs chiffres d'affaires se révèlent, pris un à un, souvent très modestes.

Ces deux rôles combinés font des musées régionaux des acteurs du monde culturel des régions, un monde culturel qui tente de répondre à la fois aux demandes de la population locale tout en participant à une offre de tourisme culturel. Ce rôle est plus que seulement muséal et contribue de manière considérable à l'animation culturelle générale d'une région⁶. La dynamique culturelle à laquelle contribuent les musées s'insère dans un mouvement d'affirmation des identités régionales à l'échelle québécoise, qui a pris son essor à partir des années 1970 environ et qui tend, notamment, à distinguer les diverses régions du

Québec des deux grands pôles économiques, politiques et culturels que sont Montréal et Québec⁷. Le Bas-Saint-Laurent suit ce schéma général alors que se mettent en place les principaux « éléments propres à créer la vitalité artistique et culturelle⁸ » de la région dans les années 1970. Parmi ces éléments, on compte les principaux musées de la région. À partir des années 1990, on assiste à une diversification de la répartition géographique des institutions muséales, celles-ci n'étant pas exclusivement concentrées dans les principales villes de la région⁹. Aujourd'hui, les villes de Rimouski et de Rivière-du-Loup sont bien représentées, mais on trouve des organismes sur l'ensemble du territoire bas-laurentien, tant sur le littoral, comme le Musée de Kamouraska ou le Musée de la grange octogonale Adolphe-Gagnon de Saint-Fabien, qu'à l'intérieur des terres, comme la Vieille Gare de Rivière-Bleue ou le Site historique Matamajaw¹⁰.

L'université en région

Ce mouvement de régionalisation de la culture inclut le déploiement du réseau des universités du Québec dans les principaux centres régionaux de la province au cours de la même période. L'implantation des collèges répond à la même dynamique. Il n'est donc pas surprenant que les fonctions attendues des universités régionales recourent en partie, sur le plan culturel du moins, celles que jouent les institutions muséales. En effet, on attend de ces universités une participation active au développement des régions de même qu'à l'économie locale. Cette contribution peut se réaliser grâce à des

recherches ciblées qui s'inscrivent dans la structuration identitaire de la région, ainsi que par une offre de formation adaptée à la réalité régionale. Lucia Ferretti résume ainsi le rôle de cette nouvelle université publique en réseau : « une université vouée à la formation des maîtres, à l'éducation permanente, à une plus large accessibilité, mais aussi à certaines priorités nationales de recherche; une université dont la mission sera certes la transmission et l'accroissement de la connaissance savante, mais aussi la présence concrète et multiforme à son milieu¹¹. » Cela positionne le réseau de l'Université du Québec comme un acteur culturel majeur. Les universités qui en font partie sont assez importantes en tout cas pour que Fernand Harvey fasse de leur présence l'un des critères essentiels à l'établissement de ce qu'il appelle des « métropoles culturelles régionales ». Trois-Rivières et Rimouski, par exemple, agissent comme des métropoles pour leur région limitrophe, s'imposant comme des pôles de création et d'innovation en matière culturelle¹². Ces villes ne sont pas de simples relais de la métropole – de Montréal, pour dire les choses crûment¹³. Pour Harvey, les « métropoles culturelles régionales disposent donc de précieuses ressources et d'un intéressant réservoir de créativité dans les domaines de la culture, de l'éducation supérieure et de la recherche en sciences et technologies¹⁴ ». S'ajoute à cela un avantage qui n'a peut-être pas encore été complètement assumé, en raison du caractère ténu des interactions entre les différentes institutions culturelles jusqu'à maintenant, mais qui devrait s'affirmer prochainement :

« la nouvelle société du savoir devrait faciliter un rapprochement entre ces différents univers dans le cadre des villes régionales, où les rapports de proximité sont plus faciles à établir que dans les grandes métropoles¹⁵. »

En tenant pour acquis que les milieux régionaux sont des lieux culturels dynamiques au sein desquels des institutions comme les musées et les universités jouent un rôle actif, comment les historiens et les historiennes universitaires peuvent-ils agir comme trait d'union entre ces deux milieux institutionnels?

De manière générale, on attend des universitaires, à tout le moins ceux qui œuvrent dans le réseau de l'Université du Québec, qu'ils remplissent trois fonctions dans la société : qu'ils enseignent; qu'ils fassent de la recherche; et qu'ils investissent leur communauté par un engagement lié à leur formation et à leur fonction. Contrairement à ce qu'on pourrait croire *a priori*, les collaborations avec les musées peuvent s'établir selon ces trois fonctions et non uniquement à partir du troisième volet de la tâche professorale. À partir d'exemples concrets vécus par notre équipe, à l'UQAR, je montrerai de quelle manière ces collaborations se nouent, mais aussi ce que tous les partenaires peuvent espérer en retirer.

Enseignement

D'abord et avant tout, les historiens universitaires enseignent. La transmission des connaissances et la familiarisation des étudiants et des étudiantes avec les méthodes et les approches historiques les préparent à investir

les différents milieux de travail, dont les musées. Compte tenu de l'augmentation des effectifs étudiants et de la réalité du marché du travail dans le monde universitaire depuis quelques décennies, il va de soi que les étudiants et les étudiantes universitaires ne deviendront pas tous des professeurs d'université. Les programmes dans lesquels ils évoluent, même ceux dits « généralistes », comme les programmes de baccalauréat en histoire, n'ont d'autres choix que de tenir compte de cette réalité.

C'est dans cette perspective que, il y a une douzaine d'années, les programmes d'histoire de premier cycle à l'UQAR ont été adaptés pour tenir compte de cette réalité du monde du travail en région. En a résulté la mise en place d'un volet en « Pratiques et interventions culturelles ». Outre certains cours à saveur « professionnalisante » directement orientés vers le monde du travail¹⁶, les programmes d'histoire offerts au premier cycle se concluent par un mémoire de recherche ou encore par un stage en milieu de travail. Depuis la mise en place de ces programmes, parmi les étudiants qui ont saisi l'occasion de faire un stage, plusieurs ont choisi le milieu muséal. Des partenariats stimulants ont ainsi pu être développés, notamment avec la Société rimouskoise du patrimoine, qui gère le site historique de la Maison Lamontagne et le Musée régional de Rimouski. Ces étudiants ont été appelés à faire de la recherche pour la mise en place de nouvelles expositions temporaires ou permanentes, à élaborer des scénarios d'exposition, à travailler à la rédaction de textes d'expositions, à se familiariser avec le vocabulaire des

demandes de subvention, etc. Ces stages se font sous la supervision d'un professeur et d'un responsable du milieu d'accueil, qui doivent alors collaborer pour que le stage soit à la hauteur des exigences universitaires aussi bien que des attentes muséales.

Ces collaborations, qui reviennent d'année en année, s'établissent à long terme et permettent de développer des relations professionnelles riches. Les stages se prolongent souvent sous forme de contrats, signe de l'intérêt et de la demande des musées pour ce « personnel hautement qualifié ». De telles perspectives d'emploi donnent la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études à la maîtrise en histoire tout en gagnant en expérience professionnelle. De plus, comme l'un des objectifs principaux des universités est de former des étudiants qui seront en mesure de se tailler une place dans le monde du travail, la situation profite à tout le monde : aux musées, aux historiens et, bien sûr, aux étudiants et étudiantes.

Par ailleurs, ce sont tous les étudiantes et étudiants des programmes d'histoire, et pas seulement ceux qui optent pour le stage en milieu de travail, qui sont à même de profiter de l'expertise des conservateurs ou chargés de projets des musées. En effet, plusieurs de ces intervenants ont été invités, au cours des dernières années, à venir animer des ateliers ou prononcer une conférence, dans le cadre de cours spécifiques ou de conférences publiques¹⁷. Certains d'entre eux nous ont également permis de bonifier la formation des étudiants en nous

accueillant pour des visites dans leurs institutions. Les étudiants et étudiantes, ainsi que les professeurs et professeures des programmes d'histoire ont ainsi pu visiter la Maison de la Prune à Saint-André-de-Kamouraska, le Parc national du Témiscouata, la Maison Lamontagne, le Musée régional de Rimouski, le Centre d'interprétation des Opérations Dignité ainsi que le Domaine Acer, un économusée de l'érable. De plus, dans le cadre de l'Université d'été en patrimoine, dont la première édition a eu lieu en 2011, de très nombreuses visites et conférences ont permis aux étudiants de se familiariser avec des centres d'interprétation ou des musées des régions visitées, soit celles de L'Isle-Verte, de Rimouski, de Carleton-sur-Mer en Gaspésie ou du Témiscouata.

Recherche

La recherche constitue un autre pôle majeur du travail d'un historien ou d'une historienne universitaire. On a l'habitude de dire que le musée sert de courroie de transmission entre la recherche fondamentale produite par les historiens et le grand public. Cette affirmation postule une relation à sens unique hautement réductrice. Mon expérience des dix dernières années m'a plutôt amenée à croire que j'ai beaucoup plus bénéficié de cette relation que les musées qui, au départ, étaient pourtant en position de « demandeurs ».

Il va de soi que les musées peuvent utiliser les recherches réalisées par les historiens pour les traduire en expositions originales. Pierre Desrosiers montre très bien comment cette relation peut s'établir entre l'archéologie et

la muséologie¹⁸. Parfois, les recherches sont amorcées sans perspective de transposition muséale à la clé. Ainsi, à l'UQAR, des archéologues mènent depuis quelques années des fouilles pour comprendre l'occupation humaine sur l'île Saint-Barnabé, en face de Rimouski. Leurs travaux, conjugués à ceux entrepris par des littéraires et des historiens, au sujet notamment du mythe de l'ermite Toussaint Cartier, devraient être transposés prochainement en exposition temporaire. Cette éventuelle réalisation illustre par ailleurs l'ancrage des musées et de l'UQAR dans le monde culturel et économique régional : en effet, ces recherches sur l'île Saint-Barnabé comptent parmi les priorités touristiques de la Ville de Rimouski.

À l'occasion, la collaboration entre musées et historiens se fait selon un schéma plus traditionnel : le musée contacte un chercheur pour lui demander de documenter une exposition déjà en préparation. Parfois, l'historien pourra rapidement fournir les informations demandées sans avoir à conduire de recherches originales. Compte tenu des courts délais induits par les successions d'expositions dans les musées, ce scénario est probablement assez fréquent : l'emploi du temps des historiens universitaires s'organise sur un mode annuel plutôt que mensuel... Il n'en demeure pas moins que, dans certains cas, cette demande de collaboration peut se transformer en occasion d'entreprendre une recherche originale. C'est précisément ce qui m'est arrivé il y a quelques années. J'ai été approchée par le Musée régional de Rimouski et les Jardins

de Métis, qui préparaient une exposition alliant histoire et art contemporain sur Elsie Reford, la fondatrice des Jardins. Le Musée et les Jardins souhaitaient que je rédige une courte biographie de madame Reford, qui serait publiée dans le catalogue de l'exposition. Pour la réaliser, j'ai eu accès aux archives privées de la famille Reford. En plus de passer quelques semaines agréables dans les bureaux des Jardins alors en pleine floraison printanière, j'ai pu renouer avec mes premières amours, l'histoire des femmes. De fil en aiguille, ce qui s'annonçait au départ être l'écriture d'un seul petit article pour le catalogue d'exposition¹⁹ s'est transformé en projet de recherche original. En effet, j'ai trouvé assez de matière dans les archives de la famille Reford pour en tirer un article scientifique et des communications²⁰. Cette expérience représente, pour moi, la démonstration que la relation des musées et des historiens sur le plan de la recherche est loin d'être à sens unique. Elle s'impose également comme un appel à développer des collaborations dans lesquelles la gestation même des projets se ferait de façon concertée.

Autres activités universitaires

Les collaborations en recherche et en enseignement entre les musées et les historiens universitaires dont je viens de faire état sont loin d'être exclusives au cas du Bas-Saint-Laurent. Un colloque, justement consacré à cette thématique lors du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) de 2013 tenu à Québec, a permis de mesurer la richesse de ce type de collaboration tant dans les grands centres urbains que dans les autres

régions et villes du Québec, dont le Bas-Saint-Laurent et Rimouski²¹. Ce qui peut, à mon avis, représenter une certaine originalité régionale, ce sont les « autres activités » qui s'insèrent dans les tâches universitaires des historiens. Si les projets communs s'avèrent particulièrement pérennes et variés, c'est peut-être parce que les musées et l'Université sont régulièrement invités à collaborer étroitement à plusieurs dossiers culturels d'intérêt régional. Le nombre restreint d'historiens universitaires dans la région favorise également ce genre de rencontres.

Le type de maillage le plus fréquent entre les musées et les historiens de l'UQAR s'avère assez traditionnel. Nous sommes régulièrement invités à participer au comité scientifique d'un musée qui entreprend de revisiter son exposition permanente ou qui recherche une expertise particulière afin de valider le contenu d'une exposition temporaire. Au cours des années, l'équipe d'historiens de l'UQAR a notamment été sollicitée pour intervenir à ce titre auprès de la Maison Chapais de Saint-Denis-De La Bouteillerie, dans le Kamouraska, du Musée régional de Rimouski et de la Maison Lamontagne.

La collaboration peut cependant se faire encore plus étroite. Avec les années, notre équipe a établi une relation privilégiée avec la Maison Lamontagne et l'organisme qui en a la responsabilité, la Société rimouskoise du patrimoine. La Maison Lamontagne est un centre d'interprétation de l'architecture domestique au Québec qui s'est donné comme mandat de présenter des expositions temporaires rappelant

l'époque de construction de la maison (vers 1744) et s'inscrivant dans le territoire bas-laurentien. Non seulement sommes-nous régulièrement sollicités pour siéger aux comités de validation scientifique des expositions tenues à la Maison Lamontagne, mais nous participons aussi d'emblée au conseil d'administration de la Société rimouskoise du patrimoine. Personnellement, j'y ai siégé durant quatre ans, dont une année à titre de présidente. À mon départ, un de mes collègues a pris la relève. Cette présence assidue permet d'inscrire la collaboration dans le long terme, notamment en participant à l'élaboration des orientations à privilégier en vue du renouvellement des expositions. Nous pouvons ainsi contribuer à déterminer les thématiques à développer. Une fois les choix arrêtés, nous sommes également en mesure de participer à la supervision de la recherche historique et de collaborer avec les équipes de production des expositions.

Je pourrais multiplier les exemples, quoique celui de notre collaboration avec la Société rimouskoise du patrimoine reste probablement le plus éloquent. J'aimerais plutôt conclure avec deux cas spécifiques qui viennent brouiller les rapports traditionnels que notre équipe entretient avec les musées de la région. Ces deux cas nous obligent, d'une part, à nous inscrire directement dans l'offre muséale et, d'autre part, à prendre l'initiative du réseautage des différents intervenants du milieu culturel et patrimonial de la région.

Le premier cas est celui de la Maison Louis-Bertrand, dans le village de L'Isle-Verte. En 2005, à la suite d'un don des frères Pierre et



La Maison Louis-Bertrand, à L'Isle-Verte. Jean-René Thuot, 2012.

Robert Michaud, descendants de Louis Bertrand, l'UQAR est devenue propriétaire de ce bien patrimonial, classé monument historique par le gouvernement du Québec et désigné lieu historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Construite en 1853, cette maison, typique de l'architecture néo-classique répandue parmi l'élite rurale du milieu du XIX^e siècle, présente des caractéristiques architecturales très intéressantes et s'inscrit dans un environnement villageois assez bien préservé sur le plan patrimonial. Par ailleurs, et c'est ce qui fait son originalité, la maison abrite un décor qui bénéficie également d'un classement²². Ce décor témoigne de l'occupation des lieux

par quatre générations de la famille Bertrand, qui y ont accumulé des objets usuels, des souvenirs de famille, des meubles, etc. L'énoncé d'intégrité rédigé par Parcs Canada au moment de la citation parle même d'une « collection naturelle, un fonds de famille où chaque élément a été acquis au fil des besoins liés au quotidien d'une famille de la bourgeoisie rurale sur une période de près d'un siècle²³ ». Tel un site archéologique, les multiples strates d'occupation qu'on y trouve révèlent une histoire matérielle qui témoigne des grands changements qui ont marqué le Québec rural depuis 150 ans. Ce décor peut également se lire comme la mise en scène plus ou moins consciente d'un scénario patrimonial écrit par

les derniers occupants de la maison. Depuis l'après-guerre, ceux-ci ont graduellement pris conscience de la valeur de ce bien et ont entrepris d'y inscrire la mémoire de leur famille de la façon dont ils voulaient qu'elle soit transmise.

Autrement dit, il s'agit d'un véritable laboratoire patrimonial qui a déjà commencé à révéler son potentiel sur le plan de la recherche et de l'enseignement. Des mémoires de maîtrise ont été réalisés ou sont en voie d'être complétés à propos de la maison et de la famille Bertrand²⁴. Qui plus est, la première édition de l'Université d'été en patrimoine de l'UQAR y a été tenue en 2011²⁵. Le statut légal dont la maison bénéficie offre



La cuisine de la Maison Louis-Bertrand, à L'Isle-Verte. Jean-René Thuot, 2012.

une certaine garantie de conservation qui devrait nous permettre de tirer profit de cette authenticité, source de la richesse documentaire des lieux. Là où le dossier devient plus délicat, et où notre équipe doit sortir de sa zone habituelle d'expertise, c'est lorsque l'on prend en considération le fait que ce même classement est accompagné d'une obligation, à tout le moins morale, de mettre en valeur les lieux, de les rendre accessibles au public et d'en faire bénéficier la communauté. À cet égard, l'Université se trouve dans une situation assez particulière et, il faut bien l'avouer, pas toujours confortable. Comment concilier la mission primordiale d'enseignement et de recherche de l'université, dans un contexte où les

ressources financières sont insuffisantes, avec les attentes touristiques et muséales du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de Parcs Canada et de la communauté de L'Isle-Verte? Que faire pour rendre cette maison accessible au public? Autrement dit, comment concilier la maison comme source historique et la maison comme musée? Pour y arriver, nous aurons besoin de muséologues. À titre d'exemple, certaines phases de restauration extérieure et intérieure ont déjà nécessité des expertises diverses au cours des dernières années, notamment pour la gestion des artefacts durant les travaux. Mais des décisions importantes devront être prises prochainement. Pour

nous, historiens, la valeur documentaire de la maison tient essentiellement à son état actuel. Véritable caverne d'Ali Baba, on peut retrouver dans une même pièce l'âtre original de 1853, un poêle à deux ponts, une cuisinière électrique des années 1970 et un four à micro-ondes du début du millénaire. Les armoires sont remplies de couvertures tissées à la main qui côtoient des draps de polyester à grosses fleurs, alors que les bureaux débordent de papiers personnels et de photographies de famille. Cette abondance désordonnée, si riche sur le plan documentaire et si évocatrice sur celui de la culture matérielle, rend toutefois très difficile une scénarisation muséale et génère des frais de fonc-

tionnement prohibitifs. Dans la mesure où nous devons malgré tout envisager sérieusement cet aspect de la question, de nombreux choix devront être faits : confrontés à cette pléthore d'artéfacts, que conserver et restaurer, et sur quelles bases élaguer, le cas échéant? Bref, comment négocier les impératifs de mise en valeur et l'intégrité du décor, qui constitue à nos yeux la valeur première de la maison? Qui devra prendre en charge la gestion quotidienne des lieux? Manifestement, nous devons faire appel à des muséologues ou à des organismes muséaux pour intervenir directement sur les lieux en mesurant l'impact de nos décisions. Ces collaborations s'avéreront essentielles pour obtenir le financement nécessaire à l'entretien de la maison, à la conservation de la collection d'objets qu'on y trouve et pour développer une stratégie de mise en valeur, notamment sur le plan touristique. La relation présentée plus haut entre les historiens et les musées s'inverse brusquement : dans ce cas précis, on parle moins d'historiens au musée que d'un musée dans un département d'histoire...

Le deuxième cas met en lumière le rôle structurant que peuvent jouer les historiens dans les régions sur le plan culturel, muséal et patrimonial. Depuis quatre ans environ, une équipe d'historiens, de géographes, d'archéologues et de littéraires de l'UQAR et du Cégep de Rimouski mène un projet de développement d'une banque de données en patrimoine²⁶. Les membres du projet PATER (patrimoine-enseignement-recherche²⁷) ont ainsi entrepris de dresser un inventaire des ressources patrimoniales de la région du Bas-Saint-

Laurent et de les rendre disponibles sur une plateforme en ligne. Les rôles sont encore inversés. Généralement, nous l'avons vu, les historiens sont plutôt appelés à se rendre dans les musées pour collaborer à un projet d'exposition. Nous travaillons plutôt de concert avec de nombreux musées, centres d'archives, congrégations religieuses, sociétés locales d'histoire et de généalogie, etc., à la création d'un outil qui pourra être utilisé à des fins de recherche et d'enseignement et qui sera accessible à tous les intervenants du milieu culturel et muséal. Complémentaire aux banques de données existantes – Info-Muse, par exemple –, celle de PATER a été développée dans une perspective pédagogique et vise notamment à faire le pont entre les détenteurs des ressources patrimoniales de la région et les enseignants. Chaque élément inventorié est interprété en fonction des programmes de formation du primaire et du secondaire. La fiche qui en résulte permet aux enseignants de développer des activités et des projets qui tiennent compte des ressources patrimoniales de la région et d'entrer en contact avec les institutions détentrices, dont, évidemment, de nombreux musées.

Cette initiative s'inscrit dans un pôle de recherche en voie de structuration à l'UQAR et qui a pu disposer d'un financement de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉ), avant l'abolition de la structure par le gouvernement provincial en 2015. Cet appui s'explique entre autres par la capacité du projet à tisser un maillage entre la recherche historique et patrimoniale qui se fait à l'Université et les musées de la région. La CRÉ, qui avait comme

mandat de « promouvoir et soutenir le développement économique, social et culturel²⁸ » de la région, considérait que ces relations plus étroites peuvent avoir un impact économique favorable en raison de l'importance du tourisme dans la région. Cette réflexion implique une hiérarchisation sous-jacente des mandats des universités et des musées en région qui hisse leur rôle économique au premier rang, devant la création et la transmission de connaissances et la construction identitaire des régions. S'ouvre ainsi tout un monde de collaborations potentielles, associé à une mer de contraintes et de tensions sur le plan du financement de la recherche. Tous les acteurs concernés devront tenter de conserver un équilibre entre leurs différents mandats, ne pas se laisser avaler par les impératifs économiques et faire valoir que la recherche, l'enseignement, la culture et l'identité peuvent chacun contribuer à la vitalité de la région.

En naviguant entre le témoignage et l'essai, j'ai tenté de proposer, dans les quelques pages précédentes, une brève synthèse de dix années de collaboration avec des musées du Bas-Saint-Laurent. Les mandats culturels, intellectuels, communautaires et même économiques des universités en région et des musées font en sorte que les liens entre eux sont presque naturels. Je dois toutefois avouer que les bénéficiaires, pour l'historienne universitaire que je suis, m'apparaissent (égoïstement) plus importants que l'investissement nécessaire et les difficultés inhérentes à l'établissement de telles collaborations.

Notes

- 1 Professeure d'histoire spécialisée en histoire socioculturelle du Québec contemporain, Karine Hébert a travaillé en histoire des femmes, de la jeunesse et, depuis quelques années, elle s'intéresse à l'histoire du patrimoine au Québec. Membre de l'équipe Patrimoine-Enseignement-Recherche (PATER) de l'UQAR, elle développe des collaborations avec différentes institutions muséales au Québec depuis une douzaine d'années. Parmi elles, on compte la Maison Lamontagne, le Musée régional de Rimouski, les Jardins de Métis, la Maison Chapais de Saint-Denis-De La Boutellerie et la Maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte.
- 2 Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent. *Nos membres*, [En ligne]. [http://www.reseaumusealbsl.org/nos-membres/]. (Consulté le 19 février 2015).
- 3 Le site de la SMQ recense ainsi 15 institutions muséales (incluant les musées, centres d'interprétation et centres d'exposition) pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'Institut de la Statistique du Québec mentionne que la région comptait 273 009 habitants en 2012, pour un ratio musée/habitant de 1 pour 18 201. Les Laurentides, avec 9 musées pour une population de 563 139, présentent un ratio d'un musée pour 62 571 habitants. La région des Cantons-de-l'Est fait très bonne figure avec ses 26 institutions muséales pour une population de 315 500 personnes, pour un ratio d'un musée pour 12 135 habitants. Institut de la statistique du Québec, *Statistiques et publications*, [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm]. (Consulté le 20 novembre 2013); Observatoire des musées de la Société des musées québécois, *Répertoire des musées*, [En ligne]. [http://www.smq.qc.ca/mad/guidemusees/index.php]. (Consulté le 19 février 2015).
- 4 Ministère du Tourisme du Québec. *Le tourisme en chiffres. Édition 2010*, [En ligne]. [http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/Tourisme chiffres2010.pdf]. (Consulté le 18 décembre 2013).
- 5 Ce chiffre inclut les 4 000 emplois du secteur de l'information, culture et loisirs et les 5 900 associés à celui de l'hébergement et de la restauration. À cela, il faudrait ajouter une partie de emplois liés au commerce. À ce sujet, voir les données de l'Institut de la statistique du Québec. *Emploi par industrie selon les secteurs du SCIAN, par région administrative et ensemble du Québec, 2008-2012*, [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travailremuneration/population-active-chomage/statistiquesregionales/emploi_scian_reg.htm]. (Consulté le 18 décembre 2013).
- 6 Andrée Gendreau, « L'esprit des lieux : deux pratiques muséologiques dans le Bas-Saint-Laurent », dans Andrée Fortin et Fernand Harvey, *La nouvelle culture régionale*, Québec, Les éditions de l'IQRC, 1995, p. 67-81.
- 7 Fernand Harvey, « La région culturelle et la culture en région », dans Denise Lemieux, dir., *Traité de la culture*, Québec, Les éditions de l'IQRC, 2002, p. 135-162.
- 8 Rita Giguère et Ginette Lepage, « Région du Bas-Saint-Laurent. Portrait culturel et enjeux du développement », *L'Action nationale*, vol. 85, n° 4, mai 1994, p. 636.
- 9 *Ibid.*, p. 649.
- 10 Ces quatre institutions sont membres du Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent.
- 11 Lucia Ferretti, *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 27.
- 12 Bien qu'elle n'appartienne pas au réseau de l'Université du Québec, l'Université de Sherbrooke joue un rôle tout à fait similaire.
- 13 Fernand Harvey, « Des métropoles culturelles régionales au Québec? », dans Bruno Jean et Danielle Lafontaine, dir., *Territoires et fonctions. Tome 2. Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, Rimouski, Éditions du Grideq et Éditions du CRDT, 2005, p. 59-69. Selon les critères qu'il établit, Harvey identifie sept métropoles régionales au Québec : Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay, Gatineau, Rimouski et Rouyn (p. 67).
- 14 *Ibid.*, p. 66.
- 15 *Ibid.*
- 16 Entre autres, on trouve dans ce volet des cours portant sur le patrimoine et sa mise en valeur, les communications publiques et les relations avec les médias, la production électronique et audiovisuelle, le tourisme culturel, ainsi que l'administration de projets culturels.
- 17 En 2009, nous avons mis en place une série de conférences publiques, les « Archéopat », pour Archéologie et Patrimoine. Moins de cinq ans plus tard, en février 2015, nous avons présenté plus de 60 conférences. De ce nombre, quelques-unes ont été prononcées par des gens associés à des musées ou à des centres d'interprétation de la région.
- 18 Pierre Desrosiers, *L'archéomuséologie. La recherche archéologique entre au musée*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Patrimoine en mouvement », 2011.
- 19 « Elsie Reford, au-delà des jardins », dans *Elsie : une œuvre hommage de Dominique Blain / Elsie : A Tribute by Dominique Blain*, Rimouski, Musée régional de Rimouski et Jardins de Métis, 2007, p. 68-83.
- 20 « Elsie Reford, une bourgeoise montréalaise et métissienne, un exemple de spatialisation des mondes privé et public », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 2-3, automne-hiver 2009-2010, p. 275-303.

- 21 Colloque « Passés exposés : l'histoire et les historiens dans les musées », Congrès annuel de l'ACFAS, Québec, 9 mai 2013. C'est lors de ce colloque que j'ai présenté la première version du présent article.
- 22 La Maison Louis-Bertrand a déjà fait l'objet d'un certain nombre de publications : Karine Hébert, Julien Goyette et Manon Savard, « La Maison Louis-Bertrand, laboratoire d'histoire et d'archéologie », *L'Estuaire*, vol. 66, juin 2006, p. 10-13; Michel Lessard, « La Maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte. Le parfum tenace du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 19, n° 1, 1996, p. 9.
- 23 Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative. Lieu historique national du Canada de la Maison Louis-Bertrand, L'Isle-Verte », Unité de gestion du Saguenay-Saint-Laurent, 2004, p. 12.
- 24 Maude Flamand-Hubert, *Louis-Bertrand à L'Isle-Verte. 1811-1871 : propriété foncière et exploitation des ressources*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012 (publication d'un mémoire de maîtrise en développement régional, UQAR, 2011); Marie-Pier Tremblay-Dextrats, *Patrimoine lettré et pratiques de lecture; un inventaire analytique de la bibliothèque de la Maison Louis-Bertrand*, projet de mémoire de maîtrise en lettres, UQAR (en cours).
- 25 Université d'été en patrimoine, UQAR, sous la supervision de Jean-René Thuot, *La campagne de L'Isle-Verte : voyage dans l'univers de la Maison Louis-Bertrand*, 23-26 août 2011.
- 26 Ce projet a bénéficié d'un financement de trois ans du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (son appellation a été modifiée deux fois).
- 27 Pour plus de détails sur cette initiative et un accès à la banque de données en ligne, on visite le <http://patrimoine.uqar.ca/PatER/accueil.php?id=1> (Consulté le 13 février 2014).
- 28 Conférence des éluEs du Bas-Saint-Laurent, *Mission et mandat*, [En ligne], mis à jour le 1^{er} mars 2012, [<http://www.crebsl.org/crebsl/mission-et-mandat>]. (Consulté le 16 février 2014).

Le pianoforte du Conservatoire de musique de Rimouski¹

*Kurt Vignola*²

En décembre 2014, la direction du Conservatoire de musique de Rimouski m'a approché afin de résoudre un petit mystère historique. L'organisme possède un pianoforte ancien dont la présence dans l'établissement ne pouvait être expliquée.

Physiquement, le pianoforte³ en question se présente comme une boîte rectangulaire sur six pattes. En bois, il mesure 173 cm de longueur par 62 cm de largeur. Sa hauteur (mesurée de l'extrémité des pattes jusqu'au-dessus du couvercle) est de 79,5 cm. Des roulettes mesurant 7cm de hauteur ont été fixées aux pattes. Une partie du panneau supérieur se relève pour donner accès au clavier. Sur la pièce de bois perpendiculaire au clavier, une étiquette peinte et vernie indique « New patent. Clementi & Co., Cheapside, London ». Sur le rebord intérieur du rabat, une petite étiquette en papier a été collée. On y lit en caractères d'imprimerie : « Don de JOSEPH LEPAGE JUILLET 1926. » La partie inférieure de l'étiquette comporte des lignes sur lesquelles on peut lire « Piano anglais très ancien; a appartenu au Dr Poulin, Rim.⁴ ».

Une fois le couvercle complètement relevé, on aperçoit la mécanique de l'instrument. Trois inscriptions sont présentes : la



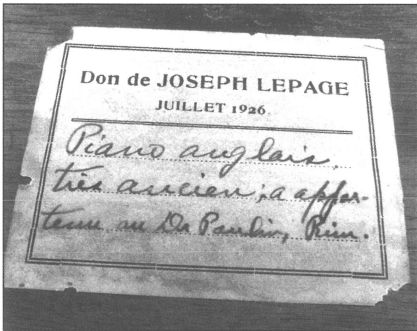
Le piano – vue d'ensemble 1. Kurt Vignola, février 2015.



Le piano – rabat ouvert découvrant le clavier. Kurt Vignola, février 2015.



Étiquette Clementi. Kurt Vignola, février 2015.



Étiquette en papier apposée sur l'instrument. Kurt Vignola, février 2015.



Gravure n° 1. Kurt Vignola, février 2015.

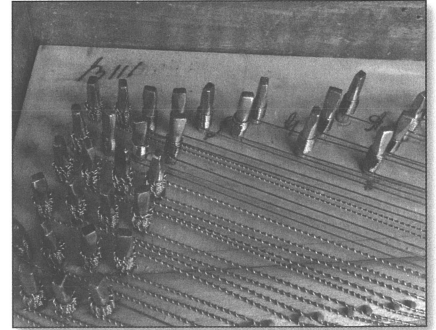
première, située en bas à gauche, est une suite de nombres embossés mécaniquement : « 12812 ». La deuxième marque est le résultat d'une inscription manuelle. Elle est placée en haut à gauche et semble indiquer « 3111 ». La troisième inscription, également manuelle, est en haut à droite et indique « 16250 ».

Ayant fait restaurer l'instrument par un professionnel qui l'a identifié et daté selon ses méthodes, le Conservatoire m'a demandé de retracer son parcours. La recherche que j'ai alors entreprise et dont cet article rend compte m'a non seulement permis d'éclairer le passé de cet instrument, mais également de lever le voile sur des personnages jusqu'à présent méconnus dans l'histoire de Rimouski. Je vous propose donc de suivre le fil de mon enquête visant à documenter

cet instrument, c'est-à-dire à le dater, à identifier ses propriétaires successifs à Rimouski et enfin à expliquer de quelle manière il a pu aboutir au Conservatoire.

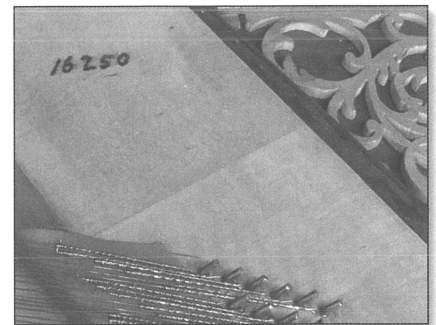
1. Origines de l'instrument

Le pianoforte est un instrument issu d'expérimentations visant à améliorer le clavecin et le clavicorde. Le clavicorde est apparu vers la fin du 14^e siècle⁵, alors que le clavecin a vu le jour à la fin du 15^e siècle⁶. Alors que le clavecin pince les cordes, le clavicorde utilise un mécanisme à percussion et émet des sons relativement faibles, car la « distance entre la tangente et les cordes étant très courte, ainsi que la course de la touche, les cordes reçoivent une attaque de faible amplitude⁷ ». Le pianoforte ajoute donc une plus ample sonorité comparativement au clavicorde et permet plus de



Gravure n° 2. Kurt Vignola, février 2015.

nuances que le clavecin. On reconnaît à Bartolomeo Cristofori la paternité du pianoforte : il aurait mis au point son premier modèle à partir de 1710. L'apparition du pianoforte suscita des hésitations, mais il fut adopté, notamment parce qu'il correspondait aux exigences du style classique, alors en pleine émergence⁸. À cette époque, le quatuor à cordes est en vogue et il est possible de transposer facilement cette musique pour le pianoforte⁹. La mécanique s'est perfectionnée, si bien qu'un premier concert sur pianoforte fut offert par Jean-Christien Bach en 1768. À partir de ce moment, l'instrument a gagné en popularité jusqu'à détrôner le clavecin. Plusieurs compositeurs l'ont utilisé : Bach, Mozart, Haydn et Beethoven¹⁰.



Gravure n° 3. Kurt Vignola, février 2015.

Le nom « Clementi » qui apparaît sur le piano-forte réfère à Muzio Clementi, compositeur et éditeur de musique italien né à Rome en 1752¹¹. En 1766, il est remarqué par Peter Beckford, un mécène anglais. Jeune prodige, Clementi écrit principalement des sonates et adapte sa musique afin qu'elle soit jouée au piano-forte. C'est d'ailleurs son intérêt pour la technologie du piano-forte qui a fait son succès, et ce, autant dans la diffusion de sa musique que comme facteur de piano-forte. Selon Anton Schindler, le premier biographe de Beethoven, ce dernier possédait à sa mort pratiquement toutes les œuvres de Clementi¹². Les deux hommes entretenaient d'ailleurs une relation d'affaires, Clementi ayant adapté plusieurs pièces de Beethoven pour le piano-forte.

C'est justement l'entreprise de fabrication de piano-forte de Clementi qui est à l'origine de notre instrument. Toute la documentation administrative de cette entreprise a disparu dans un incendie en 1964. Toutefois, plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'histoire des anciens piano-forte et les travaux de Leif Sahlqvist¹³ permettent d'éclairer l'évolution de cette entreprise et de sa production. Intéressé par les piano-forte de Clementi, il a compilé, au fil des ans, des données concernant plus de 300 piano-forte à travers le monde, principalement en Europe. Ses recherches lui ont permis de retracer la chronologie de l'entreprise de Clementi, de décrire ses modes de production et de découvrir une méthode permettant de dater un piano-forte à partir de différents indicateurs¹⁴.

Selon Sahlqvist, Muzio Clementi s'est associé à John Longman en 1796. À l'époque, Longman possédait déjà une entreprise de production de clavecins et de piano-forte¹⁵. Cependant, dès 1795, Longman était acculé à la faillite et avait entrepris des démarches dans le but de relancer ses affaires sous une nouvelle raison sociale. Clementi et Longman s'associèrent en 1796 en tant qu'éditeurs de musique. En novembre 1798, l'entreprise Longman, Clementi & Co. fit l'acquisition des bâtiments de la première entreprise de Longman.

Habile, Clementi perfectionne la mécanique et l'acoustique des pianos produits par Longman, qui avait obtenu un brevet en 1794. Le brevet de Longman consiste en une amélioration du mécanisme de l'*english double action*¹⁶ qui comporte un levier intermédiaire, un échappement et un étouffoir¹⁷. Les piano-forte produits à partir de ce brevet sont identifiés par l'expression « New Patent », qui se trouve sur notre instrument. Leif Sahlqvist explique qu'en raison de diverses restructurations de l'actionnariat, la compagnie a changé fréquemment de nom. Entre 1800 et 1830, elle a porté le nom « Clementi & Co. », qui correspond à celui que l'on peut lire sur le piano-forte du Conservatoire de Rimouski. Enfin, pendant cette période, la compagnie détient des installations à deux adresses, dont le 26, Cheapside, à Londres, qui figure encore une fois sur l'instrument étudié.

Alors que la plupart des facteurs de piano-forte inscrivaient la date de fabrication sur leurs instruments, ce n'était malheureu-

sement pas le cas de John Longman, qui a imposé sa tradition à l'entreprise Clementi & Co. Quelques auteurs ont bien tenté d'établir des outils permettant de dater ces pianos en fonction de caractéristiques physiques ou de documents d'archives¹⁸, mais ces méthodes ne sont pas toujours des plus efficaces. Les travaux de Sahlqvist permettent de dater de manière générale un instrument à partir de plusieurs indices, notamment le nom de la compagnie. Cependant, tous les piano-forte de Clementi possèdent également des numéros. Sans être des numéros de série à proprement parler, ceux-ci peuvent être utilisés pour dater les instruments. Sahlqvist fournit d'ailleurs un tableau de datation à partir du numéro estampé mécaniquement. Le numéro « A » représente la production sérielle de chacun des types d'instruments. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un modèle « carré » (*square*, selon Sahlqvist). Le deuxième numéro, le numéro « B », est celui placé au coin supérieur droit et apposé manuellement, qui indique le total cumulatif (au moment de la fabrication) de tous les types d'instruments produits depuis le début des activités de l'entreprise. Ainsi, selon le tableau de Sahlqvist, un instrument portant le numéro A 12812 daterait de 1820. Pour un numéro B 16250, le tableau indique plutôt 1819. Il serait donc raisonnable de croire que l'instrument fut fabriqué entre 1819 et 1820¹⁹.

2. Le piano-forte de Rimouski et ses propriétaires

Ces remarques préliminaires n'expliquent pas encore de quelle manière l'instrument s'est retrouvé à Rimouski. Avant le milieu du 19^e siècle, les piano-forte sont rares au Canada²⁰. En 1783, le

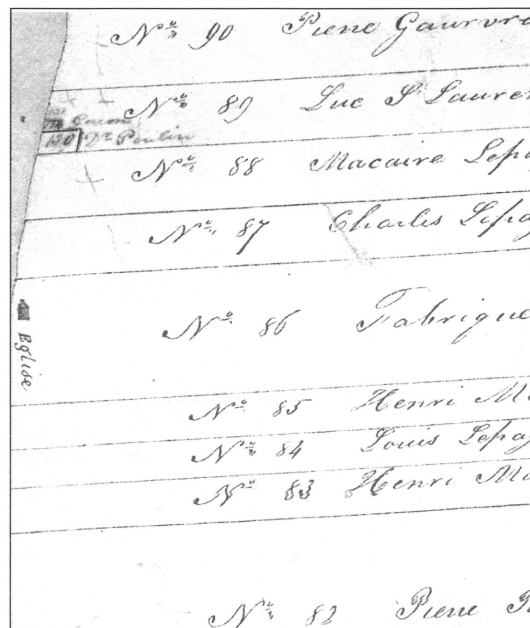
marchand et musicien Frederick Glackmeyer affirme qu'il n'y a qu'un seul piano à Québec²¹. Philippe Aubert de Gaspé²², quant à lui, affirme qu'il n'y en avait que trois dans la même ville en 1812. Les travaux d'É.-Z. Massicotte indiquent par ailleurs qu'Ignace Dumouchel, un marchand de Rigaud, aurait acheté un piano en 1801, qui se trouvait en 1931 au musée du collège Bourget à Rigaud²³. Massicotte ajoute que la famille de Lorimier, dans la région de Montréal, possédait elle aussi des pianoforte, dont l'un (un Clementi) était exposé au château Ramezay en 1931. Le Musée du Château Ramezay possède aujourd'hui un autre piano Clementi, acquis, celui-là, en 1904, que le catalogue muséal décrit (de façon erronée cependant) comme datant de 1755²⁴. Une telle rareté de l'instrument apparaît assez logique, puisqu'il n'y a alors aucun facteur de pianoforte au Canada²⁵. Les instruments sont importés par bateau, ce qui coûte cher. De tels objets sont notamment achetés par les membres de la noblesse et de la bourgeoisie, en partie pour des motifs ostentatoires²⁶. Cela dit, le pianoforte sert également de divertissement, comme en témoigne encore une fois Philippe Aubert de Gaspé dans ses mémoires²⁷.

Dans le cas qui nous occupe, que personne ne connaisse à ce jour le parcours qui a mené cet instrument au Conservatoire apparaît curieux. Heureusement, quelqu'un a apposé une étiquette sur le piano, possiblement en juillet 1926. Sur cette étiquette, deux noms apparaissent : ceux de Joseph Lepage et du Dr Poulin.

2.1 François-Xavier Poulin et Fanny Blanchet

Le « Dr Poulin » est vraisemblablement François-Xavier Poulin, le premier médecin ayant pratiqué à Rimouski. Relativement méconnu, ce personnage a rarement été mentionné dans l'historiographie²⁸. François-Xavier Poulin est né dans la paroisse de Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 10 avril 1812²⁹. Dans son acte de baptême, on lit que ses parents sont cultivateurs. En fait, son père Louis est propriétaire d'une partie du fief de l'île d'Orléans³⁰. On lui connaît au moins une sœur (Sophie) et un frère (Alexandre). C'est ce dernier qui a hérité des biens seigneuriaux au décès de leur père. François-Xavier, de son côté, s'est dirigé vers la médecine.

Ayant obtenu sa licence du Bureau provincial des médecins le 5 octobre 1839³¹, François-Xavier Poulin fait l'achat d'un terrain à Rimouski le 25 mai 1840, par-devant le notaire Joseph Garon, son futur voisin³². Le vendeur est Henry Martin, et l'achat inclut une maison (dans laquelle Poulin habite déjà au moment de la transaction), de même que quelques bâtisses que le vendeur se réserve le droit de déménager pendant six mois. Poulin, qui débute à peine sa carrière, n'est vraisemblablement pas riche, puisqu'il prend entente pour acquitter les 145 livres de son achat sur trois ans, à raison de trois paiements annuels de 48 livres et 10 chelins. La localisation



Carte Ballantyne. Détail du Diagramme de la seigneurie de Rimouski appartenant aux dames Drapeau par D.S. Ballantyne. 1840.

BANQ, Centre d'archives de Rimouski, fonds Ulric-Joseph Tessier.

exacte de son terrain nous est connue grâce à deux sources. D'une part, on le voit mentionné sur le diagramme de la seigneurie de Rimouski de Duncan Stephan Ballantyne, daté de 1840. Cette indication, cependant, est clairement un ajout manuscrit postérieur à la confection de la carte. D'autre part, le notaire Louis-de-Gonzague Belzile a également pris soin de localiser ce terrain³³ et d'identifier tous ses propriétaires successifs. Le terrain de 3/4 d'arpents est borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la terre de Macaire Lepage, au sud par le chemin du roi et la terre de Luc St-Laurent et à l'est par le terrain du notaire Joseph Garon. De nos jours, ce terrain correspondrait environ à l'intersection des rues Lepage et Saint-Germain.

François-Xavier Poulin se marie à Fanny Hélène Blanchet le 11 octobre 1840 à Québec devant Antoine Parent³⁴, directeur du Séminaire de Québec, ce qui laisse croire qu'il aurait pu y faire son cours classique. Joseph-Eusèbe Hudon, également médecin et ami de Poulin, assiste au mariage. Il se marie à son tour le 24 août 1841, à Rimouski, avec la sœur de Fanny Hélène Poulin³⁵. Il pratiquait alors la médecine à Rivière-du-Loup.

Il est intéressant d'examiner le réseau social de François-Xavier Poulin, pour plusieurs raisons. D'une part, il y a, dans ses relations, des indices pouvant expliquer son choix de s'établir à Rimouski. D'autre part, on comprendra que les relations entretenues par la famille de Poulin avec d'autres familles notables sont également un facteur explicatif de la présence du pianoforte parmi ses biens. L'épouse du docteur Poulin est la fille de Denys Blanchet et de Catherine Henriette Juchereau-Duchesnay³⁶. Les Juchereau-Duchesnay sont l'une des anciennes familles seigneuriales du Bas-Canada et sont notamment propriétaires de la seigneurie de Saint-Denis-De La Bouteillerie. À la mort de ses parents, Fanny a reçu une part de la seigneurie qu'elle a conservée toute sa vie et transmise à ses héritiers³⁷. Ce mariage entre membres de deux familles seigneuriales vient possiblement consolider leur réseau de relations. Il s'agit d'un réseau particulièrement intéressant pour l'histoire locale rimouskoise, puisque la seigneurie de l'île d'Orléans, qui a momentanément appartenu aux Juchereau-Duchesnay entre 1702 et 1705³⁸, fut ultérieurement scindée en deux, la partie sud-ouest (l'autre

moitié appartient à Louis Poulin dès 1806) étant achetée en 1800 et 1801 par Joseph Drapeau, qui la légua à ses filles. On sait que Joseph Drapeau a possédé la seigneurie de Rimouski à partir de 1790 et que ses filles, les Dames Drapeau, en étaient propriétaires au moment de l'installation de François-Xavier Poulin à Rimouski. De plus, une grande amitié se développe entre Fanny Poulin et Adèle-Kelly, petite-fille de Joseph Drapeau. Adèle-Kelly, épouse d'Ulric-Joseph Tessier, hérite de la seigneurie de Rimouski en 1869.

Outre les quelques actes notariés qui les concernent³⁹, on retrouve certaines traces des époux Poulin dans l'histoire de Rimouski. Poulin a cosigné en 1851 une pétition demandant l'abrogation de la loi sur les écoles⁴⁰. Probablement intéressé par les questions liées à l'éducation, François-Xavier Poulin est l'un des paroissiens cosignataires de la requête des paroissiens en 1854 pour l'établissement d'un collège industriel (faite au curé de la paroisse, Cyprien Tanguay)⁴¹. Le docteur Poulin a fait partie du comité conseil de régie du collège industriel en 1854⁴². Il était membre de l'institut littéraire de Rimouski et cosignataire d'une lettre du 15 avril 1855 remerciant Joseph-Charles Taché pour un don de 500 volumes de sa bibliothèque⁴³. Il a également été membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Rimouski⁴⁴ et le futur docteur Josué Pineault (également membre de cette organisation) a étudié la médecine un an avec le Dr Poulin vers 1870, juste avant d'entrer à l'Université Laval en 1871⁴⁵. Son épouse a quant à elle entretenu une correspondance avec Adèle-Kelly Tessier⁴⁶.

Le docteur Poulin meurt en 1871, possiblement de maladie puisqu'il a rédigé un testament quelques semaines avant son décès⁴⁷. C'est Edmond Langevin, le vicaire général de la paroisse, qui préside à son inhumation, le 4 décembre 1871, en présence de plusieurs notables de la ville⁴⁸.

Étant donné le statut social des époux Poulin, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils aient pu posséder un pianoforte. Toutefois, outre l'étiquette apposée sur l'instrument, aucun document ne permet de confirmer qu'ils l'aient effectivement eu en leur possession. De plus, il est impossible d'établir quand et comment ils auraient obtenu ce pianoforte. Deux hypothèses peuvent être avancées. Selon la première, il aurait été donné à l'un des deux époux par des membres de leurs familles qui auraient facilement pu posséder un tel instrument, au même titre que d'autres familles de statut similaire à la même époque. La deuxième hypothèse suppose que le pianoforte aurait été acheté, possiblement après 1840, par les époux.

L'instrument est demeuré dans la famille Poulin au moins jusqu'en 1900. Lors de ses travaux de restauration du pianoforte, Marcel Lapointe a découvert et photographié une inscription écrite au plomb, à l'intérieur de la caisse, qui indique : « Piano qui a 150 ans le 27 Nov 1900 Ernest Poulin ». Ernest Poulin (né en 1870) est le petit-fils de François-Xavier Poulin. Si on se fie à cette inscription, il a vraisemblablement hérité du piano. Le pianoforte n'était alors âgé que d'environ 80 ans, mais une histoire familiale s'était probablement construite autour de l'instrument.

2.2 Joseph Lepage

Le deuxième propriétaire connu du pianoforte, toujours grâce à l'étiquette, est Joseph Lepage. Descendant de Pierre Lepage dit Saint-Barnabé, Joseph Lepage est le fils de Zéphirin Lepage, journaliste à Rimouski. Joseph Lepage est né le 21 mars 1861 et s'est marié à Elisabeth Lepage du Bic en 1883. De cette union sont nés 14 enfants, dont seulement trois ont survécu jusqu'à l'âge adulte⁴⁹. Sur le plan professionnel, Lepage exerçait le métier de charron : il était un ouvrier spécialisé dans la construction et la réparation de véhicules non motorisés comme des charrettes, des corbillards, des wagons, etc. En plus d'être entrepreneur en pompes funèbres, Joseph Lepage a également tenu un commerce de voitures non motorisées, de harnais et de poêles à bois.

Joseph Lepage semble avoir été totalement ignoré de l'historiographie rimouskoise⁵⁰. Si on se fie à un article à son sujet paru en 1909 dans le *Progrès du Golfe*, il a été un homme très impliqué dans sa communauté : « Qui donc à Rimouski ignore le nom de cet homme populaire et entreprenant, organisateur sans pareil dans nos démonstrations sociales et religieuses, toujours courtois, toujours dévoué et qui, par son altruisme inlassable s'oublie souvent lui-même pour rendre service à ses concitoyens⁵¹? »

Le *Progrès du Golfe* nous apprend que Joseph Lepage était un philanthrope impliqué dans la Société Saint-Vincent-de-Paul de Rimouski. On raconte qu'il donnait généreusement aux paroissiens dans le besoin : « D'une charité peu



Photo en médaillon de Joseph Lepage, *Progrès du Golfe*, 24 décembre 1909.

commune, M. Lepage était l'un des membres les plus actifs de la Société de St-Vincent de Paul, on ne saura jamais le nombre d'indigents à qui discrètement il tendit une main secourable⁵² ». En 1914, lorsque la tragédie de l'*Empress of Ireland* a secoué la région, c'est à

Joseph Lepage qu'on a confié la responsabilité de préparer les corps, autant pour l'enterrement que pour l'expédition par bateau à Québec et l'identification. En plus du travail de thanatologie, l'entrepreneur en pompes funèbres a également rassemblé les effets personnels de chaque victime afin d'en faciliter l'identification⁵³. Sa réputation en tant qu'organisateur de funérailles était visiblement très bonne. C'est à lui que furent confiées les funérailles de M^{gr} Langevin, de M^{gr} Blais, d'Edmond Langevin et celles de plusieurs autres membres du clergé⁵⁴. Joseph Lepage a notamment participé au comité des décors du jubilé épiscopal de M^{gr} Blais; la qualité de son travail est d'ailleurs soulignée dans le compte rendu de l'événement⁵⁵.

Joseph Lepage est mort en novembre 1926 et ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale de Rimouski. Fait relativement rare pour un citoyen « ordinaire », sa rubrique nécrologique s'étend sur deux pages, sur un total de quatre

JOSEPH LEPAGE

— AGENT GENERAL —

RIMOUSKI — — — P. Q.

TOUJOURS EN MAINS



Voitures d'hiver et d'été,
Magnifiques Buggies
bourrés en cuir.

La seule maison vendant des voitures avec essieux PATENTES AMERICAINS. Chaque acheteur aura une garantie de la maison pour un an.
VOITURES D'OUVRAGES GARANTIES.
Représentant la meilleure maison pour EVGINS à vapeur.

EPITAPHES EN MARBRE, DE TOUS LES PRIX.

Annnonce de Joseph Lepage dans le *Progrès du Golfe* du 29 avril 1904.

colonnes, dans le *Progrès du Golfe* du 3 décembre 1926. Pour l'occasion, un nombre impressionnant de visiteurs se sont déplacés, non seulement en provenance de Rimouski, mais de plusieurs endroits du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. La plupart des membres du clergé de Rimouski et des notables y assistent, ainsi que plusieurs dizaines de citoyens. Après son décès, le souvenir de Joseph Lepage semble s'évanouir : il faut dire que seul un de ses fils demeurait encore au Bas-Saint-Laurent au moment des obsèques. Les deux autres avaient déjà quitté la région depuis plusieurs années, tout comme ses frères et ses sœurs.

Le pianoforte a appartenu à Joseph Lepage jusqu'en juillet 1926, date à laquelle il le cède au Séminaire de Rimouski. Les archives et les annuaires du Séminaire nous permettent d'apprendre certains détails concernant cette acquisition. Entre autres, on y apprend qu'en juillet 1926, Joseph Lepage était atteint d'une « longue et souffrante maladie ». Il est fort probable qu'Édouard Lepage, son fils aîné, ait joué un rôle dans le don de l'instrument au Séminaire. Édouard, en effet, avait fait ses études au petit Séminaire, avait été ordonné prêtre en mai 1926 et était devenu professeur au Grand Séminaire en juin 1926. Lorsque Joseph Lepage offre le pianoforte au Séminaire, celui-ci venait alors d'entreprendre le projet de constituer un musée. Selon les registres du Séminaire, le don de Joseph Lepage comprend, en plus de l'instrument, « un musée complet : travail de 42 ans⁵⁶ ». On apprend donc par ce don que Joseph Lepage avait amassé,

pendant 42 ans, une grande quantité d'objets qui constituaient un musée privé, vraisemblablement le premier musée connu à Rimouski. Parmi ces objets, on retrouvait⁵⁷, outre « un ancien piano anglais⁵⁸ », des meubles et des instruments anciens, la première horloge de l'église de Rimouski, des débris de la flotte de Walker⁵⁹, un boulet du « Snow⁶⁰ », une baïonnette prussienne de 1870, une baïonnette anglaise de 1837, une carabine de la guerre de Crimée et une canne ayant appartenu à l'ermite Tous-saint Cartier⁶¹. Pour entreposer une telle collection, Joseph Lepage devait posséder un bâtiment suffisamment grand. Bien que sa dernière adresse soit inconnue, on apprend dans le *Progrès du Golfe* du 15 janvier 1909⁶² que l'Imprimerie Générale avait fait l'acquisition de la résidence de Joseph Lepage (qui appartenait auparavant à J. A. Martin, collecteur de douane) pour y déménager son commerce, les anciens locaux étant devenus trop exigus. On suppose donc que Joseph Lepage devait disposer de beaucoup d'espace pour le rangement et, possiblement, l'exposition de sa collection.

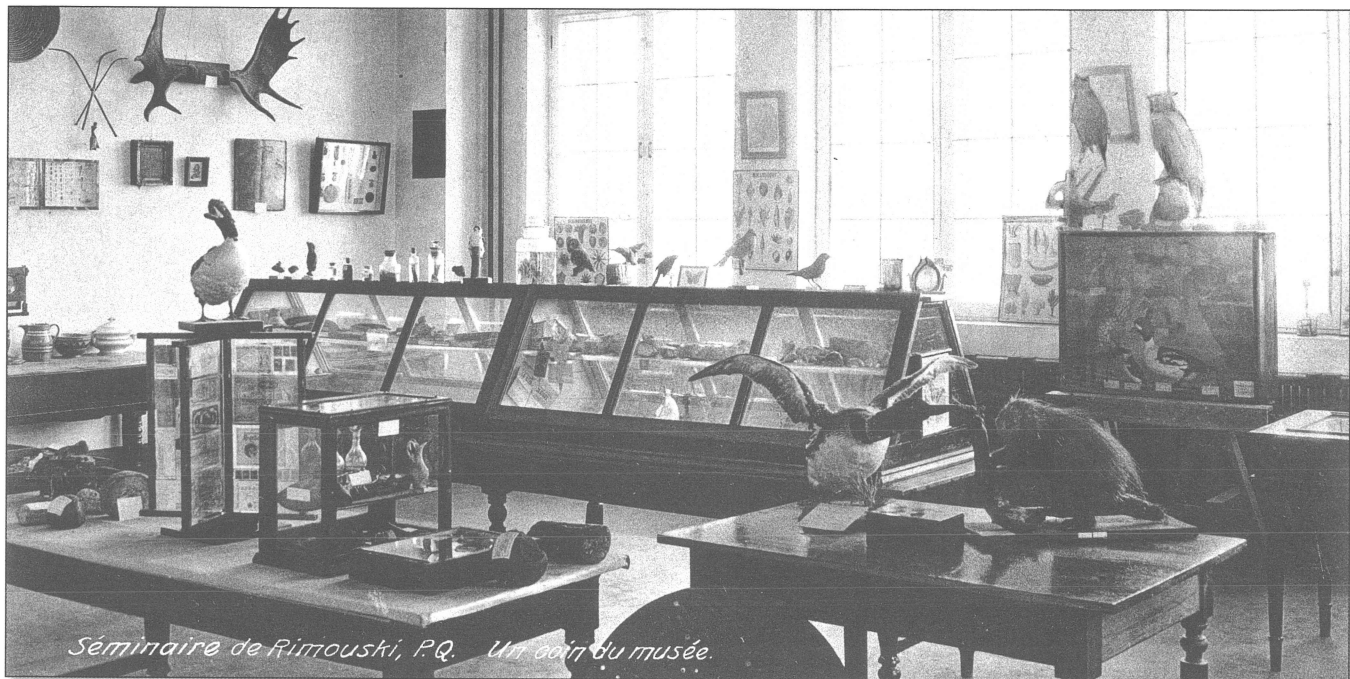
On ignore de quelle façon et à quel moment précis Lepage a acquis le pianoforte, sinon que cette acquisition est probablement postérieure au 27 novembre 1900. Ce que l'on sait, par contre, c'est que tout comme François-Xavier Poulin et ses deux fils Alphonse et Denis, Lepage était impliqué au sein de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Il est donc probable qu'Ernest Poulin, fils d'Alphonse et petit-fils de François-Xavier, ait cédé l'instrument à Joseph Lepage, un homme ayant connu son père et

son grand-père. Malheureusement, aucun document n'a été trouvé en appui à cette hypothèse.

3. De la collection du Séminaire de Rimouski au Conservatoire

À l'étroit dans l'édifice qu'il occupe depuis l'incendie de 1876, le Séminaire de Rimouski souhaitait s'agrandir au début du siècle en construisant un édifice plus spacieux, qui abrite maintenant le Cégep de Rimouski. Pendant la construction de l'édifice, entre 1922 et 1925 plusieurs projets sont dans l'air, dont celui d'aménager un musée. Ce projet est expliqué dans l'annuaire du Séminaire de 1927 : « Le Séminaire a entrepris la formation d'un musée. Les dons reçus ces années passées, constituent déjà un noyau important que nous espérons voir s'augmenter chaque année. Nous invitons tous ceux qui s'intéressent à la chose à contribuer au développement de ce musée. Nous acceptons toujours avec plaisir monnaies, antiquités, animaux et oiseaux naturalisés, minéraux, coquillages, enfin tout ce qui a de l'intérêt pour la numismatique et l'histoire naturelle. Un local à l'abri de tout incendie assure la conservation des objets qui entourent le musée⁶³. » À partir de 1927, chaque numéro de l'annuaire comporte la liste des dons faits au musée au cours de l'année, ce qui permettrait théoriquement de reconstituer le catalogue complet de ce musée.

Le pianoforte a fait partie de la collection du musée jusqu'à sa dispersion entre 1967 et 1972. L'étude de cette dispersion permettra de comprendre comment le pianoforte a abouti au Conservatoire et pourquoi les objets de



Le musée du Séminaire de Rimouski. Carte postale. CEDAD. Fonds Isidore Blais.

musée du Séminaire ne se sont pas retrouvés au Musée régional de Rimouski. Une correspondance conservée au Centre d'archives et de documentation de la Corporation du Séminaire de Rimouski (CEDAD) entre la Corporation du Séminaire et la Cité de Rimouski fait la lumière sur ces questions.

Le 19 septembre 1968, la Corporation du Séminaire de Rimouski répond à une demande antérieure formulée par la Cité de Rimouski : celle-ci souhaitait que la Corporation lui fasse don des objets de son musée, en vue de la création d'un musée régional. La Corporation a alors accepté de donner ses objets à la Cité à la condition explicite qu'ils soient « réellement mis en valeur dans un local convenable, qui offre un cadre approprié, un accès facile et la sécurité⁶⁴ ». Quelques mois plus tard, le 6 mars 1969, un procès-

verbal de la Corporation mentionne que « certaines collections utiles à l'enseignement (minéralogie) ont été données au Collège⁶⁵ ». Le même document précise que « les autres collections sont déjà en possession de la Cité de Rimouski qui est en train de leur aménager un endroit convenable⁶⁶ ». À ce moment, les objets sont entreposés au centre civique. Le Musée du Québec a également tenté de mettre la main sur la collection du Séminaire, mais sa demande, faite en 1972, arrive trop tard⁶⁷. Le 31 août de la même année, une lettre à la Corporation, écrite à la demande du conseil exécutif du Musée régional de Rimouski, résume la situation et confirme que le centre civique devait initialement héberger le musée régional. On y apprend que la décision gouvernementale d'attribuer au Musée régional de Rimouski le domaine des arts plastiques a

remis en question la pertinence du don fait par la Corporation du Séminaire. En effet, peu d'objets de la collection du musée du séminaire présentaient un intérêt artistique.

Des démarches ont donc été entreprises par la Corporation du Séminaire et la Cité de Rimouski. Elles ont mené au transfert à l'Université du Québec à Rimouski des objets liés à l'histoire naturelle, afin qu'un musée de l'environnement y soit aménagé⁶⁸. Les démarches ont aussi entraîné le transfert au Musée de tous les objets de la collection « en rapport avec les arts plastiques⁶⁹ ». Ces pièces d'orfèvrerie et de sculpture devaient alors être intégrées au sein d'une collection permanente exposée au grand public – collection qui n'est toujours pas exposée à l'heure actuelle. Une fois soustraits de la collection du Musée les

minéraux (donnés au Cégep), les éléments d'histoire naturelle (remis à l'UQAR) et les objets d'art (donnés au Musée régional), le mystère demeure quant au destin des pièces de monnaie, armes, reliques et autres objets à dimension historique.

Le pianoforte a donc été déplacé au centre civique lors de l'opération qui visait à doter la ville d'un musée régional. Une fois la vocation du musée déterminée en 1972, il est fort probable que l'instrument soit resté au centre civique en attendant l'ouverture

du Conservatoire de musique de Rimouski, planifiée pour 1973. Cela expliquerait pourquoi cet instrument, selon des employés, se trouvait déjà sur les lieux lors de l'ouverture de l'institution. Le directeur du Conservatoire, Benoît Plourde, a fait restaurer l'instrument en 2014. Le pianoforte a finalement été présenté au public rimouskiois le 27 mars 2015, après être demeuré dans l'oubli pendant plusieurs décennies au cours desquelles on l'utilisait comme table basse!

Parfois, les petits mystères sont les plus intéressants : un instrument de musique ancien et une étiquette vieillie sur laquelle sont inscrits deux noms ainsi qu'une date ont ouvert une porte sur un pan inconnu de l'histoire rimouskoise. Aujourd'hui, il est possible de retracer en partie le trajet du pianoforte du Conservatoire de Rimouski, complètement oublié au cours des 195 dernières années.

Principaux événements associés à l'instrument depuis sa fabrication

<i>Date</i>	<i>Description de l'événement</i>	<i>Personnages/Institutions</i>	<i>Lieu</i>
1819-1820	Fabrication du pianoforte	Muzio Clementi & Co.	Londres (26, rue Cheapside)
Inconnue. Probablement vers 1820-1821.	Importation au Canada	Possiblement par la Famille Poulin ou la famille Juchereau-Duchesneay	
Inconnue. Possiblement vers 1840.	Acquisition par les Poulin. Donation possible à Alphonse Poulin, puis à Ernest Poulin.	F.-X. et Fanny Poulin Alphonse Poulin Ernest Poulin	Rimouski
Inconnue. Probablement après le 27 novembre 1900.	Intégré au musée privé de Joseph Lepage	Joseph Lepage	Rimouski
Juillet 1926	Don au Musée du Séminaire	Édouard Lepage Corporation du Séminaire	Séminaire de Rimouski, 1926-1967 Grand Séminaire, 1967-1968
Vers 1968-1972	Entreposage au centre civique	Cité de Rimouski	Rimouski
1973	Ouverture du Conservatoire – locaux du centre civique	Conservatoire de musique de Rimouski	Rimouski
2014	Restauration de l'instrument	Marcel Lapointe, restaurateur Benoît Plourde, directeur du Conservatoire	Québec-Rimouski

Notes

- 1 L'auteur tient à souligner que de telles recherches n'auraient pu être fructueuses sans l'aide de précieuses personnes-ressources et d'organismes culturels indispensables. Il adresse ainsi ses remerciements à l'équipe de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et tout spécialement à Donald O'Farrel. Il remercie Guylaine Rioux du CÉDAD, l'archiviste Sylvain Gosselin de l'archevêché de Rimouski, l'historien Mario Mimeault et l'équipe de la Société rimou-skoise du patrimoine. Il remercie en particulier Carl Johnson, Jean-François Lepage, Alain Ross et Eve Marie Roy, ainsi que Marie-Ange Croft et Claude La Charité, du Centre Joseph-Charles Taché de l'UQAR, et l'historien Jean-René Thuot de l'UQAR. Il offre aussi ses remerciements à Marcel Lapointe, restaurateur du pianoforte. Toutes ces personnes l'ont généreusement aidé à mener à bien ses recherches.
- 2 Kurt Vignola détient un baccalauréat en histoire et un diplôme d'études supérieures spécialisées en développement régional. Il enseigne l'histoire au Cégep de Rimouski depuis 2005. Il a également livré près de 150 chroniques historiques sur les ondes d'ICI Radio-Canada Première, Bas-Saint-Laurent, entre 2010 et 2015.
- 3 La dénomination de l'instrument peut poser problème. Certains auteurs considèrent que les pianofortes sont de forme rectangulaire alors que, pour d'autres, l'instrument rectangulaire serait un forte-piano, alors que l'instrument en forme d'aile serait un pianoforte. Les auteurs anglophones et européens consultés dans le cadre de cette recherche utilisent tous le terme « pianoforte » pour désigner l'instrument rectangulaire. Nous utiliserons cette même dénomination.
- 4 À première vue, on pourrait hésiter entre « Dr Poulin » et « Dr Paulin ». Les recherches effectuées ont cependant établi que le nom indiqué est bien « Poulin ».
- 5 Juliette Garrigues, « Piano, en bref », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [http://www.universalis.com/encyclopedie/piano-en-bref/] (Consulté le 25 mars 2015).
- 6 Josiane Bran-Ricci, « Clavicorde », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [http://www.universalis.com/encyclopedie/clavicorde/] (Consulté le 25 mars 2015).
- 7 *Idem*.
- 8 Robert Veyron-Lacroix et Josiane Bran-Ricci, « Clavecin », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [http://www.universalis.com/encyclopedie/clavecin/] (Consulté le 25 mars 2015).
- 9 Juliette Garrigues, *op. cit.*
- 10 *Idem*.
- 11 Marc Vignal, « Clementi, Muzio » – (1752-1832) », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/muzio-clementi/] (Consulté le 9 mars 2015).
- 12 Anton Schindler, *Beethoven as I Knew Him: a Biography*, Mineola, New York, Dover Publications inc., traduit de l'allemand par Constance S. Jolly, 3^e édition révisée, 1966. p. 379.
- 13 Cet auteur est docteur en archéologie et enseignant-conférencier au Cybergymnaset de Mälmo en Suède.
- 14 Leif Shalqvist, *Clementi & co 1798-1830 Pianoforte Manufacture in London*, 2013, 36 pages, [En ligne], [http://www.squarepianotech.com/wp-content/uploads/2012/04/Clementi_Co_%C2%A9_Leif_Sahlqvist_20131small.pdf] (Consulté le 9 mars 2015).
- 15 Les activités de cette entreprise, incluant la période Clementi, ont également été documentées dans Leon Platinga, *Clementi. His Life and Music*, London, Oxford University Press, 1977.
- 16 Robert Palmieri, *The Piano: an Encyclopedia*, 2^e édition, New York, Robert Palmieri, 2003, p. 221.
- 17 Pascal Vandervellen, *Le piano de Style en Europe : des origines à 1850*, Liège, Mardaga Éditeur, 1994, p. 72.
- 18 Voir à ce sujet les ouvrages de Martha Clinkscale, *Makers of the piano. 1700-1820*, London, Oxford University Press, 1993; ainsi que *Makers of the piano. 1820-1860*, London, Oxford University Press, 1999.
- 19 Marcel Lapointe, qui a restauré l'instrument, en arrive plutôt à la conclusion qu'il date de 1814. Sa méthode de datation consistait à mesurer la longueur des cordes, qu'il comparait à des tables de références datées. Il a également eu des échanges avec un regroupement de restaurateurs de pianoforte du Royaume-Uni.
- 20 Nicole Cloutier a d'ailleurs effectué une recherche très similaire dans « Quelques instruments de musique du XIX^e siècle dans la collection du Musée du Château Ramezay », *Bulletin de la culture matérielle*, vol. 45, 1997. Nous emprunterons une partie de sa démarche.
- 21 « Premiers instruments au Canada », dans *Encyclopédie de la musique au Canada*, tome III, Montréal, Fides, 2^e édition, 1993, p. 2723.
- 22 Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Montréal, Fides, 1971, p. 396 – voir la note de bas de page 6.
- 23 Édouard-Zotique Massicotte. « Quelques anciens pianos », dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 37, n^o 10, 1931, p. 618.
- 24 En effet, si on se fie aux ouvrages retraçant l'historique de l'entreprise et aux recherches de Sahlqvist, ce piano aurait plutôt été fabriqué entre 1796 et 1801.
- 25 Selon É.-Z. Massicotte, aucun Canadien français n'œuvre dans ce commerce avant le milieu du 19^e siècle (*op. cit.*, p. 620).
- 26 Comme l'explique Georges Bervin dans son article « Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830 », dans le *Bulletin de la culture matérielle*, vol. 17, 1983.

- 27 Philippe Aubert de Gaspé, *op. cit.*, p. 396.
- 28 Alphonse Fortin en fait brièvement mention dans *Centenaire de Rimouski Album souvenir 1829-1929*, p. 74 – sans être certain de sa date d'installation. On le mentionne également dans Paul Larocque (dir.) *et al.*, *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 2006, 411 p., comme l'« un des premiers médecins de Rimouski » (p. 115). Un article du numéro 42 de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* évoque également son implication dans la Société Saint-Vincent-de-Paul et dans la formation du docteur Josué Pinault.
- 29 Baptême, 12 avril 1812, registres de la paroisse de Sainte-Famille, île d'Orléans. Ancestry.com. *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1967* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc., 2008. Données originales : Gabriel Drouin, comp. *Drouin Collection*. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin.
- 30 Louis-Philippe Turcotte, *Histoire de l'île d'Orléans*, Québec, Ateliers typographiques du Canadien, 1867, p. 57.
- 31 Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, *Statuts, règles et règlements du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada avec tous les amendements jusqu'au 8 juillet 1874*, Montréal, 1875, p. 46.
- 32 Acte #995 du Notaire Joseph Garon, daté du 26 mai 1840. BAnQ Rimouski.
- 33 Dans son *Énoncé des titres, terres et terrains en la ville de Rimouski, 1933*. Ouvrage non publié dont une copie électronique peut être consultée sur le site web de BAnQ. Le terrain de F.-X. Poulin est mentionné aux p. 71, 75 et 76.
- 34 Publication des bans, 13 octobre 1840. *Registre de la Basilique Notre-Dame de Québec*. Ancestry.com.
- Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1967* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc., 2008. Données originales : Gabriel Drouin, comp. *Drouin Collection*. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin.
- 35 Pierre-Georges Roy, *La famille Juchereau-Duchesnay*, Lévis, 1903, p. 293.
- 36 *Ibid.*, p. 298.
- 37 *Ibid.*, p. 428.
- 38 Louis-Philippe Turcotte, *op. cit.*, p. 54-55.
- 39 La plupart de ces actes sont passés devant le notaire Pierre Gauvreau.
- 40 *Journaux de l'assemblée Législative du Bas-Canada*, volume 10 (14 Victoriae 28^e Maii), p. 33.
- 41 « Réquisition des habitants de Rimouski, au Révd. Messire Cy. Tanguay prêtre curé de Rimouski », 10 mai 1853, Archives de l'Archevêché de Rimouski, [préciser le fonds d'archives].
- 42 *Progrès du Golfe*, 1^{er} avril 1910.
- 43 Claude La Charité, « De l'Institut littéraire au Séminaire de Rimouski : archéologie d'une bibliothèque, 1855-1892 », dans *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 1, Québec, BAnQ, 2009, p. 8, [En ligne], [http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/revue_banq/revue_2009-pages6-19.pdf] (Consulté le 1^{er} mars 2015).
- 44 Jacques Morin, « La société St-Vincent-de-Paul de Rimouski (1872) » dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 16, n° 42, p. 31 : M. André-Elzéar Gauvreau aurait fait son éloge devant les membres de la Société après son décès : « Monsieur Poulin mérite à plus d'un titre notre reconnaissance pour les soins assidus qu'il n'a cessé, en tout temps, de prodiguer à nos pauvres souffrants. Non seulement il donnait ses soins à nos pauvres, mais encore il n'a jamais exigé aucune rémunération. »
- 45 *Ibid.*, p. 33.
- 46 BAnQ Rimouski, Fonds Famille Tessier, P1, S2.
- 47 Le testament a été rédigé le 22 novembre 1871.
- 48 Inhumation, 4 décembre 1871. Ancestry.com. *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1967* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc., 2008. Données originales : Gabriel Drouin, comp. *Drouin Collection*. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin.
- 49 Source : Comité du dictionnaire, *Dictionnaire généalogique des familles Lepage*, tome 1, 2^e édition, Association des Lepage d'Amérique, 2009. Joseph Lepage et sa famille sont mentionnés à la p. 130.
- 50 Son nom n'apparaît dans pratiquement aucun ouvrage ou article traitant de l'histoire de la ville.
- 51 *Progrès du Golfe*, 24 décembre 1909 – Supplément de Noël.
- 52 *Progrès du Golfe*, 26 novembre 1926.
- 53 *Progrès du Golfe*, 31 janvier 1919.
- 54 *Progrès du Golfe*, 31 janvier 1919.
- 55 Comité central des fêtes jubilaires, *Les noces d'argent épiscopales de sa Grandeur Monseigneur A.-A. Blais, 2^e évêque de Rimouski; suivi de Les noces d'or sacerdotales*, Québec, Impr. Charrier et Dugal, 1918, 221 p.
- 56 CEDAD, Registre manuscrit du Séminaire, 46 A5.
- 57 La liste qui suit est reconstituée à partir de trois sources disponibles au CEDAD : l'Annuaire du Séminaire de 1967, le registre manuscrit du Séminaire (46 A5) et une liste dactylographiée des dons au musée (46 A5, p. 9).
- 58 L'expression sur l'étiquette est la même que celle de l'annuaire du Séminaire de l'année 1927, p. 120.
- 59 Ce naufrage aurait eu lieu à l'île aux Œufs du Bic, en 1711, selon Jean LaFrance, *Les épaves du Saint-Laurent (1650-1760)*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972, p. 118.
- 60 Il s'agit peut-être d'une erreur. Le « Snow » en question pourrait plutôt être le seneau qui aurait fait naufrage près de l'île Saint-

- Barnabé, probablement en 1757, un navire que certains appellent à tort *La Macrée*.
- 61 Cette canne est maintenant en possession de l'archevêché de Rimouski.
- 62 Voir *Progrès du Golfe*, édition du 15 janvier 1909, p. 2.
- 63 CEDAD, *Annuaire du Séminaire de Rimouski*, année 1927, p. 118-119.
- 64 CEDAD, document 68-L-31, 46 A5 #2.
- 65 CEDAD, document 325.501 977-10.
- 66 *Ibid.*
- 67 CEDAD, document 325.501 972-3.
- 68 Projet que l'Université du Québec à Rimouski a mis plus de trente ans à réaliser, encore que ce local est difficilement accessible aux citoyens de nos jours.
- 69 CEDAD, document 325.580 972-1.



sémaphore

Dépôt numérique de l'UQAR

Sémaphore, c'est bien plus qu'un recueil de thèses et de mémoires académiques!

Retrouvez-y tous les anciens numéros de votre revue L'Estuaire*
Repérez rapidement l'information désirée : mots du texte, titre, auteur, etc.
C'est simple et gratuit!

Pour y accéder : <http://semaphore.uqar.ca>

**Le présent numéro et le numéro antérieur ne sont pas accessibles (embargo de deux ans).*

L'histoire d'un cours d'eau étouffé par un aménagement d'urgence : le cas du Bonhomme-Morency au Bas-Saint-Laurent

Véronic PARENT, Thomas BUFFIN-BÉLANGER et Christian NOZAIS¹

Résumé

Depuis la période agroforestière, plusieurs cours d'eau du Québec ont été transformés, pour favoriser leur utilisation et celle des terres environnantes, pour diminuer les risques fluviaux ou encore pour répondre à une crise environnementale. Cet article présente ainsi l'histoire d'un petit cours d'eau, nommé Bonhomme-Morency, ayant subi d'imposants aménagements depuis la fin des années 1970. Ce ruisseau, situé dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, au Bas-Saint-Laurent, est un affluent de la rivière Trois-Pistoles. Afin d'évaluer l'impact d'interventions aussi imposantes, une étude sur le cours d'eau Bonhomme-Morency a été réalisée. Elle avait notamment pour objectif de reconstituer l'historique des interventions humaines ainsi que des décisions et actions des instances, au cours des dernières décennies, ayant mené à des perturbations importantes et à des changements morphologiques majeurs. L'histoire du ruisseau Bonhomme-Morency illustre l'importance d'un changement dans les perceptions environnementales et dans les processus de gestion du

gouvernement, ces derniers étant peu adaptatifs et proactifs. Il importe d'assurer la cohésion entre les valeurs locales, politiques, sociales, culturelles, esthétiques et écologiques, ainsi que de respecter l'évolution et la complexité d'un cours d'eau.

1. Introduction

Cet article présente l'histoire du cours d'eau Bonhomme-Morency de 1968 à nos jours. Le ruisseau Bonhomme-Morency, surnommé ainsi en mémoire de Basile Baucher, dit Morency, et surnommé « Bonhomme » (vers 1769-1865)², est situé dans la

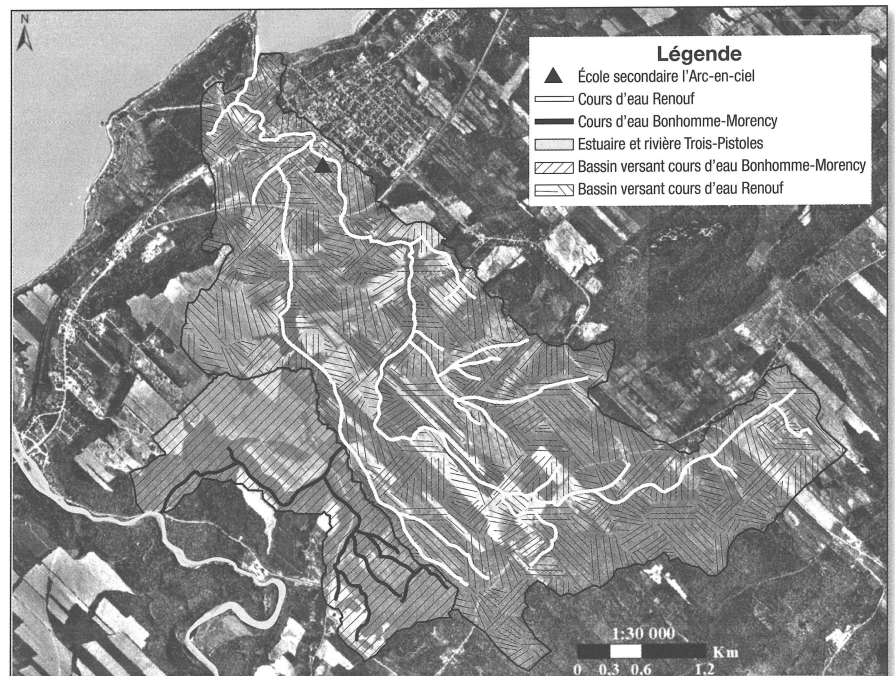


Figure 1 - Bassins versants des cours d'eau Renouf (partie hachurée) et Bonhomme-Morency (partie rayée) situés dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges (avant le détournement).



Figure 2 - Photo illustrant l'enrochement du cours d'eau Bonhomme-Morency.
Source : V. Parent 2010.

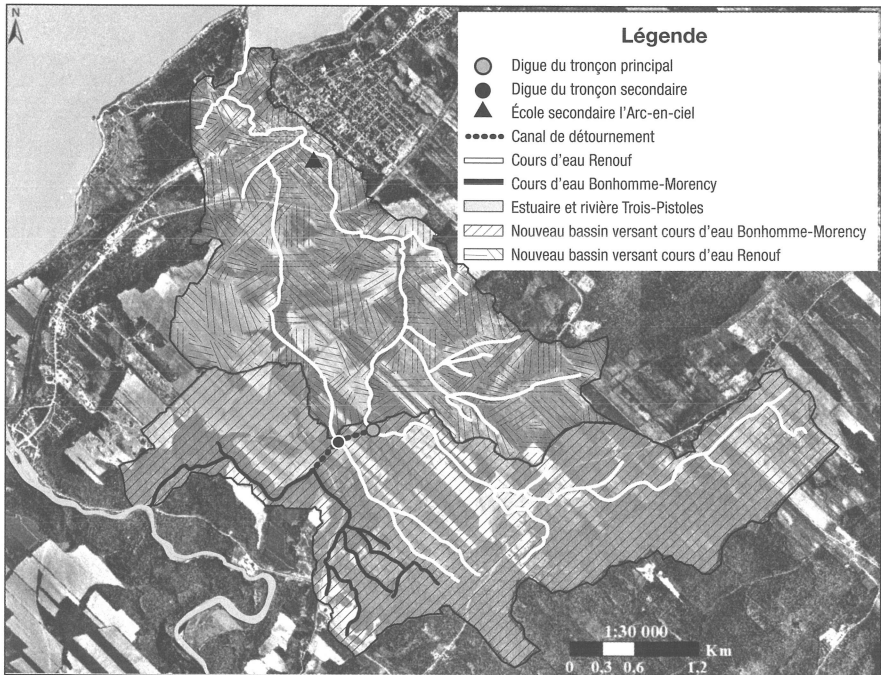


Figure 3 - Nouveaux bassins versants du ruisseau Renouf (partie hachurée) et du Bonhomme-Morency (partie rayée) situés dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges (après le détournement).

municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. Il est un affluent de la rivière Trois-Pistoles (Figure 1). Il a fait l'objet d'un enrochement de grande envergure en 2009 (Figure 2). Cet aménagement faisait suite au détournement des eaux de ruissellement de plus de 40 % de la superficie du bassin versant naturel du ruisseau Renouf vers la rivière Trois-Pistoles via le ruisseau Bonhomme-Morency (Figure 3). Cette intervention, menée par le gouvernement du Québec en 1977, faisait suite à une augmentation de la fréquence des inondations du ruisseau Renouf au centre-ville de Trois-Pistoles (Figure 4). Le cours d'eau Bonhomme-Morency recevait initialement les eaux d'un bassin versant d'une superficie d'environ trois kilomètres carrés. Le détournement a multiplié par trois la superficie drainante, ce qui a rehaussé le débit de pointe du ruisseau Bonhomme-Morency de manière désastreuse : selon la MRC des Basques, les répercussions de l'augmentation des débits constituent l'un des pires désastres environnementaux du Bas-Saint-Laurent³.

Les systèmes fluviaux sont sensibles aux changements de débits liquides (eau) et solides (sédiments)^{4,5}. L'augmentation des débits dans le ruisseau Bonhomme-Morency a provoqué un ajustement morphologique majeur sur deux kilomètres du cours d'eau. Le fort dénivelé entre la confluence du canal de dérivation et l'embouchure du ruisseau Bonhomme-Morency avec la rivière Trois-Pistoles a provoqué une forte incision, ce qui a eu pour conséquence d'entraîner un élargissement marqué du cours d'eau par des décrochements de berges et un

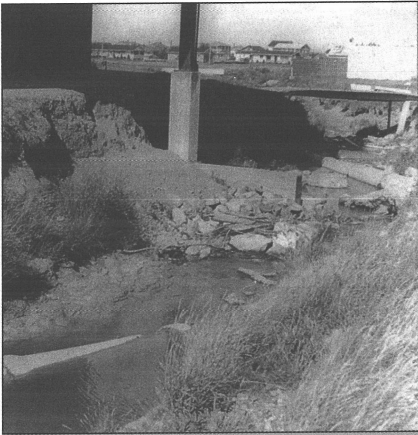


Figure 4 - Photos datant des années 1970 et illustrant les dommages causés par les crues dans le ruisseau Renouf près de l'école de secondaire (avant le détournement). Source : archives de la ville de Trois-Pistoles.



Figure 5 - Photos illustrant la forte incision (A), l'érosion des berges et les coulées boueuses (B), les arbres accumulés dans le lit (C, D) du cours d'eau Bonhomme-Morency à l'année 2008. Source : MRC des Basques.



transport spectaculaire de sédiments dans la rivière Trois-Pistoles (Figure 5). Une dégradation rapide des habitats aquatiques s'est produite dans le cours d'eau. En effet, la dynamique d'un écosystème est très sensible aux changements hydromorphologiques^{6, 7}. Des craintes pour les habitats aquatiques de la rivière Trois-Pistoles ont aussi été soulevées.

Durant les vingt dernières années, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et la MRC des Basques ont fait de nombreuses pressions sur le gouvernement du Québec pour que des actions soient entreprises afin de contrer l'incision du lit et l'érosion des berges du cours d'eau Bonhomme-Morency. Des travaux majeurs d'enrochement ont finalement été financés par le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) à l'hiver 2009 et dirigés par une firme d'ingénierie. Cet enrochement d'envergure n'a pas d'équivalent dans les rivières du Bas-Saint-Laurent. Les travaux de stabilisation ont nécessité un investissement de plus de trois millions de dollars. L'eau circule aujourd'hui sous l'enrochement (Figure 2), à l'exception des périodes de crues, où l'eau est visible à la surface du lit. L'objectif de cet aménagement était de répondre rapidement au problème de l'apport élevé en sédiments fins dans la rivière Trois-Pistoles à la suite du détournement des eaux vers le ruisseau Bonhomme-Morency⁸. Aucun objectif de restauration du cours d'eau n'était envisagé.

De l'augmentation des débits à l'enrochement majeur, le ruisseau Bonhomme-Morency a subi des perturbations intenses au



Tableau 1 : Noms, professions et organismes représentés par les cinq personnes interviewées selon leur implication dans l'histoire du cours d'eau Bonhomme-Morency.

<i>Nom des personnes interviewées</i>	<i>Profession et organisme représenté</i>	<i>Implication dans le projet</i>
M. André Leblond	Maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et ancien préfet de la MRC des Basques	<ul style="list-style-type: none"> • Connaît le cours d'eau depuis son jeune âge • A observé l'évolution rapide du ruisseau depuis le détournement en 1977 • A fait de nombreuses pressions auprès du gouvernement afin que des actions soient entreprises pour stabiliser le ruisseau Bonhomme-Morency
M. Benoît Rheault	Aménagiste à la MRC des Basques	<ul style="list-style-type: none"> • A été impliqué dans les pressions faites au gouvernement • A rédigé un communiqué de presse en 2007 et a échangé à quelques reprises avec les médias pour faire connaître la problématique du ruisseau
M. Christian Lavoie	Chargé de projets à la Direction des barrages publics du CEHQ	<ul style="list-style-type: none"> • A pris en charge le dossier du cours d'eau Bonhomme-Morency en 2008 • A été mandaté à la réalisation de l'aménagement
M. Simon Goyette	Ingénieur civil à la firme AECOM	<ul style="list-style-type: none"> • A travaillé sur les plans et devis des travaux de stabilisation du cours d'eau Bonhomme-Morency • A assisté à quelques reprises aux travaux d'encrochement à l'hiver 2009
M ^{me} Claudine Forget	Analyste du secteur hydrique et humide au MDDEFP	<ul style="list-style-type: none"> • A analysé et accepté la demande de certificat d'autorisation permettant les travaux de stabilisation du cours d'eau • A visité le site de la Bonhomme-Morency avant et après l'intervention de 2009

cours des trente dernières années. C'est pour examiner les réponses morphologiques et écologiques du ruisseau à ces perturbations qu'un suivi et une analyse hydrogéomorphologiques ont été réalisés, dans le cadre d'un projet de maîtrise à l'Université du Québec à Rimouski⁹. L'histoire présentée dans cet article se concentre sur les décisions et les actions qui ont provoqué des changements morphologiques du cours d'eau. Elle permet de mieux saisir la succession de décisions ayant mené à l'apparition d'un cours d'eau rocheux qui marquera les paysages fluviaux du Bas-Saint-Laurent pendant plusieurs décennies.

L'histoire du ruisseau Bonhomme-Morency a été reconstituée à partir de trois sources d'information. D'abord, les archives de la MRC des Basques, de la ville de Trois-Pistoles et de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges ont été consultées au cours de l'année 2012. Ces documents contenaient des renseignements datant des premières inondations au centre-ville de Trois-Pistoles. Plusieurs lettres entre le gouvernement du Québec, la MRC des Basques, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et la ville de Trois-Pistoles ont été récupérées dans les archives et sont citées en référence à la fin de cet article. Ensuite, cinq personnes (Tableau 1) étant intervenues dans l'histoire du ruisseau Bonhomme-Morency ont été interviewées afin de connaître leur rôle et leurs perceptions en regard de la problématique du cours d'eau. Finalement, une photo-interprétation historique a permis de reconstituer l'évolution des changements morphologiques survenus après le

détournement d'une partie des eaux du ruisseau Renouf. Des photos aériennes (1 : 15 000 de 1985, 1990 et 1995 et 1 : 10 000 de 1976) et des orthophotographies (1 : 40 000 de 2001) du ministère des Ressources naturelles du Québec ont été utilisées. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a accordé au projet deux photos aériennes 1 : 60 000 de l'année 2004.

2. Historique des interventions

2.1 Le détournement du ruisseau Renouf

L'histoire commence avec la construction de l'école secondaire L'Arc-en-ciel, en 1968, dans la ville de Trois-Pistoles. L'école est construite au centre d'une zone de laminage naturel¹⁰ dans la partie aval du ruisseau Renouf¹¹. L'implantation de l'école nécessite l'aménagement d'un canal de dérivation à ciel ouvert à l'est de l'école ainsi qu'une canalisation fermée sous le stationnement du côté ouest. La taille des canalisations est toutefois mal évaluée et s'avère insuffisante pour assurer tout le passage de l'eau lors des crues du ruisseau Renouf. Annuellement, des inondations dans le secteur de l'école surviennent lors des crues printanières et automnales. Les inondations créent des dommages aux rues avoisinantes et aux propriétés riveraines, et empêchent tout développement résidentiel dans les secteurs environnants¹² (Figure 4). De nombreuses plaintes, formulées par la Commission scolaire régionale du Grand-Portage et par des résidents du secteur inondé, sont adressées au conseil municipal de la ville de Trois-Pistoles.

À l'automne 1973, le ministère des Richesses naturelles du Québec (MRN) contacte la ville de Trois-Pistoles et la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. Il leur annonce que le Ministère interviendra financièrement pour régler les problèmes d'inondation¹³. Le Ministère prévoit implanter des ouvrages de rétention et de dérivation de 430 000 \$ dans le bassin versant du ruisseau Bonhomme-Morency, appelé *Ruisseau sans nom* à cette époque¹⁴. Cet aménagement a pour objectif de diminuer, en ville, le débit de pointe du ruisseau Renouf et de permettre le redimensionnement de la canalisation sur le terrain de l'école secondaire.

En 1977, deux digues sont érigées à la hauteur du 2^e Rang Ouest pour contrôler la quantité d'eau des tronçons principal et secondaire coulant vers le centre-ville^{15, 16}. Une canalisation d'une longueur de sept cents mètres est aussi construite pour détourner les eaux en surplus vers la rivière Trois-Pistoles. Chez la majorité des propriétaires riverains au centre-ville de Trois-Pistoles, le lit majeur du ruisseau Renouf est remblayé et des murets de protection sont érigés. Finalement, le MRN exproprie environ quinze mètres de bandes riveraines de part et d'autre du cours d'eau Bonhomme-Morency¹⁷. Les coûts finaux engendrés par les travaux de détournement ne sont présentés dans aucun document retrouvé dans les archives.

En 1986, une entente a lieu entre la ville de Trois-Pistoles et le ministère de l'Environnement du Québec pour assurer l'entretien et l'efficacité des ouvrages de rétention et de dérivation¹⁸. En résumé,

le ministère de l'Environnement s'engage à entretenir les ouvrages de contrôle et de dérivation et à assumer les coûts de déneigement des chemins d'accès aux ouvrages. Pourtant, depuis le milieu des années 1990, plus aucune régulation des débits dans les digues n'est effectuée¹⁹. Une grande quantité d'eau s'écoule en permanence vers le ruisseau Bonhomme-Morency.

2.2 Les impacts sur le ruisseau Bonhomme-Morency et la rivière Trois-Pistoles

La superficie initiale du bassin versant du cours d'eau Bonhomme-Morency est de 3,1 km² et se compose de 41 % de zones forestières et de 59 % de zones agricoles. Avant le détournement, le ruisseau se traversait d'une seule enjambée et l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) y était pêché²⁰. La portion du bassin versant du ruisseau Renouf détournée a augmenté la superficie de drainage du ruisseau Bonhomme-Morency à 8,8 km², soit presque trois fois sa superficie initiale (Figure 3). C'est en 2006 que la Commission de toponymie du Québec officialise le nom du cours d'eau du Bonhomme-Morency, communément appelé le ruisseau Bonhomme-Morency²¹.

Le détournement d'une partie des eaux du cours d'eau Renouf dans celui du Bonhomme-Morency a les effets escomptés pour la ville de Trois-Pistoles. Le peu d'eau coulant dans la rivière Renouf ne provoque plus d'inondations dans les secteurs à risque près de l'école secondaire. Toutefois, le problème est déplacé en amont du cours d'eau Bonhomme-Morency. Les eaux détournées entraînent une série d'ajustements

causés par une forte érosion et une incision du lit du ruisseau (Figure 5A). Ces processus provoquent de nombreux glissements de terrain et des décrochements de berges argileuses (Figure 5B). Le décrochement des berges cause une forte accumulation de bois mort dans le chenal²² (Figure 5C). Les débris ligneux accumulés créent des seuils qui modifient la dynamique d'écoulement, et entraînent une migration latérale du chenal, accentuant ainsi la problématique d'érosion et de décrochement des berges²³. À la figure 6, il est possible d'apercevoir l'élargissement et la migration latérale du chenal sur les photos aériennes de 1976 à 2004. C'est durant les premières années après le détournement que les ajustements sont plus marqués (photos 1976 et 1985). Durant les années suivantes, l'élargissement et la migration latérale continuent de façon plus graduelle. En 2008, la pente est élevée, l'eau s'écoule sur une largeur variant entre un et quatre mètres et la profondeur de l'eau varie entre deux et quarante centimètres²⁴. Le secteur le plus actif (Figures 5A-B-D) possède des berges dont la hauteur varie entre vingt et trente mètres et la largeur du chenal excède les trente mètres. À certains endroits, la totalité de la bande riveraine expropriée avant le détournement s'est érodée²⁵. La qualité d'habitat pour le poisson du ruisseau Bonhomme-Morency passe de moyenne à nulle²⁶. La grande quantité de seuils constitués de débris organiques rendent le milieu inaccessible pour le poisson. De plus, une forte concentration de sédiments en suspension entraîne des stress physiologiques chez les poissons, une dégradation des aires d'alimentation et de reproduction et même la mortalité des individus²⁷.

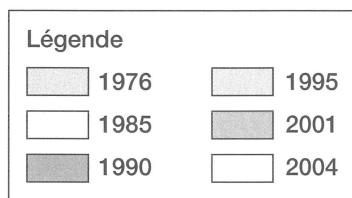


Figure 6 - Photo-interprétation de la migration latérale du cours d'eau Bonhomme-Morency à partir des photos aériennes de 1976, 1985, 1990, 1995, 2001 et 2004.



La morphologie du cours d'eau Bonhomme-Morency est manifestement différente depuis le détournement. Les changements provoqués se traduisent par une interrelation entre les processus (incision et érosion) et les formes (augmentation de la largeur, de la profondeur, de la pente et de la migration latérale). Sans détournement, l'aspect morphologique du cours d'eau Bonhomme-Morency serait très différent.

Au niveau de la rivière Trois-Pistoles, les conséquences de l'eau turbide du Bonhomme-Morency restent inconnues. Aucune étude n'a montré les impacts de la forte concentration en sédi-

ments fins provenant du ruisseau. Or, selon la MRC des Basques, la baisse des populations d'ombles de fontaine et d'éperlans arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) est directement liée au détournement²⁸. La grande quantité de sédiments coulant jusque dans la rivière Trois-Pistoles (Figure 7) aurait influencé le succès reproducteur de ces deux espèces de poissons en colmatant les frayères^{29, 30}. Une forte concentration de gravier transporté par le Bonhomme-Morency aurait aussi causé le comblement de fosses dans la rivière Trois-Pistoles³¹. En outre, les salmonidés et l'éperlan arc-en-ciel sont vulnérables à la dégradation des habitats³².

Cependant, de nombreuses perturbations survenues dans la rivière Trois-Pistoles pourraient aussi expliquer le déclin de ces populations, notamment le rejet des eaux usées de sources agricole, municipale et industrielle³³. L'agriculture s'est intensifiée dans le bassin versant de la rivière Trois-Pistoles au cours du dernier siècle. De plus, les municipalités rejettent leurs eaux usées non traitées dans les cours d'eau avant l'implantation des normes environnementales sur l'assainissement des eaux. Ces deux sources d'eaux usées peuvent accentuer la prolifération d'algues par le surenchérissement des eaux, contenir des contaminants toxiques et causer une dégradation de la qualité de l'eau et des habitats³⁴. Du côté industriel, les trois usines ayant été actives en bordure de la rivière Trois-Pistoles ont probablement eu une incidence sur la qualité de l'eau³⁵. De 1888 à 1950, un important moulin à scie transformait le bois en bordure de la rivière Trois-

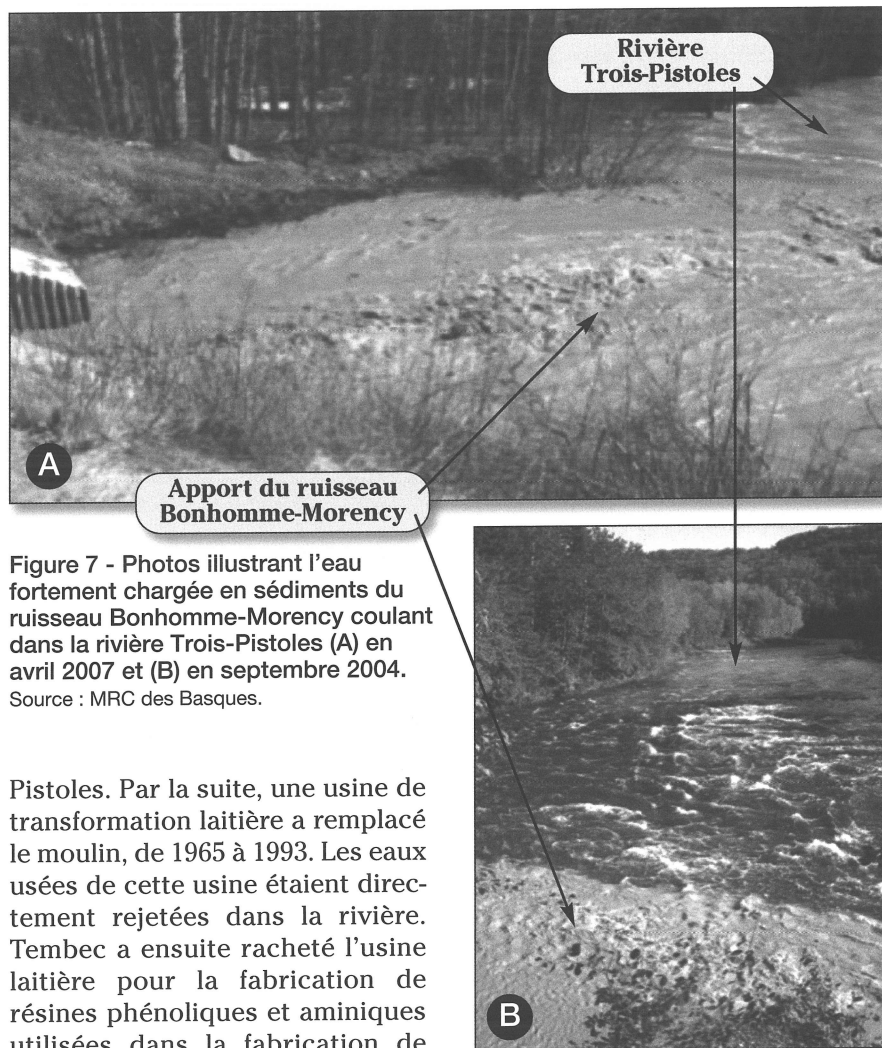


Figure 7 - Photos illustrant l'eau fortement chargée en sédiments du ruisseau Bonhomme-Morency coulant dans la rivière Trois-Pistoles (A) en avril 2007 et (B) en septembre 2004.

Source : MRC des Basques.

Pistoles. Par la suite, une usine de transformation laitière a remplacé le moulin, de 1965 à 1993. Les eaux usées de cette usine étaient directement rejetées dans la rivière. Tembec a ensuite racheté l'usine laitière pour la fabrication de résines phénoliques et aminiques utilisées dans la fabrication de produits forestiers (dont le contre-plaqué)³⁶. Même si l'entreprise a adopté différentes stratégies pour réduire la pollution qu'elle engendrerait, le rejet des matières en suspension et des eaux usées dans l'environnement peuvent avoir un impact pour la rivière Trois-Pistoles³⁷.

Le déclin de l'éperlan arc-en-ciel dans la rivière Trois-Pistoles pourrait être lié à un événement survenu en 1990. Mandatée par le Canadien National, l'entreprise Entrepreneurs Clarke & compagnie a utilisé des jets abrasifs pour

nettoyer le pont ferroviaire traversant la rivière Trois-Pistoles, directement au-dessus de la frayère à éperlans³⁸. L'abrasion a entraîné de fortes concentrations de poussières et de résidus de peinture dans la rivière. Une autre activité ayant pu engendrer d'importantes conséquences sur la reproduction de l'éperlan est la forte pression de pêche qui avait lieu durant la période de fraie de 1930 à 1950³⁹. Depuis les années 1990, aucune activité de reproduction n'a été recensée dans la rivière Trois-Pistoles. Cette baisse des popu-

lations d'éperlans est toutefois répandue sur toute la rive sud de l'estuaire depuis les années 1960.

Les lois environnementales sont aujourd'hui beaucoup plus sévères et permettent de diminuer les sources de pollution anthropiques. Or, certaines sources de dégradation de la qualité de l'eau sont plus difficiles à prévoir et à contrôler. Par exemple, lors de la crue printanière de 1983, un glissement de terrain s'est produit sur la berge gauche de la rivière Trois-Pistoles, à la hauteur du 2^e Rang. Le glissement, évalué à 1 557 m³ de sédiments, a entraîné une quantité élevée d'argile et de sable dans la rivière et a dévié l'écoulement dans un terrain agricole sur la rive droite⁴⁰. Depuis, les versants de ce secteur sont toujours instables et contribuent à l'apport de sédiments dans la rivière, d'autant plus qu'un second glissement de terrain s'est produit en 2011 dans ce même secteur. Subséquemment, ces sources de sédiments ont peut-être contribué au colmatage des frayères de la rivière Trois-Pistoles et entraîné la baisse des populations des poissons moins tolérants à une mauvaise qualité de l'eau. Néanmoins, il faut savoir que les fortes crues quinquennales ont pour effet de retirer les sédiments fins accumulés sur les lits des rivières graveleuses⁴¹ et d'améliorer la qualité des habitats aquatiques⁴². En raison du manque d'études et de suivis sur la rivière Trois-Pistoles, il est impossible de déterminer spécifiquement la ou les causes de déclin des espèces aquatiques. Cependant, il est possible que la combinaison de tous les événements présentés ci-haut ait eu un impact sur les populations.

2.3 Vers une stabilisation du cours d'eau Bonhomme-Morency

Plusieurs années passent avant que des travaux de nettoyage et de stabilisation soient entrepris dans le cours d'eau Bonhomme-Morency. C'est en 1994 que les premières interventions ont lieu, lorsque le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) autorise la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges à extraire les arbres morts accumulés dans le chenal. En 1998, avec l'appui de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et de la ville de Trois-Pistoles, les propriétaires de terrain en périphérie du cours d'eau Bonhomme-Morency portent plainte auprès du MEF⁴³. L'année suivante, la direction régionale du ministère de l'Environnement inspecte le secteur du Bonhomme-Morency⁴⁴ et entreprend des travaux de redressement sur une longueur de cinquante mètres à l'amont du ponceau de la route du Sault (route longeant la rivière Trois-Pistoles, comme le montrent les figures 1 et 3)⁴⁵. Dans ce même secteur, un enrochement de la berge droite est réalisé. De plus, un pont en béton armé, pour la circulation des véhicules tout-terrain et des motoneiges, est construit à environ cinq cents mètres en amont du ponceau de la route du Sault, dans le secteur de la conduite d'eau potable de Trois-Pistoles. À l'été 2001, le Ministère s'engage à étudier davantage la problématique des cours d'eau Renouf et Bonhomme-Morency afin de trouver une solution durable pour contrer les problèmes d'érosion⁴⁶. Il procède aussi à un second nettoyage de tous les débris ligneux pouvant nuire au libre écoulement de l'eau dans le

ruisseau. Le nettoyage s'effectue sur une distance de 850 mètres et entraîne des coûts de 116 487 \$. Il importe de mentionner que le retrait de ces débris ligneux du lit a possiblement contribué à l'incision du chenal. En effet, une accumulation d'arbres au lit ralentit l'écoulement et crée des zones d'accumulation locale⁴⁷.

Au début des années 2000, M. Benoît Rheault, aménagiste à la MRC des Basques, constate l'ampleur des effets du détournement sur le Bonhomme-Morency⁴⁸. Il qualifie le cours d'eau de « dangereux, unimaginable et démesuré ». M. Rheault se joint à la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges pour augmenter les pressions auprès du gouvernement. Au printemps 2004, cette municipalité demande une fois de plus au ministère de l'Environnement qu'une nouvelle inspection du cours d'eau Bonhomme-Morency soit réalisée rapidement⁴⁹. À l'automne 2004, le CEHQ procède à de nouveaux travaux de nettoyage et de stabilisation des berges dans trois zones, engendrant des coûts de 141 000 \$⁵⁰. Au printemps 2005, le CEHQ communique avec la MRC des Basques et la ville de Trois-Pistoles pour leur présenter deux solutions potentielles aux problèmes d'érosion dans le cours d'eau Bonhomme-Morency : la réalisation de travaux dans le cours d'eau Bonhomme-Morency et la gestion révisée des ouvrages de dérivation ou le retour à un régime d'écoulement naturel dans les ruisseaux Renouf et Bonhomme-Morency.

La MRC des Basques et la ville de Trois-Pistoles privilégient la première option, visant à

consolider seulement les berges et le lit du cours d'eau Bonhomme-Morency⁵¹. Selon eux, la seconde option risque d'engendrer de nouvelles inondations au centre-ville et suppose des dépenses très élevées.

Le CEHQ mandate en 2007 le service de la géotechnique et de la géologie, section mouvements de terrain du MTQ, pour réaliser une étude préliminaire des travaux de stabilisation du cours d'eau Bonhomme-Morency⁵². L'étude préliminaire vise à formuler les directives techniques des différentes étapes menant à l'enrochement complet du cours d'eau et à la régulation de la pente du cours d'eau pour ralentir la vitesse d'écoulement. Les travaux consistent à consolider les berges et le lit du cours d'eau par un enrochement, sur une distance de 2,2 kilomètres, à la hauteur du 2^e Rang Ouest jusqu'à la confluence avec la rivière Trois-Pistoles. L'enrochement inclut aussi un petit affluent du ruisseau Bonhomme-Morency et le canal de dérivation.

Le MTQ est aussi mandaté en 2008 pour évaluer la taille de l'enrochement par une expertise hydraulique. Ce Ministère, couramment appelé à diriger des travaux similaires dans les cours d'eau longeant les axes routiers, possède les qualifications nécessaires pour remplir cette fonction sur le ruisseau Bonhomme-Morency. La procédure consiste à évaluer la compétence maximale du cours d'eau⁵³, soit la taille maximale d'une particule que l'écoulement peut mobiliser⁵⁴. Les caractéristiques du bassin versant, la morphologie du chenal, la dynamique glacielle (apparition, développement

des formes et transport de la glace) et les apports sédimentaires, entre autres, ne sont pas étudiés dans l'expertise hydraulique. Le MTQ utilise plutôt un facteur de sécurité ayant pour objectif de compenser l'absence de ces variables dans ses calculs tout en assurant la stabilité de l'enrochement⁵⁵.

En juin 2008, le CEHQ lance un appel d'offres pour la conception des plans et devis de l'aménagement auprès des firmes d'ingénierie. La firme AECOM (anciennement connue sous le

nom de Tescult) reçoit le contrat et conçoit les plans et devis à partir des documents émis par le MTQ⁵⁶. AECOM lance par la suite un appel d'offres pour embaucher une firme d'entrepreneurs s'engageant à effectuer les travaux de consolidation du cours d'eau⁵⁷. L'entreprise Gervais Dubé inc., située à Trois-Pistoles, obtient le contrat.

C'est en janvier 2009 que les travaux de consolidation du cours d'eau Bonhomme-Morency débutent⁵⁸. Le déboisement des berges, la collecte des débris ligneux le long du chenal, l'exca-

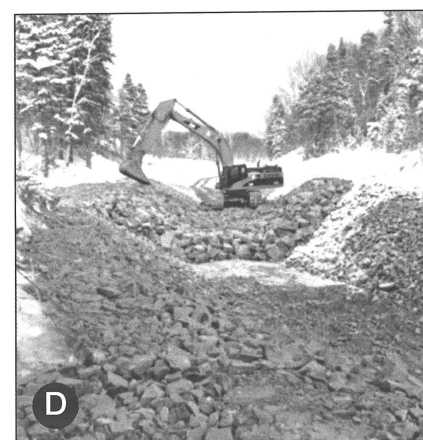


Figure 8 - Photos des différentes étapes des travaux d'enrochement du cours d'eau Bonhomme-Morency : nettoyage du lit et des berges (A), couche de tout-venant (B), excavation du lit (C) et couche de protection (D). Source : Tescult, 2009.

vation et le remblayage ont lieu (Figure 8). La mise en place des pierres se fait de façon à ce qu'elles soient enchâssées et serrées les unes contre les autres pour assurer une meilleure stabilisation⁵⁹. Les travaux se déroulent sans contraintes environnementales majeures et se terminent en mars 2009, avant les crues printanières. L'enrochement du cours d'eau Bonhomme-Morency nécessite dix mille voyages de camion et entraîne des dépenses totales de 3 200 000 \$. La renaturalisation des accès se fait au printemps 2009.

La figure 9 présente une ligne du temps résumant les différentes étapes qui ont mené à l'état actuel du cours d'eau. Elle expose les décisions prises dans l'aménagement des cours d'eau et la longueur du processus de mise en œuvre des actions (du constat à l'action sur le terrain). La ligne du temps fait aussi référence à l'évolution morphologique. Elle montre les conséquences des décisions sociopolitiques et des réactions des instances sur la dynamique du cours d'eau (ajustements, formes et processus).

2.4 Réflexions sur l'évolution du cours d'eau par les personnes interviewées

L'enrochement et la renaturalisation des voies d'accès terminés, les gestionnaires ne prévoient plus intervenir dans le ruisseau Bonhomme-Morency. Le cours d'eau, transformé en un canal de pierres, transporte beaucoup moins de sédiments (Figure 10). Il doit se redonner lui-même une apparence plus naturelle par l'action des processus géomorphologiques⁶⁰. Dans les plans d'aménagement, la morphologie

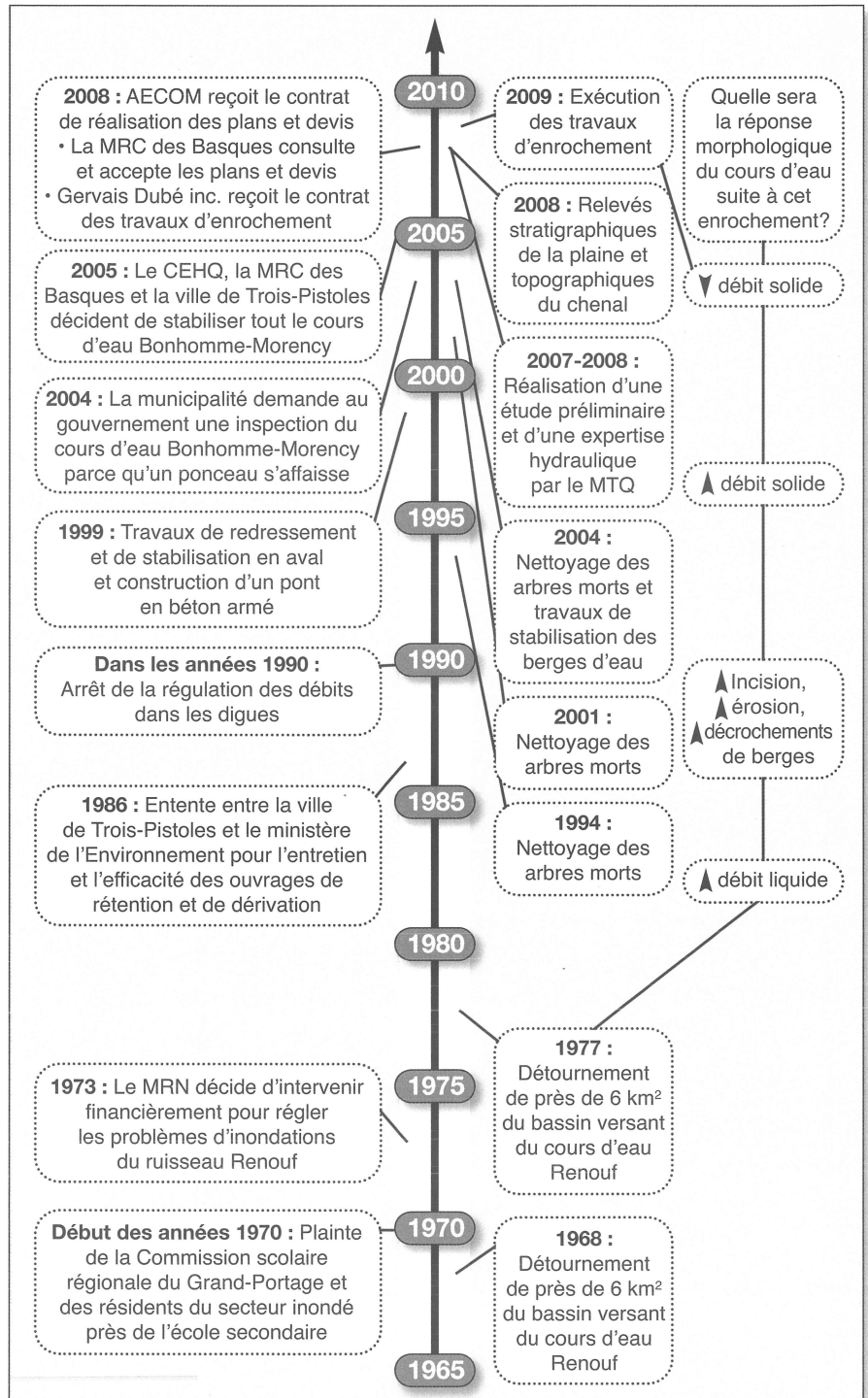


Figure 9 - Ligne du temps résumant l'historique des cours Bonhomme-Morency et Renouf depuis 1968. Les consultations, les décisions et les pressions politiques concernant les cours d'eau sont inscrites dans les encadrés orange, les interventions sont présentées dans les encadrés verts et les processus morphologiques provoqués par les interventions sont illustrés dans les encadrés bleus.

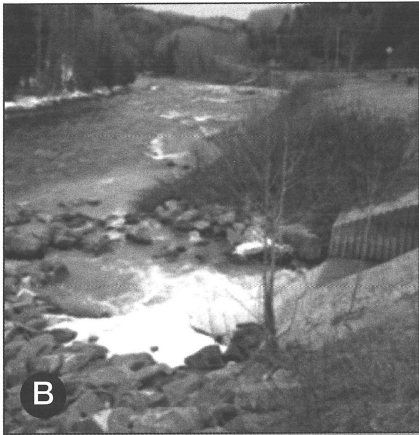
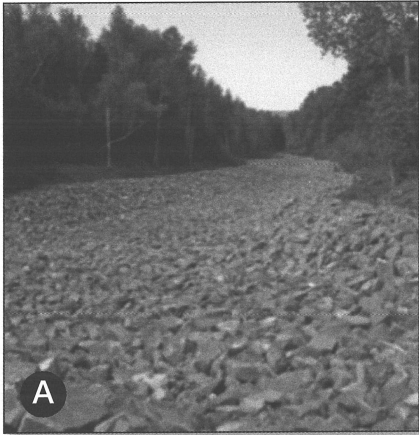


Figure 10 - Photos du canal enroché à l'été 2010 (A) et de la confluence avec la rivière Trois-Pistoles au printemps 2011 (B). Source : V. Parent 2010.

des berges enrochées a été prévue pour favoriser la chute des cailloux dans le lit du cours d'eau et ainsi augmenter les chances de colmatage du lit et l'écoulement permanent en surface. Selon M. Simon Goyette, de la firme AECOM, le cours d'eau aurait subi quelques changements depuis 2009. L'enrochement se serait affaissé et les pierres se seraient imbriquées davantage les unes dans les autres. M. Goyette ne croit cependant pas au risque d'instabilité de l'enrochement puisque l'aménagement a été conçu pour résister aux crues centennales. M. Christian Lavoie,

du CEHQ, est du même avis⁶¹. L'aménagement a permis de limiter l'érosion, de renforcer les talus et de diminuer la perte de superficie cultivable. M. Lavoie n'a formulé aucune prédiction sur l'évolution du cours d'eau. Mme Claudine Forget, antérieurement analyste des secteurs hydriques et humides au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), n'a pas d'appréhension face à l'aménagement. Elle s'attend toutefois à ce que les versants s'équilibrent durant la prochaine décennie⁶². M. Rheault, aménagiste

à la MRC des Basques, est satisfait de l'intervention de 2009 puisque l'eau de la rivière Trois-Pistoles reçoit beaucoup moins de sédiments et que la qualité de ses habitats est susceptible de s'améliorer⁶³. Quant au maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et ancien préfet de la MRC des Basques, M. André Leblond, il aurait souhaité qu'un approvisionnement en gravier soit effectué pour augmenter le colmatage et favoriser la réhabilitation du cours d'eau⁶⁴. Ni la réhabilitation du cours d'eau, ni le caractère esthétique de l'aménagement n'ont été des critères envisagés pour stabiliser le ruisseau Bonhomme-Morency⁶⁵. M. Goyette décrit même l'aménagement comme une « cicatrice dans la nature ».

Selon les personnes interviewées, la restauration du cours d'eau n'aurait pu se faire qu'en ramenant les eaux détournées dans le ruisseau Renouf. Cette solution aurait été plus écologique, mais elle aurait nécessité de grandes modifications en zone urbaine et entraîné des dépenses élevées. Ainsi, Messieurs Goyette et Lavoie croient que l'enrochement majeur était la seule option pour stabiliser le cours d'eau. Selon M. Rheault, il aurait été trop coûteux d'étudier les composantes géomorphologiques du cours d'eau et de choisir des méthodes d'aménagement de moindre ampleur.

Mme Forget, de son côté, envisage les aménagements en rivière d'un regard différent de celui des autres intervenants puisqu'elle a acquis depuis les dernières années de nouvelles connaissances en géomorphologie fluviale⁶⁶. Mme Forget souhaite que

la gestion des cours d'eau au Québec s'améliore avec la sensibilisation à cette nouvelle science, et que la société ait une vision plus large de l'impact des interventions sur la dynamique fluviale. Elle croit aussi à l'importance de laisser évoluer les cours d'eau dans leur espace de liberté. La société a toujours favorisé les choix économiques, la protection des riverains et la gestion de crise, ce qui est parfaitement compréhensible selon Mme Forget. Il est en effet facile de critiquer les interventions majeures. Or, elles sont souvent intimement liées aux mauvaises décisions du passé, comme dans le cas du cours d'eau Bonhomme-Morency.

3. Enseignements et réflexions sur le cas du ruisseau Bonhomme-Morency

L'histoire des nombreuses décisions et interventions concernant le cours d'eau Bonhomme-Morency depuis 1977 fournit plusieurs enseignements sur l'ajustement des cours d'eau, mais elle permet surtout d'établir quatre constats sur l'analyse et la gestion des services de sécurité publique et écosystémiques des systèmes fluviaux.

3.1 Une prise de décision inadéquate

Le premier constat provient de la décision prise en 1977 de détourner une portion des eaux du ruisseau Renouf dans celles du Bonhomme-Morency. À l'unanimité, les personnes interviewées considèrent que ce détournement est à l'origine du problème. À cette époque, l'impact des détournements était moins documenté qu'aujourd'hui. Actuellement, plusieurs études confir-

ment les effets négatifs des détournements de cours d'eau sur la biodiversité et les écosystèmes à l'échelle des bassins versants⁶⁷. Après un détournement, la diversité de la flore et celle de la faune aquatique, semi-aquatique et terrestre (macroinvertébrés, poissons, oiseaux et mammifères) décroissent très rapidement pour le cours d'eau. Cette intervention, en modifiant la quantité d'eau dans le cours d'eau, altère les débits liquides et solides ainsi que l'amplitude des crues⁶⁸. Par conséquent, ces processus agissent sur les formes : ils modifient la topographie du lit, la taille des sédiments et celle de la pente, comme le révèle de manière extraordinaire le cas du ruisseau Bonhomme-Morency. Aucune information n'existe sur l'ordre des changements morphologiques et biologiques apparus depuis 1977 dans le cours d'eau Renouf. Néanmoins, il est évident que ce cours d'eau a subi une perturbation liée au détournement d'une partie de ses eaux et qu'il s'est ajusté à de nouveaux débits. Avec les connaissances et la conscience environnementale actuelles, tout porte à croire que les décisions seraient très différentes aujourd'hui et que le détournement des eaux du ruisseau Renouf serait évité. Les sommes d'argent investies dans les deux cours d'eau depuis 1977 auraient pu être moindres si les canaux, les ponts et les ponceaux au centre-ville avaient plutôt été réaménagés.

Quant aux décisions prises pour l'enrochement de 2009, elles ne différeraient probablement pas aujourd'hui. M. Lavoie, responsable du projet de consolidation du cours d'eau Bonhomme-Morency au CEHQ, maintient que

l'enrochement total du cours d'eau en 2009 était l'option la plus valable pour répondre à l'objectif de stabilisation⁶⁹. Or, aucun aménagement de cette envergure n'a d'équivalent dans les rivières de l'Est-du-Québec et aucun suivi d'enrochement ne semble avoir été réalisé pour ce type d'aménagement⁷⁰. Ainsi, l'information sur l'impact et le succès de ces aménagements est très rare. De plus, à l'échelle internationale, la connaissance sur les trajectoires morphologiques des cours d'eau fortement aménagés et sur leurs répercussions en régions froides et dans un contexte de changements globaux est faible⁷¹. Conséquemment, seul le temps nous permettra d'évaluer si le type d'enrochement choisi était l'option la plus recevable.

Les instances municipales ont fait de nombreuses pressions pendant plusieurs années auprès du gouvernement afin que des solutions soient proposées pour stabiliser le cours d'eau Bonhomme-Morency. Selon M. Rheault, le gouvernement se devait d'agir rapidement pour limiter l'impact des apports de sédiments fins dans la rivière Trois-Pistoles⁷². Or, quel impact cette charge sédimentaire du Bonhomme-Morency avait-elle sur la rivière Trois-Pistoles? Plusieurs perturbations de sources différentes semblent avoir participé à la dégradation de la Trois-Pistoles, mais aucune étude n'a été réalisée pour évaluer l'effet de ces diverses perturbations. Le seul effet connu des ajustements morphologiques du Bonhomme-Morency sur cette rivière était l'écoulement d'eau turbide. Le cours d'eau Bonhomme-Morency avait, à l'origine, l'allure d'un ruisseau agricole et n'apportait aucune

retombée économique pour la région⁷³. L'expropriation des quinze mètres de bandes riveraines de chaque côté du cours d'eau a eu pour effet de prévenir la perte directe de superficies agricoles.

Dans ce contexte où plusieurs données scientifiques étaient absentes, il est possible que l'aspect esthétique de l'eau brune fortement chargée en sédiments ait été l'argument principal pour agir rapidement en situation de crise. L'eau dite « sale » aurait pu choquer les gens et inciter le gouvernement à agir aussi rapidement sans étude approfondie.

3.2 Des décisions en chaîne

Le deuxième constat fait référence aux décisions prises en réaction aux décisions précédentes. En effet, l'enchaînement de décisions et d'interventions pour contre l'érosion du cours d'eau Bonhomme-Morency montre une gestion du système axée sur une approche réactive : un détournement pour éviter les inondations, des enrochements localisés pour stabiliser les berges, des nettoyeurs de débris ligneux pour assurer l'écoulement normal, une reconstruction d'un pont et d'un ponceau pour éviter leur effondrement et, finalement, l'enrochement majeur de 2009 pour arrêter l'incision et l'apport en sédiments fins. Or, d'autres types de gestion auraient pu être employés. D'abord, dans une gestion proactive, les décisions et les aménagements auraient été faits en considérant la source du problème : la hausse de débit causée par le détournement. Des interventions auraient eu lieu dans le bassin versant pour favoriser la recharge en sédiments plus grossiers (sable, gravier, galets) et

la rétention d'eau dans le bassin versant et ainsi diminuer la puissance de l'érosion. Avec une telle gestion, la restauration est toutefois plus lente à paraître⁷⁴. Néanmoins, les traces laissées dans la nature sont moindres et la probabilité de succès est meilleure.

Dans le cadre d'une gestion adaptative, un comité multidisciplinaire aurait été créé afin de dresser un plan et de mener une étude en profondeur de la problématique. Le comité, formé d'intervenants divers (aménagistes, ingénieurs, biologistes, environnementalistes, conseillers municipaux, agriculteurs, riverains), aurait pu proposer des mesures de moindre ampleur ou simplement donner son point de vue sur la stabilisation et la restauration du cours d'eau Bonhomme-Morency. Les intervenants se seraient engagés dans un processus d'aménagement étudié, résultant d'une consultation et approuvé. Une gestion adaptative aurait amoindri les coûts d'aménagement, amélioré l'aspect esthétique du cours d'eau, sensibilisé la population, créé une valeur ajoutée (création d'un parc, de sentiers et de sites d'interprétation) et amélioré les connaissances scientifiques. Un tel type de gestion nécessite un engagement significatif du milieu en temps et en ressources, mais elle rehausse les sentiments d'appartenance et de fierté du milieu.

3.3 Absence de considérations hydrogéomorphologiques

Le troisième constat tient compte du manque de considérations géomorphologiques dans les décisions et les interventions.

Effectivement, au Québec, l'hydrogéomorphologie tarde à se faire intégrer dans les processus d'aménagement des cours d'eau⁷⁵. Pourtant, cette discipline est maintenant reconnue en France⁷⁶, en Italie⁷⁷, en Australie^{78, 79}, et aux États-Unis⁸⁰. Dans ces pays, la crédibilité de cette discipline provient des hauts taux de succès des aménagements ayant adopté ses concepts dans leur planification. L'intégration des connaissances en hydrogéomorphologie dans les pratiques d'aménagement vise à travailler selon le fonctionnement de la rivière, selon les processus qui conditionnent les problèmes (inondation, érosion, glissement de terrain), et à créer des solutions durables⁸¹. Selon Mme Forget, il importe de continuer la sensibilisation et l'éducation à cette nouvelle discipline au Québec pour qu'au fil du temps, les Ministères et les firmes d'ingénierie assimilent les connaissances sur la dynamique fluviale et puissent les intégrer dans leurs plans d'aménagement⁸².

3.4 Absence de suivi

Le quatrième constat concerne l'absence de suivi après les aménagements. Comme le souligne Mme Forget, un manque de soutien public et financier perdure et limite les possibilités d'implantation de programmes de suivi⁸³. Au Québec, le promoteur a un rôle de suivi si le Ministère l'exige dans son certificat d'autorisation. Le Ministère encadre le suivi en définissant sa durée précise et ses composantes. Ainsi, le ministère demande au promoteur de s'autoévaluer, de faire ses propres échantillons et ses analyses. Finalement, les résultats du suivi ne s'avèrent guère pertinents

ni utilisables. Mme Forget croit que le ministère devrait plutôt imposer une démarche de suivi au promoteur. Cette méthode permettrait d'obtenir des données probablement plus pertinentes et comparables d'un aménagement à l'autre.

Dans le cas de l'enrochement majeur du ruisseau Bonhomme-Morency, le MMDEFP n'a pas imposé de suivi aux promoteurs. L'enrochement devait être stable et durable, c'est-à-dire ne demander aucun autre investissement, ni intervention ni suivi ultérieurs⁸⁴. Le Ministère a tenu pour acquis que les promoteurs se responsabilisent et s'assurent de réaliser des aménagements efficaces et durables.

4. Conclusion

Cet article raconte l'histoire du cours d'eau Bonhomme-Morency dans le Bas-Saint-Laurent. Cette histoire traite de procédures et de décisions politiques et sociales associées aux changements morphologiques observés dans le cours d'eau. L'analyse souligne que le détournement d'une portion

des eaux du ruisseau Renouf dans celles du Bonhomme-Morency a entraîné des réponses morphologiques majeures : une forte incision, un élargissement et des taux de transport de sédiments fins élevés. Ces changements sont à l'origine d'une détérioration des habitats dans le ruisseau Bonhomme-Morency. Il est toutefois difficile d'attribuer la diminution de la qualité des habitats aquatiques de la rivière Trois-Pistoles au fort apport sédimentaire du cours d'eau Bonhomme-Morency. Aucune étude n'y a été réalisée avant et après le détournement. Le cumul de plusieurs perturbations ayant eu lieu au XX^e siècle pourrait aussi expliquer la baisse des populations d'espèces aquatiques à valeur économique dans la rivière Trois-Pistoles.

L'analyse souligne aussi que l'histoire du cours d'eau Bonhomme-Morency est parsemée de décisions qui n'ont pas ou ont peu pris en compte la dynamique morphologique du système fluvial. Avec les connaissances d'aujourd'hui, la problématique

des inondations au centre-ville de Trois-Pistoles serait sans aucun doute gérée de façon différente. L'histoire du cours d'eau Bonhomme-Morency illustre l'importance d'une meilleure intégration des connaissances en hydrogéomorphologie pour évaluer les impacts des aménagements sur les habitats fauniques et sur les risques naturels. L'intégration et le développement des connaissances, la mise en œuvre d'une gestion adaptative et proactive et l'implantation de programmes de suivi permettront de mieux prévenir les répercussions négatives des aménagements sur l'humain et sur les écosystèmes. Pour y arriver, il faudra mettre à profit les nouvelles connaissances telles que celles apportées par cette étude de cas et développer une nouvelle philosophie de l'aménagement, qui saura respecter l'évolution et la complexité des cours d'eau tout en intégrant les valeurs locales, politiques, sociales, culturelles, esthétiques et écologiques.

Notes

- 1 Véronic Parent est titulaire d'une maîtrise en géographie de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Ses travaux actuels portent sur les interrelations entre l'écologie aquatique et la géomorphologie fluviale. Thomas Buffin-Bélanger est professeur en géographie à l'UQAR et spécialiste en géomorphologie fluviale. Christian Nozais est professeur en biologie à l'UQAR et spécialiste de l'écologie benthique et des écosystèmes marins.
- 2 Commission de la toponymie du Québec. « Cours d'eau du Bonhomme-Morency » [En ligne], 2015. [www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=38800].
- 3 MRC des Basques. *Communiqué de presse - Bonhomme-Morency*, 2007. 2 p.
- 4 Andrew Simon et Massimo Rinaldi. « Disturbance, stream incision, and channel evolution: The roles of excess transport capacity and boundary materials in controlling channel response ». *Geomorphology*, n° 79, 2006, p. 361-383.
- 5 Angela Gurnell, Nicola Surian et Luca Zanoni. « Multi-thread river channels: A perspective on changing European alpine river systems ». *Aquatic Sciences*, n° 71, 2009, p. 253-265.
- 6 Hydrogéomorphologie : Approche interdisciplinaire fondée sur le fonctionnement naturel des cours d'eau et l'interdépendance entre le chenal, la plaine inondable et les formes spatiales associées au mouvement de l'eau. Elle se base sur l'observation et l'interprétation du terrain naturel et de ses interactions entre les processus hydrologiques et géomorphologique selon différentes échelles temporelles et spatiales.
- 7 Gary J. Brierley et Kirstie A. Fryirs. *Geomorphology and River Management: Applications of the River Styles Framework*. Wiley-Blackwell, Malden, Mass, 2005, 398 p.
- 8 Benoît Rheault. Entrevue avec M. Benoît Rheault, aménagiste à la MRC des Basques, 2012.
- 9 Véronic Parent. *Suivi hydrogéomorphologique d'un cours d'eau étouffé par un aménagement d'urgence : cas du cours d'eau Bonhomme-Morency au Bas-Saint-Laurent, Québec*. Mémoire (M.A.). Sous la dir. de T. Buffin-Bélanger et codir. par C. Nozais, Université du Québec à Rimouski, 2013, 106 p.
- 10 Zone de laminage naturel : zone d'accumulation temporaire d'une partie du volume de la crue dans le lit d'un cours d'eau. S'apparente à un bassin de rétention.
- 11 A. R. Tremblay, O. Tremblay et J. J. Perron. *Ruisseau Renouf à Trois-Pistoles. Étude préliminaire pour solutionner les problèmes hydrauliques de ce cours d'eau*, ENVIRODOC 010071, 1974, 16 p.
- 12 Réal Lajoie et Associés. *Canalisation du ruisseau Renouf*, Rivière-du-Loup, Québec, 1973, 11 p.
- 13 Lettre rédigée par le ministère des Richesses Naturelles du Québec (Direction générale des eaux) et adressée au directeur du Service de l'équipement de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, 26 septembre 1973 et lettre rédigée par le ministère des Richesses Naturelles du Québec (Direction générale des eaux) et adressée au secrétaire-trésorier de la ville de Trois-Pistoles, 26 septembre 1973.
- 14 A. R. Tremblay, O. Tremblay et J. J. Perron, *op. cit.*
- 15 Plan des digues et du canal de dérivation du cours d'eau Renouf conçu par le MRN, 1975.
- 16 CEHQ. *Réflexion sur les solutions durables aux problèmes d'érosion observés le long du ruisseau sans nom (Bonhomme-Morency)*, 2005, p. 8. Centre d'expertise hydrique du Québec, Québec, 8 p.
- 17 Plan de terres expropriées le long du cours d'eau Bonhomme-Morency.
- 18 Lettre rédigée par le ministère de l'Environnement du Québec (Direction générale des ressources hydriques) et adressée au directeur général de la ville de Trois-Pistoles, et entente entre le ministère de l'Environnement et la ville de Trois-Pistoles, 26 janvier 1987.
- 19 Benoît Rheault, *op. cit.*
- 20 André Leblond. Entrevue avec M. André Leblond, maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et ancien préfet de la MRC des Basques, 2012.
- 21 Commission de la toponymie du Québec, *op. cit.*
- 22 André Leblond, *op. cit.*
- 23 M. Bouffard. Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation, AECOM, 2008.
- 24 *Ibid.*
- 25 André Leblond, *op. cit.*
- 26 M. Bouffard, *op. cit.*
- 27 Charles P. Newcombe et Jorgen O. Jensen. « Channel suspended sediment and fisheries: a synthesis for quantitative assessment of risk and impact ». *North American Journal of Fisheries Management*, n° 16, 1996, p. 693-727.
- 28 MRC des Basques, *op. cit.*
- 29 Colmatage de frayères : envasement des lieux de reproduction des poissons, des batraciens, des mollusques et des crustacés.
- 30 MRC des Basques, *op. cit.*
- 31 André Leblond, *op. cit.*
- 32 Charles P. Newcombe et Jorgen O. Jensen, *op. cit.*
- 33 Marie-Noëlle Bourassa. *Caractérisation de la frayère et du bassin versant de la rivière Trois-Pistoles. Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire*, Rimouski, Québec, 2005, 81 p.
- 34 David R. Lenat. « Water quality assessment of streams using a qualitative collection method for benthic macroinvertebrates ». *Journal of the North American Benthological Society*, 7, 1988, p. 222-233.
- 35 Marie-Noëlle Bourassa, *op. cit.*
- 36 OBVNEBSL. *Portrait préliminaire de la zone. Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Québec, 2011, 110 p.
- 37 Marie-Noëlle Bourassa, *op. cit.*
- 38 André Leblond, *op. cit.*
- 39 Marie-Noëlle Bourassa, *op. cit.*
- 40 « La rivière Trois-Pistoles : La crue fait des ravages ». *Le Courrier de Trois-Pistoles, Hebdomadaire d'information régionale*, n° 50, 1983.
- 41 Robert T. Milhous. « Modelling of instream flow needs: the link between sediment and aquatic habitat ». *Regulated Rivers: Research and Management*, 1988, n° 14, p. 79-94.

- 42 Doug B. Osmundson, Ronald J. Ryel, Vincent L. Lamarra et John Pitlick. « Flow-sediment-biota relations: implications for river regulation effects on native fish abundance », *Ecological Applications*, n° 12, 2002, p. 1719-1739.
- 43 Lettre rédigée par les propriétaires riverains longeant le cours d'eau Bonhomme-Morency et adressée au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 26 octobre 1998, et extrait du procès-verbal de conseil de la Corporation municipale de la ville de Trois-Pistoles présentant la résolution numéro 8716, 9 novembre 1998.
- 44 Lettre rédigée par la direction régionale du ministère de l'Environnement du Québec et adressée à la Direction de l'hydraulique de ce même ministère, 10 décembre 1999.
- 45 Devis technique. Direction de l'hydraulique et de l'hydrique, Service de la surveillance et de l'entretien des barrages, ministère de l'Environnement du Québec, 2000, 8 p.
- 46 Lettre rédigée par le ministère de l'Environnement du Québec et adressée à la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, 24 août 2000.
- 47 David A. Sear, Catherine E. Millington, Danielle R. Kitts et Richard Jeffries. « Logjam controls on channel: floodplain interactions in wooded catchments and their role in the formation of multi-channel patterns », *Geomorphology*, n° 116, 2010, p. 305-319.
- 48 Benoît Rheault, *op. cit.* André Leblond, *op. cit.*
- 49 Extrait du livre des délibérations de l'assemblée régulière du conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges présentant la résolution numéro 07.2004.92, 7 juillet 2004.
- 50 CEHQ, *op. cit.*
- 51 Lettre rédigée par le Centre d'expertise hydrique du Québec et adressée au préfet de la MRC des Basques, 28 septembre 2005.
- 52 Serge Bélanger, Denis Robitaille et Catherine Thibault. *Stabilisation du ruisseau Bonhomme-Morency, Informations et considérations techniques*, Service de la géotechnique et de la géologie, Section mouvements de terrain, ministère des Transports du Québec, Québec, 2007, 8 p.
- 53 Daniel Lavallée. *Expertise hydraulique : enrochement de protection pour la stabilisation du ruisseau Bonhomme-Morency*. Direction des structures, ministère des Transports du Québec, Québec, 2008, 11 p.
- 54 Michael Church « Bed material transport and the morphology of alluvial river channels ». *Annual Review of Earth and Planetary Sciences*, n° 34, 2006, p. 325.
- 55 Daniel Lavallée, *op. cit.*
- 56 Simon Goyette. Entrevue avec M. Simon Goyette, ingénieur civil chez AECOM, 2011.
- 57 Jean-François Mercier et Simon Goyette. *Stabilisation du ruisseau Bonhomme-Morency, Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, Rivière-du-Loup*, Québec, 2008, 42 p.
- 58 Simon Goyette, *op. cit.*
- 59 Daniel Lavallée, *op. cit.*
- 60 Simon Goyette, *op. cit.*
- 61 Christian Lavoie. Entrevue avec M. Christian Lavoie, chargé de projets à la Direction des barrages publics du Centre d'expertise hydrique du Québec, 2013.
- 62 Claudine Forget. Entrevue avec Mme Claudine Forget, antérieurement biologiste au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, 2012.
- 63 Benoît Rheault, *op. cit.*
- 64 André Leblond, *op. cit.*
- 65 Simon Goyette, *op. cit.*
- 66 Claudine Forget, *op. cit.*
- 67 Richard T. Kingsford. « Ecological impacts of dams, water diversions and river management on floodplain wetlands in Australia ». *Austral Ecology*, n° 25, 2000, p. 109-127.
- 68 Zhengbing Wang, Zhaoyin Wang et Huib J. de Vriend. « Impact of water diversion on the morphological development of the Lower Yellow River », *International Journal of Sediment Research*, n° 23, 2008, p. 13-27.
- 69 Christian Lavoie, *op. cit.*
- 70 *Ibid.*
- 71 Margaret A. Palmer, Catherine Reidy Liermann, Christer Nilsson, Martina Flörke, Joseph Alcamo, P. Sam Lake et Nick Bond. « Climate change and the world's river basins: anticipating management options ». *Frontiers in Ecology and the Environment*, 2008, n° 6, p. 81-89.
- 72 Benoît Rheault, *op. cit.*
- 73 André Leblond, *op. cit.*
- 74 Gary J. Brierley et Kirstie A. Fryirs, *op. cit.*
- 75 Claudine Forget, *op. cit.*
- 76 Jean-Paul Bravard, Norbert Landon, Jean-Luc Peiry et Hervé Piégay. « Principles of engineering geomorphology for managing channel erosion and bedload transport, examples from French rivers », *Geomorphology*, n° 31, 1999, p. 291-311.
- 77 Marc Rinaldi, Cristina Simoncini et Hervé Piégay. « Scientific design strategy for promoting sustainable sediment management: the case of the Magra River (Central-Northern Italy) », *River Research and Applications*, n° 25, 2009, p. 607-625.
- 78 Gary J. Brierley, Kirstie A. Fryirs, David Outhet et C. Massey. « Application of the River Styles framework as a basis for river management in New South Wales, Australia », *Applied Geography*, n° 22, 2002, p. 91-122.
- 79 Alexandra Spink, Kirstie A. Fryirs et Gary J. Brierley. « The relationship between geomorphic river adjustment and management actions over the last 50 years in the Upper Hunter Catchment, NSW, Australia », *River Research and Applications*, n° 25, 2009, p. 904-928.
- 80 David J. Gilvear. « Fluvial geomorphology and river engineering: future roles utilizing a fluvial hydrosystems framework », *Geomorphology*, n° 31, 1999, p. 229-245.
- 81 Gary J. Brierley, Kirstie A. Fryirs, David Outhet et C. Massey, *op. cit.* Spink, A., K. Fryirs et G. Brierley, *op. cit.*
- 82 Claudine Forget, *op. cit.*
- 83 *Ibid.*
- 84 Simon Goyette, *op. cit.*

Les Micmacs au Bas-Saint-Laurent, du 16^e au 19^e siècle

Serge GOUDREAU¹

Le Bas-Saint-Laurent est situé à la limite nord-ouest du territoire d'intérêt des Micmacs de la Gaspésie. Plusieurs documents d'archives attestent d'une fréquentation, et même d'une occupation physique de la région par les Micmacs de la péninsule gaspésienne. En 1764, le général James Murray dresse un recensement des nations autochtones de l'est du Canada. Il y décrit sommairement les endroits où demeurent des « sauvages micmacs ». Un village composé de 10 à 12 familles se trouve dans le secteur de Rimouski. Les Micmacs sont alors « habitués » ou « cabanés » par village à l'embouchure de rivières pour y récolter diverses sortes de poissons, du loup-marin (phoque), des vaches marines (morses), des bars et des anguilles. L'hiver venu, ils se dispersent en remontant les rivières pour y chasser des originaux². Ce recensement témoigne d'une fréquentation et d'une occupation physique du territoire bas-laurentien par les Micmacs de la Gaspésie dans la seconde moitié du 18^e siècle. Depuis quand les Micmacs fréquentent-ils le Bas-Saint-Laurent et à quel moment sont-ils disparus de la région?

La tradition orale des Micmacs

Diverses légendes permettent de croire que les Micmacs n'ont occupé la péninsule gaspésienne qu'à partir du 16^e siècle.

Au 19^e siècle, l'ethnologue Silas Tertius Rand (1810-1889) évoquait l'existence de guerres intertribales entre les Micmacs et les Kwedeches (Iroquoiens du Saint-Laurent). Ces deux nations autochtones habitaient alors des villages sur les rives opposées de la rivière Restigouche³. Selon l'historien Bernard G. Hoffman (1955), les Micmacs n'auraient pas occupé la partie sud de la péninsule gaspésienne avant les années 1600⁴. Lors de la première visite de l'explorateur Jacques Cartier (1534), la Gaspésie est fréquentée par deux nations autochtones : les Iroquoiens du Saint-Laurent, qu'il rencontre sur la pointe est de la péninsule de Gaspé, et les Micmacs, dans l'estuaire de la rivière Restigouche. En 1535, Donnacona, chef iroquoien de Stadaconé (Québec), lui signale l'existence de conflits avec leurs ennemis micmacs, qu'il appelle des « Toudamans »⁵. Les Micmacs fréquenteraient alors le Bas-Saint-Laurent en empruntant les rivières Restigouche et Matapédia pour atteindre la rivière Matane. Au 16^e siècle, les Micmacs et les Iroquoiens du Saint-Laurent sont donc impliqués dans de fréquentes escarmouches guerrières. Ces guerres intertribales ont sûrement eu des répercussions démographiques sur les Iroquoiens du Saint-Laurent, cause vraisemblable de leur disparition complète de la vallée laurentienne au 16^e siècle⁶.

Premières relations commerciales des Micmacs avec les Européens

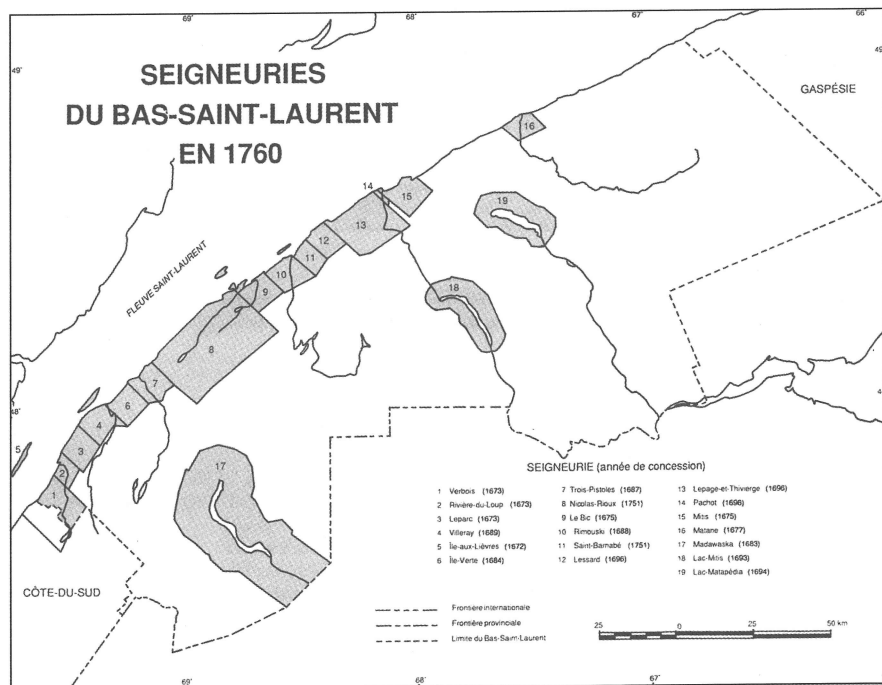
Dès le milieu du 16^e siècle, les Micmacs auraient développé des relations commerciales avec les morutiers français et les pêcheurs basques qui s'aventurent dans le golfe Saint-Laurent. Au cours des années 1580, la diminution des prises de baleines dans le détroit de Belle-Isle incite les Basques à remonter l'estuaire du Saint-Laurent à la recherche de nouveaux troupeaux de baleines. La traite des fourrures avec les Autochtones devient alors un excellent revenu d'appoint pour compléter un voyage profitable au Canada. Les pêcheurs basques échangeaient notamment des chaudrons de cuivre rouge contre des peaux de castor et d'autres fourrures⁷.

L'implantation d'un poste de traite à Tadoussac (1600) instaure un réseau commercial autochtone dans le golfe Saint-Laurent. En 1603, l'explorateur et cartographe Samuel de Champlain signale qu'il a rencontré une troupe de « Sauvages » cabanés du côté du sud, presque au milieu du chemin entre Tadoussac et Gaspé. Ces « Sauvages », vraisemblablement des Micmacs, se rendaient alors au poste de traite de Tadoussac pour y pratiquer la traite des fourrures. Samuel de Champlain dresse en

rivière du Loup. Ce rapport de mission fournit des données démographiques sur les nations autochtones qui fréquentent le Bas-Saint-Laurent :

Cette mission est composée de deux nations, savoir : les Gaspétiens et les Etchemins (...). Les Etchemins composent une nation d'environ quatre à cinq cent âmes, à ce que j'en puis juger. Elle habite un pays situé au Sud du fleuve Saint-Laurent, et qui est arrosé par trois rivières, le Pentagouët, le Pertemagouate et la rivière Saint-Jean (...). Ces peuples sont errants et vagabonds plus qu'aucun autre de ce pays (...). Comme la rivière du Loup, sur les bords de laquelle est établie la Mission du Bon-Pasteur, appartient à leur pays, ils sont en plus grand nombre en cette Mission (...). La seconde nation est celle des Gaspétiens; elle se compose aussi de quatre à cinq cents âmes répandues sur le bord de la mer, depuis Gaspé jusqu'au cap Breton. Leur langue est différente de celle des Etchemins. Aussi, quoiqu'ils soient voisins, ils ne s'aiment pas beaucoup, et n'ont pas grande communication les uns avec les autres. Les Gaspétiens sont ici comme dans un pays étranger, c'est pourquoi toute la nation ne s'y assemble pas; on n'y voit qu'une bande de près de deux cents Sauvages qui, à ce qu'on m'a dit, sont sous la conduite d'un chef qui a pris affection pour ce pays-ci¹⁶.

La mission du Bon Pasteur est établie à proximité d'un poste de traite récemment construit par le marchand Charles Aubert de La Chesnaye, seigneur de la Rivière-du-Loup. Ce poste de traite incite les Autochtones à fréquenter la région pour y échanger leurs fourrures. Les Etchemins, que les



Carte 2 - Seigneuries du Bas-Saint-Laurent en 1760.

Source : Serge Courville et al., *Seigneuries et fiefs du Québec : nomenclature et cartographie*, (Sainte-Foy), Université Laval, CÉLAT, 1988. Guylaine Ross.

chercheurs associent généralement aux Malécites, sont alors établis le long de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick et ils fréquentent vraisemblablement le Témiscouata au 17^e siècle. Quant aux Gaspétiens (Micmacs), le père Morain précise qu'ils sont comme dans un pays qui leur est étranger. C'est donc dire qu'ils occuperaient principalement la péninsule gaspésienne mais que leur périmètre de fréquentation s'étendrait jusqu'au Bas-Saint-Laurent. Deux groupes autochtones seraient donc présents au Bas-Saint-Laurent à la fin du 17^e siècle : les Malécites et les Micmacs.

La traite des fourrures au Bas-Saint-Laurent sous le régime-français (1652-1763)

Au moment de la création de la traite de Tadoussac (1652), le Conseil de Québec aurait accordé

le privilège exclusif de la traite des fourrures à des commerçants sur un territoire s'étendant sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent¹⁷. En 1658, Jean Juchereau de Maure obtient alors ce privilège dans les limites de « l'isle aux Coudres jusqu'à deux lieues au dessus des Sept Isles nord et sud jusques dans la riviere du Saguenay et au dessus des lacs qui s'y déchargent »¹⁸. C'est donc dire que la traite des fourrures sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent demeure un privilège accordé exclusivement au locataire de la traite de Tadoussac.

Dans le but de favoriser le peuplement de la rive sud du Saint-Laurent, les autorités coloniales accordent des seigneuries à des membres de l'élite coloniale (Carte 2). En 1672, l'Intendant de

la Nouvelle-France octroie les premières seigneuries au Bas-Saint-Laurent dans le prolongement de l'aire seigneuriale de la Côte-du-Sud, soit celles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de la Rivière-Ouelle et de Grandville. Ces titres de concession ne nous renseignent pas sur les droits seigneuriaux de pêche, de chasse et de traite dont pourraient bénéficier leurs titulaires¹⁹. Dès l'année suivante (1673), trois nouvelles seigneuries sont accordées sur le territoire bas-laurentien, soit celles de Verbois, de la Rivière-du-Loup et du parc Cacouna. Les titres de concession prévoient alors des droits de pêche et de chasse aux titulaires des seigneuries sans leur accorder de droits de traite avec les « Sauvages »²⁰. La seigneurie de la Rivière-du-Loup est notamment attribuée à Charles Aubert de La Chesnaye, un important marchand de fourrures. De toute évidence, les seigneurs de la région de Rivière-du-Loup n'obtiennent pas le droit de traite avec les Autochtones pour éviter de nuire aux titulaires de la traite de Tadoussac. Enfin, le 6 mai 1675, deux nouvelles seigneuries sont accordées dans la portion est du Bas-Saint-Laurent, les seigneuries du Bic et de Mitis. Le gouverneur Louis de Buade de Frontenac accorde alors à Charles Denis de Vitré (Bic) et à Jean-Baptiste de Peiras (Mitis) deux seigneuries dans le dessein d'y faire pêcher le hareng, mais il leur accorde également des droits de chasse et de traite avec les « Sauvages »²¹.

Charles Aubert de La Chesnaye se trouve en France lorsqu'il obtient les titres de concession de la seigneurie de la Rivière-du-Loup (1673). Dès lors, il confie la gestion

de ses entreprises commerciales à Charles Bazire, son associé, qui s'empresse d'établir un poste de traite à la Rivière-du-Loup pour commercer avec les Autochtones fréquentant la rive sud du Saint-Laurent. L'habitation de Charles Aubert de La Chesnaye a de quoi susciter les convoitises en raison de son isolement et de la valeur des marchandises qui s'y trouvent. En juillet 1675, la Prévôté de Québec entame des procédures criminelles à l'encontre de gens qui désiraient piller les commis du sieur Bazire à la Rivière-du-Loup²². Ce procès criminel atteste de l'existence d'un poste de traite important sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La Chesnaye possède alors des privilèges sur la traite de Tadoussac et il considère le poste de la Rivière-du-Loup comme une simple dépendance de ladite traite. En avril 1676, à la requête de Charles Bazire, receveur général du Domaine d'Occident, l'intendant Jacques Duchesneau enregistre une ordonnance pour faire respecter les droits de l'adjudicataire de la traite de Tadoussac qui défend « a toute sorte de personnes de quelque qualite et condition qu'elles soient de faire aucune traitte avec les Sauvages dans les limittes de ladite traitte depuis l'isle aux Coudres jusques a deux lieuës au-dessous des Sept Isles, nord et sud jusques dans la riviere du Saguenay »²³. En 1680, Charles Aubert de La Chesnaye se retire momentanément de l'exploitation de la traite de Tadoussac.

En octobre 1682, Denis Riverin revient en Nouvelle-France avec le mandat des fermiers généraux du Domaine d'Occident de faire valoir la traite de Tadous-

sac. Dès l'année suivante, il rédige un important mémoire sur l'état de cette traite. Il signale que plusieurs entreprises nuisent à la prospérité de la traite en ciblant tout particulièrement les établissements de Charles Aubert de La Chesnaye situés à la Rivière-du-Loup et au Bic²⁴. Riverin souhaite faire interdire la traite des fourrures sur la rive sud du Saint-Laurent en prétextant que ces établissements se trouvent dans les limites officielles de la traite de Tadoussac. Le mémoire de Riverin obtient les effets escomptés puisque le 10 avril 1684, le Roi enregistre une ordonnance défendant au sieur de La Chesnaye et à toute autre personne de faire la traite des fourrures dans les limites de la traite de Tadoussac²⁵. Les autorités métropolitaines exigent cependant qu'une enquête soit faite pour vérifier les allégations du sieur Riverin²⁶. Au printemps 1684, Riverin forme une société avec Charles Denis de Vitré, seigneur du Bic, pour y faire la traite des fourrures avec les « Sauvages » au lieu appelé le Bic²⁷.

Au cours de l'été 1684, Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, se rend au Bas-Saint-Laurent pour vérifier les allégations des fermiers de la traite de Tadoussac qui prétendent que les postes de la Rivière-du-Loup et du Bic débauchent les « Sauvages » du Saguenay en leur offrant des marchandises à meilleur prix. Au poste de la Rivière-du-Loup, il constate que la traite des fourrures n'attire que les Autochtones de la rivière Saint-Jean. À 16 lieues en aval, dans la baie du Bic, il relève la présence d'une habitation appartenant au sieur de Vitré. Au moment

de son passage, la baie du Bic est occupée par « cinq cabannes de Sauvages de la Baye des Chaleurs et de devers l'Acadie qui se disposoient a la pesche du loup marin et a celle du saumon, laquelle fait subsister lesdits Sauvages pendant tout l'esté et partie de l'automne, l'hyver ils se retirent dans les terres vers le sud ou ils chassent aux martres, loutres et orignaux dont ils font peu aussi bien que de castor »²⁸. La Barre constate alors que la traversée du fleuve Saint-Laurent serait une grande entreprise pour de petits canots autochtones.

En 1684, les habitants de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'instigation de Charles Aubert de La Chesnaye, s'adressent au Roi pour obtenir le privilège de traiter des fourrures avec les Autochtones de l'Acadie et des côtes de la Nouvelle-Angleterre. Ce mémoire confirme que les « Sauvages » de Tadoussac ne s'exposent guère à traverser le fleuve Saint-Laurent, large à cet endroit de 15 à 20 lieues²⁹. À la suite de cette requête, les autorités royales rétablissent le commerce libre des fourrures du côté sud du fleuve Saint-Laurent, depuis Matane jusqu'à la côte de Lauzon. Cependant, les habitants de la rive sud s'engagent à ne traiter qu'avec des « Sauvages » de la Côte-du-Sud sous peine d'être déchu de leurs titres de concession³⁰. À compter de 1685, le commerce des fourrures est désormais accessible à tous les habitants du Canada établis sur la Côte-du-Sud.

Le marchand Charles Aubert de La Chesnaye, par l'entremise de ses commis, continue sûrement d'exercer des activités de traite des fourrures au

manoir seigneurial de la Rivière-du-Loup. Il décède à Québec en 1702 et le règlement de sa succession s'avère compliqué. La seigneurie de la Rivière-du-Loup sera finalement adjugée en 1709 à Joseph Blondeau, dit Lafranchise. Le nouveau seigneur se préoccupe également des revenus qu'il peut tirer de la traite des fourrures. En 1714, Blondeau contracte un bail avec Jacques Guerré, dit Dumont, à qui il loue les terres du manoir seigneurial. Cette entente prévoit que le seigneur Blondeau pourra traiter à son profit particulier lorsqu'il sera présent au manoir seigneurial et qu'en son absence, le locataire conservera la moitié des profits de ladite traite. Le bailleur s'engage à lui avancer toutes les marchandises nécessaires pour la traite des fourrures au prix auquel il les achètera en cette ville³¹. Joseph Blondeau a sûrement développé des relations privilégiées avec des Malécites de la rivière Saint-Jean. En effet, lors du baptême de son fils Louis-François en novembre 1715, le chef malécite François Chibanguichedès, capitaine de tous les « Sauvages » de la rivière Saint-Jean et de la rivière des Trois-Pistoles, accepte de servir de parrain à l'enfant³². Cette mention nous permet de présumer que les Malécites de la rivière Saint-Jean se rendent toujours au poste de traite de la Rivière-du-Loup. À la suite du décès de Joseph Blondeau, Agnès Giguère, sa veuve, fait dresser un inventaire de ses biens. L'inventaire signale tout particulièrement des produits de la traite des fourrures, à savoir huit livres de castor sec à 30 sols la livre, 19 livres de castor en robe à 40 sols la livre ainsi que 30 peaux de martre à 40 sols pièce. Quant aux

dettes actives, la veuve Blondeau précise que les « Sauvages » lui doivent pour 170 livres en marchandises de traite³³. Cet inventaire fournit la preuve que le seigneur Blondeau a bien exercé des activités de traite de fourrures à la Rivière-du-Loup, vraisemblablement avec des Malécites de la rivière Saint-Jean. Malheureusement, la famille Blondeau n'a pas laissé de livres de comptes détaillés de ses débiteurs autochtones.

D'autres seigneurs bas-laurentiens, notamment les Lepage de Rimouski, se sont également intéressés à la traite des fourrures au 18^e siècle. En effet, les Micmacs fréquentent les rives de la rivière Rimouski au cours de la période estivale. Ils y viennent notamment pour y traiter des fourrures et pour s'approvisionner. Ce commerce cause parfois des désordres dans la communauté, car les échanges commerciaux sont accompagnés d'une certaine consommation d'eau-de-vie. En 1764, le missionnaire Ambroise Rouillard s'en plaint au vicaire général de Québec, car Pierre Lepage a distribué un baril d'eau-de-vie à deux « Sauvages »³⁴.

De plus, certains navigateurs ont également parcouru les côtes du Bas-Saint-Laurent en quête de fourrures. En 1715, Étienne Breault, navigateur, demeurant au Petit Mitis, déclare qu'il traite des fourrures bas-laurentiennes avec Pierre Perot de Rizy, un marchand de la ville de Québec³⁵. Puis, en 1755, le marchand Nicolas Massot, de Québec, passe un contrat de société avec Pierre Lachance, capitaine du *Saint-Antoine*, qui s'engage à faire la traite des fourrures dans les

postes de l'estuaire du Saint-Laurent³⁶. D'autres Canadiens ont sûrement arpenté les rives du Bas-Saint-Laurent dans l'espoir de faire fortune dans la traite des fourrures.

Les activités liées à la traite des fourrures au Bas-Saint-Laurent sont des preuves évidentes d'une certaine fréquentation autochtone dans la région. Cependant, les marchands de fourrures ont laissé peu de livres de comptes susceptibles de nous renseigner sur leurs clients autochtones. Certains observateurs du 18^e siècle ont fait état de leurs rencontres avec des Micmacs du Bas-Saint-Laurent. Dans la relation de son voyage au Canada (1741), le père Clément Pagès relate la nature des rencontres qu'il a faites dans le secteur du Bic avec des « sauvages micmacs » qui apportaient du gibier pour ravitailler les vaisseaux du Roi³⁷. En 1754, Nicolas-Gaspard Boucault décrit sommairement la Nouvelle-France et il précise que « les Sauvages qui habitent la coste du Sud, depuis Gaspey, sont les Gaspéciens du Restigouche; on y voit aussi des Mikmaks, ou malécites, mais ils sont errants et n'ont point de villages formés »³⁸. En 1756, le vaisseau de Louis-Guillaume de Parscau du Plessix mouilla à l'île du Bic et celui-ci y rencontra quatre « sauvages micmacs » qui leur présentèrent des canards sauvages et des gélinottes en guise de ravitaillement³⁹. Enfin, les mémoires de Pierre de Sales Laterrière racontent en de moult détails son arrivée au Canada en 1766. Alors qu'il se trouve au Bic, il décrit les premiers « Sauvages » de l'hémisphère américain qu'il rencontre :

Je les visitai dans leurs cabanes : ils entendent et parlent le François et sont élevés dans la religion catholique et romaine; ils errent sans cesse suivant les saisons, l'été, sur les bords des rivières pour faire la pêche, et l'hiver, dans les bois, où ils vivent de leur chasse et du poisson qu'ils ont boucané. Leur ayant demandé de quelle tribu ou nation ils étoient, ils répondirent : de celle des Micmacs⁴⁰.

À la fin du régime français, le Bas-Saint-Laurent est principalement fréquenté par les Malécites et les Micmacs. Il est cependant impossible d'estimer leurs effectifs respectifs. Le recensement de 1764, dressé par James Murray, décrit sommairement les populations autochtones du Bas-Saint-Laurent. Le poste de traite de la Rivière-du-Loup est sûrement fréquenté par les Malécites de la rivière Saint-Jean. Leurs villages permanents sont établis à Aukpaque et à Medoctec, au Nouveau-Brunswick⁴¹. Le recensement de 1764 précise également qu'une petite bande micmaque, composée de 10 à 12 familles, s'est installée dans la région de Rimouski.

La traite des fourrures au Bas-Saint-Laurent sous le régime britannique (après 1763)

À la suite de la guerre de Sept Ans (1756-1763), le gouverneur James Murray ratifie une proclamation relative au commerce avec les nations autochtones de la province de Québec. La traite des fourrures devient libre et ouverte à tous les sujets de Sa Majesté sous réserve de prêter un serment d'allégeance et de prendre une licence émise par le gouverneur ou commandant en chef des colonies⁴². Certaines licences ont

vraisemblablement été perdues, car les premières licences retrouvées qui concernent le Bas-Saint-Laurent ne datent que des années 1780. En mai 1781, le marchand André Drapeau, de la ville de Québec, s'adresse au gouverneur Haldimand pour lui demander la permission de continuer son commerce de traite au lieu nommé Rimouski⁴³. Les archives gouvernementales sur les demandes de permis de traite ne donnent aucune information sur ce marchand traiteur⁴⁴.

À l'automne 1780, le gouverneur Haldimand accorde des permis de traite à Alexander McLennan, pour deux canots et sept hommes, ainsi qu'à Régis, Anselme et Michel Robichaud, pour quatre canots et douze hommes, pour leur permettre de faire la traite des fourrures sur la rivière Saint-Jean (Madawaska). En mai 1781, Louis Marchand, marchand de Québec, obtient également une licence pour traiter avec les nations « sauvages » établies entre Québec et Matane⁴⁵. Louis Marchand entend établir son poste de traite à Matane. À cette fin, il ratifie un acte de société avec Donald McKinnon, seigneur de Matane, afin d'y faire le commerce des fourrures pour une période de trois ans⁴⁶. À la dissolution de leur société (1784), Marchand et McKinnon déposent un extrait de leur livre de comptes où ils énumèrent la liste de leurs débiteurs⁴⁷.

La présence de ces marchands traiteurs exaspère les seigneurs bas-laurentiens, qui revendiquent un droit exclusif de traite sur leurs seigneuries respectives. En septembre 1788, les seigneurs Lepage, McKinnon et

Curchod, titulaires des seigneuries de Rimouski, de Matane et de Mont-Louis, déposent une plainte au gouverneur Dorchester à l'encontre des « coureurs de côtes » qui viennent commercer sur leurs seigneuries respectives⁴⁸. En décembre 1788, le seigneur Donald McKinnon s'adresse au Comité des terres de la Couronne pour faire examiner la nature de ses droits de propriété sur la seigneurie de Matane. Il dénonce alors les coureurs de côtes qui viennent y causer de grands désordres par les boissons enivrantes qu'ils vendent aux Autochtones. McKinnon en profite pour nommer les détenteurs de ces licences trafiquant au Bas-Saint-Laurent, à savoir David Heginbotom, Jacques Quinn, Alexander McLennan, Anselme, Michel et Régis Robichaud, tous de la région de Kamouraska⁴⁹. En janvier 1789, les seigneurs bas-laurentiens s'adressent de nouveau à Lord Dorchester afin que les autorités cessent d'accorder des licences de traite dans les limites de leurs seigneuries respectives⁵⁰. Le 2 avril 1789, ils publient l'avis public suivant dans la *Gazette de Québec* :

Nous les Soussignés Propriétaires des Fiefs de Rimousky, le Grand Métis, Matanne et les Monts Louis, avertissons toutes personnes, qu'elles quelles puissent être, de ne faire ni Pêche, ni chasse, ni Traite avec les Sauvages, dans toute l'étendue de nos dits Fiefs, sans un ordre par écrit de notre part; sous peine d'être poursuivis dans toute la rigueur de la Loi.

Cet avertissement a-t-il contraint les coureurs de côtes à délaisser leurs activités au Bas-Saint-Laurent? À la fin du 18^e siècle,

certains seigneurs sont toujours actifs dans la traite des fourrures. D'ailleurs, en 1793, le seigneur de Matane, Simon Fraser, rédige un acte de société avec Simon Fraser (son homonyme) pour faire la traite des fourrures sur sa seigneurie pour une période de dix ans⁵¹.

Le livre de comptes de la Société Marchand-McKinnon (1784) (voir Figure 1⁵²)

Les seigneurs bas-laurentiens et les coureurs de côtes n'ont pas laissé de livres de comptes de leurs activités de traite des fourrures avec les Autochtones. À notre connaissance, seul un extrait du livre de comptes de la société Marchand-McKinnon nous est parvenu. Ce livre de comptes contient 49 entrées distinctes, dont 36 concernent des individus qualifiés de « Sauvages ». Le total des dettes à recouvrer s'élève à 5 724 livres et près de 63 % de ces dettes appartiennent à des Autochtones. Le grand intérêt de cette liste est de fournir les noms des Autochtones qui fréquentent le poste de Matane à la fin du 18^e siècle. Cette liste de clients autochtones contient plusieurs patronymes de souche eurocanadienne : les Caplan, Dedam, Gagnon, Larocque, Lisotte et Mellier. Ce constat laisse présumer une certaine forme de métissage au sein de la population micmaque

Figure 1 - Livre de comptes de la Société Marchand-McKinnon (1784). Source : BANQ, minutier Jean-Antoine Panet, CN301, S205, 7 août 1784.

bas-laurentienne. Plusieurs indices permettent de croire que cette liste contient également des clients autochtones qui vivent à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent. En effet, Jacques Legendre de Quatre Sable (folio 20) serait originaire de Cape Sable Island, en Nouvelle-Écosse.

Tableau 1 : Nombre d'actes d'état civil par comté et période chronologique, 1685-1849

<i>Nom du comté</i>	1685	1710	1730	1750	1770	1790	1810	1830	<i>Total</i>
	1709	1729	1749	1769	1789	1809	1829	1849	
Kamouraska									
Nombre total d'actes	579	693	2 116	4 295	8 088	12 835	19 745	24 023	72 374
Nombre d'actes autochtones	41	16	88	100	183	64	83	12	587
Proportion pour mille (%)	71	23	42	23	23	5	4	0,5	8
Rimouski									
Nombre total d'actes	16	78	160	145	131	852	2 407	10 326	14 115
Nombre d'actes autochtones	1	28	14	25	1	74	60	51	254
Proportion pour mille (%)	62	359	87	172	8	87	25	5	18
Témiscouata									
Nombre total d'actes		7	15	76	246	1 387	6 088	16 040	23 859
Nombre d'actes autochtones			1	1	6	24	54	100	186
Proportion pour mille (%)			67	13	24	17	9	6	8
Total Bas-Saint-Laurent									
Nombre total d'actes	595	778	2 291	4 516	8 465	15 074	28 240	50 389	110 348
Nombre d'actes autochtones	42	44	103	126	190	162	197	163	1 027
Proportion pour mille (%)	71	57	45	28	22	11	7	3	9

En 1986, le chercheur Claude Otis a eu l'idée de comparer les patronymes inscrits dans le recensement de Restigouche de 1765 à ceux de la liste de 1784⁵³. Il a alors constaté que certains patronymes associés à la réserve micmaque de Restigouche, les Caplan et les Dedam, s'y retrouvaient. Le livre de comptes de Matane contient effectivement les noms de plusieurs Micmacs de Restigouche, dont celui du chef Joseph Claude (folio 29), auquel est attribuée une dette de 11 livres. Il paraît possible de départager les Micmacs du Bas-Saint-Laurent de ceux de la réserve de Restigouche par la valeur de leurs dettes. En effet, les Micmacs du Bas-Saint-Laurent sont bien connus des marchands traiteurs, qui leur accordent des

avances substantielles. Les Micmacs du Bas-Saint-Laurent sont identifiés par les patronymes Arguimau, Gagnon, Gerome, Lesour, Mellier, Montagnais et Talcolmatte. En définitive, la liste de 1784 permet de constater que certains Micmacs de Restigouche fréquentent le poste de Matane et que plusieurs familles micmaques du Bas-Saint-Laurent ont des dettes importantes à rembourser à la société Marchand-McKinnon.

Les registres d'état civil au Bas-Saint-Laurent (1685-1849)

Les registres d'état civil constituent une source d'archives essentielle pour identifier les familles autochtones du Bas-Saint-Laurent. La consultation de ces registres permet de circonscrire les groupes présents dans une région donnée et d'évaluer

sommairement l'importance de chacun des groupes. Dans le cadre de la présente étude, nous avons dépouillé tous les registres d'état civil des paroisses du Bas-Saint-Laurent antérieurs à 1849 afin d'en extraire les actes impliquant un Autochtone. La région administrative du Bas-Saint-Laurent comprend les paroisses du comté de Kamouraska, à savoir Rivière-Ouelle (1685), La Pocatière (1715), Kamouraska (1727), Saint-André (1791) et Saint-Pascal (1829); les paroisses du comté de Témiscouata, à savoir Trois-Pistoles (1713), L'Isle-Verte (1766), Rivière-du-Loup (1813) et Cacouna (1813), ainsi que les paroisses du comté de Rimouski, à savoir Rimouski (1701), Matane (1812), Saint-Simon (1836) et Sainte-Luce (1842)⁵⁴.

Le tableau 1 illustre le nombre d'actes autochtones par comté et période chronologique.

Les registres d'état civil bas-laurentiens révèlent une présence autochtone peu importante dans l'ensemble, soit de l'ordre de près d'un pour cent des actes. En début de période (1685-1709), leur importance relative est à souligner (71 pour mille), mais devient un phénomène presque marginal au fil des décennies (trois pour mille en 1830-1849). En chiffres absolus, le nombre d'actes autochtones subit une légère baisse, de 17 %, entre 1770-1789 et 1830-1849. Sur le plan régional, des différences significatives sont à signaler. Dans les comtés de Kamouraska et de Rimouski, les registres révèlent des baisses importantes d'enregistrements, de 64 actes en 1790-1809 à seulement 12 actes en 1830-1849 pour le comté de Kamouraska, et de 74 actes en 1790-1809 à 51 actes en 1830-1849 pour le comté de Rimouski. En contrepartie, le comté de Témiscouata enregistre une hausse substantielle des actes

autochtones, de 24 actes en 1790-1809 à 100 actes en 1830-1849. Cette hausse est directement attribuable à l'implantation en 1826 sur le territoire de L'Isle-Verte d'un groupe malécite en provenance de la rivière Meduxnekeag au Nouveau-Brunswick⁵⁵.

La distribution des actes autochtones par comté et par nation permet de circonscrire la fréquentation autochtone du territoire bas-laurentien.

Seulement 54 % des sujets d'actes font l'objet de déclarations précises quant à leur origine ethnique (580 cas sur 1072). C'est donc dire que les prêtres omettent régulièrement de déclarer la nation précise à laquelle appartiennent les sujets d'actes. Près de 42 % des actes d'état civil signalent que les sujets d'actes sont simplement d'origine « sauvage » (424 cas). De plus, certains actes ne fournissent aucune indication sur l'origine des individus (68 cas).

Pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, la nation micmaque occupe une place prépondérante dans les actes d'état civil autochtone, avec 45 % de toutes les mentions d'actes pour lesquels l'identité ethnique précise des individus est connue (264 cas sur 580). Des variantes régionales importantes se manifestent : les Micmacs sont fortement majoritaires dans le comté de Rimouski à 80 %, alors qu'ils sont minoritaires dans le comté voisin, Témiscouata, à 23 %. C'est donc dire que les Micmacs fréquentent tout particulièrement la portion est du territoire du Bas-Saint-Laurent. Dans le cas des Malécites, ils sont surtout présents dans le comté de Témiscouata, à 66 %, et, à un degré moindre, dans le comté de Rimouski, à 19 %. En définitive, les Micmacs fréquentent surtout la région de Rimouski alors que les Malécites sont surtout présents au Témiscouata.

Quant au comté de Kamouraska, les Micmacs et les Malécites y apparaissent dans des proportions presque identiques : 37 % pour les Micmacs et 32 % pour les Malécites. Les inscriptions d'actes autochtones du comté de Kamouraska paraissent référer à un simple passage plutôt qu'à une fréquentation assidue de la région, au contraire des inscriptions pour les comtés de Témiscouata et de Rimouski.

L'objet du tableau 3 est de montrer la baisse marquée des enregistrements micmacs au Bas-Saint-Laurent. En effet, les actes relatifs aux Micmacs subissent une chute importante entre 1790-1809 et 1830-1849, passant de 108 à seulement 18. Ces chiffres laissent présumer

Tableau 2 : Nombre de sujets d'actes autochtones par comté et nation autochtone, 1685-1849

Nom du comté	Kamouraska	Rimouski	Témiscouata	Total
<i>Groupe autochtone</i>				
Abénaquis	47	1	5	53
Algonquin	17		2	19
Canibas	9			9
Huron	1	1	1	3
Iroquois	6	1		7
Malécite	111	21	65	197
Métis	1	2		3
Micmac	128	113	23	264
Montagnais	22	1	2	25
Sauvage	250	83	91	424
Sans indication	18	45	5	68
Total	610	268	194	1072⁵⁶

Tableau 3 : Nombre de sujets d'actes autochtones par nation autochtone et par période chronologique, 1685-1849

<i>Groupe autochtone</i>	1685	1710	1730	1750	1770	1790	1810	1830	<i>Total</i>
	1709	1729	1749	1769	1789	1809	1829	1849	
Abénaquis	1			8	34	2	6	2	53
Algonquin				3	14		1	1	19
Canibas			1	2	6				9
Huron					2	1			3
Iroquois					5	1	1		7
Malécite		4	15	20	57	24	42	35	197
Métis					1		2		3
Micmac	4	4	17	16	43	108	54	18	264
Montagnais		1	7	6	6	1	2	2	25
Sauvage	37	34	55	67	28	33	69	101	424
Sans indication		4	9	8	1	3	31	12	65
Total	42	47	104	130	197	173	208	171	1 072

une disparition presque complète des Micmacs au Bas-Saint-Laurent au milieu du 19^e siècle. Cependant, nous constatons également que les rédacteurs d'actes deviennent de plus en plus imprécis au fil des décennies. En 1770-1789, les Autochtones représentent 85 % des sujets d'actes, contre seulement 34 % en 1830-1849. Des enregistrements micmacs se cachent sûrement dans les 113 cas non connus de la période 1830-1849. Comme plus de 60 % des enregistrements de la période 1830-1849 sont consignés dans les registres du Témiscouata, nous pouvons déduire qu'il s'agit sûrement d'enregistrements malécites. En définitive, les registres d'état civil du Bas-Saint-Laurent traduisent une baisse marquée dramatique de la population micmaque au milieu du 19^e siècle.

Les recensements autochtones au Bas-Saint-Laurent (1824-1852)

Les recensements autochtones consignés dans les archives

des Affaires indiennes demeurent des instruments démographiques fort utiles pour évaluer les bandes autochtones du Bas-Canada. Ces estimations de population sont effectuées pour prévoir la nature des présents nécessaires lors de leurs rencontres annuelles. Les Micmacs et les Malécites du Bas-Saint-Laurent se déplacent à la Pointe-Lévy au début du mois d'août pour obtenir leurs présents annuels⁵⁷, comme en témoigne le tableau 4.

Ces dénombrements fournissent des estimations relativement précises de la population autochtone du Bas-Saint-Laurent. Deux bandes autochtones y sont dénombrées : les Micmacs dirigés par le chef Michel Richard⁵⁹ et les Malécites sous la chefferie de Joseph et Louis Thomas⁶⁰. De 1824 à 1830, la population autochtone du Bas-Saint-Laurent varie autour de 250 individus, répartis en deux groupes aux dimensions presque

identiques. Signalons que les adultes sont généralement deux fois plus nombreux que les enfants au sein de cette population. Ce constat permet de présumer que la mortalité infantile y est sûrement importante.

Les archives des Affaires indiennes contiennent une autre série de recensements effectués entre 1845 et 1852. La présentation de ces recensements diffère de celle des recensements réalisés en 1824-1830. Le recenseur y dénombre alors tous les chefs de famille autochtones qui relèvent du district de Québec sans préciser leur appartenance ethnique. Ces recensements énumèrent les Autochtones des nations abénaquise, malécite et micmac qui nomadisent à l'est de la ville de Québec. L'objectif de ces recensements est toujours d'évaluer la valeur des présents qu'il convient de remettre aux Autochtones lors de leur rencontre annuelle.

Tableau 4 : Population autochtone du Bas-Saint-Laurent recevant des présents de la Couronne britannique, 1824-1830⁵⁸

<i>Année</i>	<i>Nom du chef de bande</i>	<i>Nombre d'adultes</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Total Autochtones</i>
1824	Pierre Garin, Micmac	82	40	122
1825	Michel Richard, Micmac	72	39	111
1826	Michel Richard, Micmac Quebec	48	42	90
1827	Michel Richard, Micmac of Rimouski	70	26	96
1828	Michel Richard, Micmac of Quebec	85	35	120
1829	Michel Richard, Micmac	96	43	139
1830	Micmacs about Quebec	70	26	96
1824	Joseph Thomas, Amalicités	97	46	143
1825	Joseph Thomas, Amalicités of Rimouski	103	49	152
1826	Joseph Thomas, Malicite about Quebec	71	67	138
1827	Louis Thomas, Amalicités	42	25	67
1828	Joseph Thomas, Amalicités	85	58	143
1829	Joseph Thomas, Amalicités River Verte	55	29	84
1830	Amalicités River Verte	42	25	67
1830	Amalicités Rimouski	9	3	12

Tableau 5 : Population autochtone du Bas-Saint-Laurent recevant des présents de la Couronne britannique, 1845-1852⁶¹

<i>Année</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>Nombre d'adultes</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Total population</i>
1845	35	64	36	100
1850	52	92	37	129
1851	51	87	31	118
1852	51	99	24	123

Au cours des années 1820, la population autochtone du Bas-Saint-Laurent est sommairement estimée à 250 individus. Le tableau 5 permet de constater une diminution importante de population en l'espace de seulement 20 ans. Cette chute de population résulte sûrement des conditions sanitaires qui prévalent alors au pays. En effet, l'épidémie de choléra de 1832 a eu des effets dévastateurs sur la croissance démographique des

populations autochtones. En 1835, un observateur de Québec signale que « Depuis 1832, époque de l'invasion du choléra, on a à peine vu en ville un seul sauvage des parties éloignées de la province, même pendant l'hiver »⁶². De plus, le nombre d'enfants autochtones est en chute libre : ils représentent à peine 20 % de la population totale en 1852. Comment cette population peut-elle envisager de se maintenir comme groupe distinct?

La consultation du recensement de 1850 permet de départager les chefs de ménage en fonction de leur nation respective, grâce aux renseignements nominatifs de notre base de données. Des 52 chefs de ménage, 41 seraient Malécites, 7, Micmacs et 4, Abénaquis⁶³. Cette liste nominative est donc majoritairement composée de familles malécites. Deux chefs de bande y sont inscrits, Jacques Launière et Louis Thomas, tous deux Malécites. Seules les familles de Pierre de la Gorgendière⁶⁴, d'Isaac Erné (René)⁶⁵, de Charles Dominique⁶⁶, de Laurent Montagnes⁶⁷, de Charles Abraham⁶⁸, de Joseph Caplan⁶⁹ et de Thomas Erné (René)⁷⁰ paraissent de souche micmaque. C'est donc dire que la communauté micmaque du Bas-Saint-Laurent est en 1850 sur le point de s'éteindre puisque cette communauté ne comprend plus que onze membres.

Le 30 août 1851, le Parlement du Canada-Uni adopte un projet de loi pour pourvoir à la réalisation de recensements périodiques⁷¹. Le recensement nominatif du Bas-Canada est effectué en janvier 1852. Le formulaire de recensement prévoit une question spécifique pour identifier les Autochtones dans les paroisses canadiennes (colonne 11). En 1853, le Bureau d'enregistrement et de la statistique publie des tableaux statistiques pour chaque comté de la province, subdivisés en secteurs de recensement (paroisses). Les tableaux statistiques du comté de Kamouraska signalent la présence de 55 « Sauvages », dont 38 résident à Saint-Pascal, 16 à Saint-Denis et 1 à Rivière-Ouelle. Quant au tableau statistique du comté de Rimouski, qui comprend les paroisses du

Témiscouata, il recense 103 « Sauvages », sans préciser dans quelle paroisse ils sont recensés. En définitive, la population autochtone des paroisses du Bas-Saint-Laurent s'élève à 158 individus, sur une population totale de 47 278 habitants, soit une proportion de seulement 0,3 %⁷².

Le tableau statistique ne précise pas l'origine ethnique des Autochtones recensés au Bas-Saint-Laurent. Il convient donc de consulter les feuillets nominatifs du recensement pour établir leur origine ethnique. Dans le comté de Kamouraska, tous les Autochtones semblent d'origine malécite, sauf Siméon St-Onge, un Innu (Montagnais) recensé à Rivière-Ouelle. Dans le comté de Rimouski, 24 Autochtones sont recensés dans la municipalité de L'Isle-Verte. Le recenseur précise cependant « qu'il n'a pu se procurer le nombre de la population indienne correctement mais d'après ces renseignements qu'il a obtenus, il a raison de croire que les diverses familles [qui] composent la tribu des Amalécites résidant en arrière de l'Isle Verte forme environ 37 personnes plus 13 garçons de

5 à 12 ans, 9 ditto de un à cinq ans et 25 filles d'un à 12 ans ». Les chiffres de la population malécite de l'Isle Verte sont donc approximatifs. Il est notamment possible que certaines familles micmaques, comme les René, se soient jointes aux Malécites de L'Isle-Verte. Une lecture attentive des feuillets de recensement du comté de Rimouski nous a permis de repérer quelques individus de souche micmaque : Jacques et Joseph Millié à Matane, Geneviève Quatepatte, épouse de Gédéon Corneau, à Métis et Charles Montagnais à Sainte-Flavie⁷³. En définitive, la population micmaque du Bas-Saint-Laurent est pratiquement disparue en 1852.

Conclusion

Les Micmacs de la péninsule gaspésienne fréquentent vraisemblablement le Bas-Saint-Laurent dès le 16^e siècle, lors d'épisodes de guerres intertribales avec les Iroquoiens du Saint-Laurent. Après la disparition des Iroquoiens, les Micmacs développeraient des relations commerciales soutenues avec les morutiers français et les pêcheurs basques qui s'aventurent dans l'estuaire du Saint-Laurent.

L'implantation de postes de traite des fourrures, notamment celui de la Rivière-du-Loup (1673), incite les Micmacs à fréquenter plus régulièrement la région bas-laurentienne. En 1677, le jésuite Jean Morain, en charge de la mission du Bon-Pasteur de la Rivière-du-Loup, précise que les Micmacs fréquentent un pays qui leur est étranger. Au cours du 18^e siècle, les Micmacs finissent par occuper le territoire situé dans la portion est du Bas-Saint-Laurent. En 1764, le gouverneur James Murray confirme l'existence d'un petit village micmac à Rimouski composé de 10 à 12 familles. Au cours des années 1820, cette bande micmaque est dirigée par le chef Michel Richard et elle est composée d'une centaine de personnes. Au milieu du 19^e siècle, cette bande micmaque disparaît complètement du paysage bas-laurentien. Les derniers micmacs bas-laurentiens se sont vraisemblablement intégrés à la bande malécite de L'Isle-Verte (familles René) ou sont retournés vivre en Gaspésie (familles La Gorgendière et Montagnais).

Notes

- 1 Serge Goudreau possède une maîtrise en démographie de l'Université de Montréal (1984). Il travaille depuis une vingtaine d'années dans le domaine des recherches autochtones. Depuis 2006, il est à l'emploi du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du gouvernement du Québec à titre de conseiller en histoire autochtone.
- 2 *An Account of the Micmack Nations*, 27 juin 1764 (Bibliothèque et Archives Canada (BAC), MG 11, Colonial office 42, vol. 1, f° 364-366).
- 3 Silas Tertius Rand. *Legends of the Micmacs*, New York and London, Longmans, Green, and Co., 1894, p. 200.
- 4 Bernard G. Hoffman, « Souriquois, Etechemin, and Kwedech : A lost chapter in American ethnography », *Ethnohistory*, vol. 2, n° 1, hiver 1955, p. 66.
- 5 Charles A. Martijn, « Voyages des Micmacs dans la vallée du Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et à Terre-Neuve », dans *Les Micmacs et la mer*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, p. 198. Certains historiens avancent l'hypothèse que les Toudamans seraient plutôt les ancêtres des Malécites (Jean-Charles Fortin *et coll.*, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 75).
- 6 Roland Tremblay. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*, Montréal, Éditions de l'Homme et Pointe-à-Callières, 2006, p. 118-125.
- 7 Laurier Turgeon, « Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain », dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain : La naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion, 2004, p. 98-112.
- 8 Charles A. Martijn, *op. cit.*, p. 200-201.
- 9 Jean-Charles Fortin *et coll.*, *op. cit.*, p. 90-91.
- 10 *Relations des Jésuites*, Éditions du Jour, 1972, tome 1, 1634, p. 57-92. Pour une analyse du récit, voir Adrien Caron, « La mission du Père Paul Le Jeune, s.j., sur la Côte-du-Sud, 1633-1634 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 17, n° 3, 1963, p. 371-395.
- 11 *Ibid.*, tome 3, 1645, p. 14-18.
- 12 *Ibid.*, tome 4, 1648, p. 27-32.
- 13 *Ibid.*, tome 5, 1662, p. 5-8.
- 14 *Ibid.*, tome 5, 1664, p. 6-13.
- 15 *Ibid.*, tome 6, 1670, p. 7-11.
- 16 Jean Morain, « Mission du Bon Pasteur chez les Etechemins et les Gaspésiens à la Rivière du Loup », dans *Relations inédites de la Nouvelle-France : 1672-1678*, Montréal, Éditions Élysée, 1974, tome 2, p. 159-166.
- 17 Pierre Dufour, « De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830, dans *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, IQRC, 1996, p. 217; et Michel Lavoie, *Le Domaine du Roi 1652-1859 : souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, Québec, Septentrion, 2010, p. 69.
- 18 « Arrêt du Conseil Supérieur de Québec portant adjudication au Sieur de Maure de la ferme de la traite de Tadoussac où il est fait mention des limites de ladite ferme et des privilèges du fermier d'icelle », 19 octobre 1658 (BAC, MG1, série C11A, vol. 59, f° 297).
- 19 Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ, E1, S3, P11 (Sainte-Anne-de-la-Pocatière); E1, S3, P7 (Rivière-Ouelle) et E1, S3, P17 (Grandville).
- 20 BANQ, E1, S4, SS1, D21, P1 (Verbois); E1, S4, SS1, D21, P2 (Rivière-du-Loup) et E1, S4, SS1, D21, P3 (Le Parc Cacouna).
- 21 BANQ, TP1, S36, P198 (Bic) et E1, S4, SS1, D106, P1 (Mitis).
- 22 BANQ, TL5, D122. Cité par Bérubé, Beauvais. *Rivière-du-Loup : lointains commencements, longs chemine-ments*, Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 1993, p. 29-31.
- 23 « Ordonnance de Mr Duchesneau concernant la traite de Tadoussac », 28 avril 1676 (BAC, MG1, série C11A, vol. 4, f° 123-126).
- 24 Mémoire sur la Traite de Tadoussac, 15 novembre 1683 (BAC, MG1, série C11A, vol. 7, f° 216-222).
- 25 « Ordonnance portant défense au Sr de La Chesnaye et à toute autre sorte de personne de faire aucun commerce et traite de castors et autres pelleteries dans les limites de la traite de Tadoussac », 10 avril 1684 (BAC, MG1, série C11A, vol. 6, f° 372).
- 26 Lettre du ministre Colbert à La Barre, 10 avril 1684 (BAC, MG1, série C11A, vol. 6, f° 243).
- 27 Société entre Charles Denys de Vitré et Denis Riverin, 24 mars 1684 (BAC, MG1, série C11A, vol. 6, f° 429-430).
- 28 Procès-verbal de visite des établissements de Charles Aubert de La Chesnaye, 20 mai 1684 (BAC, MG1, série C11A, vol. 6, f° 252).
- 29 Requête adressée au Roi par les habitants de la côte sud du fleuve Saint-Laurent, 1684 (BAC, MG1, série C11A, vol. 6, f° 420-428).
- 30 Ordonnance royale concernant la traite des fourrures sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, 5 juin 1685 (BAC, MG1, série C11A, vol. 7, f° 271-272).
- 31 BANQ, minutier Florent de Lacetière, CN301, S146, 3 juin 1714.
- 32 Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, acte n° 80377.
- 33 BANQ, minutier Noël Duprac, CN301, S94, 19 juillet 1728.
- 34 Larocque, Paul. *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 2006, p. 65-66.
- 35 BANQ, minutier Pierre Rivest, CN301, S240, 25 mai 1715.
- 36 Béatrice Chassé, *Rimouski et son île : les seigneurs Lepage, l'île Saint-Barnabé*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 2003, p. 30 et 47.
- 37 Clément Pagès. « Relation d'un voyage de Paris en Canada », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1947-1948*, p. 21-28.
- 38 Nicolas-Gaspard Boucault, « État présent du Canada, dressé sur nombre de mémoires et connais-

- sances acquises sur les lieux », dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1920-1921*, p. 30.
- 39 Louis-Guillaume de Pascau du Plessix, « Journal d'une campagne au Canada de la Sauvage », dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929*, p. 214-217.
- 40 Pierre de Sales Laterrière, *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, Montréal, Léméac, 1980, p. 48-49.
- 41 Le dénombrement autochtone du 27 juin 1764 précise que le village d'Aukpaque est composé de 60 familles, alors que celui de Médoctec ne comporte plus que 9 ou 10 familles.
- 42 « Proclamation de James Murray sur le commerce avec les nations autochtones, 7 octobre 1763 », dans Arthur G. Doughty, *Rapport des archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1920, app. C : 2-3.
- 43 « Memorial from Mr Andrew Drapau of Quebec praying for leave to trade at Rimouski », 15 mai 1781 (Haldimand Papers, ms 21879, bob. 112, f° 18).
- 44 André Drapeau, fils de Pierre et de Marie-Anne Huard, de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, s'est marié le 16 juin 1783 à Kamouraska avec Marie-Anne Dionne, fille de François et de Marie-Joseph Michaud. Cette famille s'est établie à Kamouraska.
- 45 Demandes de permis de traite de fourrures (BAC, RG4, B28, vol. 114, f° 2290-2300).
- 46 BANQ, minutier Jacques-Nicolas Pinguet, CN301, S224, 4 mai 1781.
- 47 BANQ, minutier Jean-Antoine Panet, CN301, S205, 7 août 1784.
- 48 « Lepage, Curchod & McKinnon praying their fiefs of Rimouski, Metis, Montanes & Mont Louis may be excepted in the Indian trade licences as well as the Domains of The King, received Quebec 13 sept. 1788 » (BAC, RG4 A1, vol. 40, f° 13055). Lettre reproduite dans Paul Larocque. *op. cit.*, p. 72-73.
- 49 « Petition of Donald McKinnon », 30 décembre 1788 (BAC, RG4 A1, vol. 40, f° 13449-13452).
- 50 Mémoire que présentent Jaques Curchod, seigneur des monts Louis, Louis Lepage de St Germain, seigneur de Remousky & du Grand Metis & Donald McKinnon, seigneur de Matane, 10 janvier 1789 (BAC, RG4 A1, vol. 40, f° 13561-13562).
- 51 BANQ, minutier Alexandre Dumas, CN301, S92, 13 septembre 1793.
- 52 Cette liste a été publiée dans Léon Boudreault, *Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane (1677-1870)*, Matane, Société d'histoire de Matane, 1982, p. 242-243.
- 53 Claude Otis, « Présence amérindienne dans la région de Matane », *L'histoire au pays de Matane*, vol. 21, n° 1, avril 1986, p. 3-12.
- 54 Le dépouillement des registres d'état civil s'effectue selon des règles clairement établies pour constituer un fichier de la population autochtone. Aux fins de la présente recherche, nous avons relevé tous les actes d'état civil dont le sujet d'acte, c'est-à-dire la personne baptisée ou inhumée et les deux futurs conjoints de l'acte de mariage, est identifié comme Autochtone. Règle générale, le rédacteur de l'acte précise à quelle nation autochtone appartient le sujet d'acte (malécite, micmac, etc.) mais en de nombreuses circonstances, l'officier inscrit simplement le sujet d'acte comme d'origine « sauvage ». Dans certains cas, le rédacteur de l'acte omet d'inscrire toute information sur l'origine ethnique du sujet d'acte. Si l'un des parents du sujet d'acte paraît d'origine autochtone, de par son patronyme, il apparaîtra dans la base de données même si le rédacteur ne l'indique pas dans le corps de l'acte. Dans la base de données, ces actes sont qualifiés de « sans identification ». La base de données des actes autochtones du Bas-Saint-Laurent a été constituée de telle sorte qu'il est possible d'établir des différences régionales (par comtés).
- 55 Laurence Johnson, « À l'origine de la réserve de Viger, une requête malécite de 1826 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, n° 21, automne 1996, p. 77-81.
- 56 Le nombre de sujets d'actes (1072) est supérieur au nombre d'actes (1027), car les actes de mariage comportent deux sujets d'actes.
- 57 En 1828, les nations autochtones du Bas-Saint-Laurent obtiennent leurs présents annuels le 5 août (BAC, RG10, vol. 483, bob. C-13337, f° 174358-174359).
- 58 « Return of Indians of Lower Canada resorted to Quebec for whom presents are required as for annexed estimate » (BAC, RG10, vol. 482, bob. C-13337, f° 173694-173695, 173827-173830, 173928-173929, 174171-174172, 174483-174484 et vol. 483, bob. C-13338, f° 174940-174941 et 174804-174805).
- 59 Michel Richard, né vers 1746 (?), se marie vers 1790 à Marie Mapoulouet, née vers 1763. Le jeune couple donne naissance à plusieurs enfants dans le Bas-Saint-Laurent : Marie, baptisée le 12 juin 1791 à L'Isle-Verte; Michel, baptisé le 20 mai 1793 à Trois-Pistoles; Marie-Anne, baptisée le 14 septembre 1797 à Rimouski; Marie, née vers 1800, inhumée le 27 novembre 1803 à Trois-Pistoles; Ursule, née vers 1803, inhumée le 10 novembre 1814 à Rivière-Ouelle; Marie-Anne, baptisée le 16 mars 1804 à Rimouski et Marguerite, baptisée le 18 septembre 1807 à Rimouski. Marie Mapoulouet est inhumée à Rivière-Ouelle le 23 avril 1825 alors que Michel Richard, son époux, est inhumé à l'Hôtel-Dieu-de-Québec le 10 janvier 1830.
- 60 Les signatures des chefs malécites Louis et Joseph Thomas figurent sur la pétition soumise en 1826 au gouverneur Dalhousie pour obtenir une terre afin d'y établir un village malécite au Bas-Saint-Laurent (réserve de Viger).

- 61 « Census of the Indians of the Malicite, Abenakis and Micmac tribe in the district of Quebec » (BAC, RG10, bob. C-13418 et 13419, années 1845, 1850, 1851 et 1852).
- 62 *La Gazette de Québec*, 18 juillet 1835, p. 1.
- 63 J'aimerais remercier Monsieur Ghislain Michaud, spécialiste en généalogie malécite, pour m'avoir permis d'effectuer cet exercice d'identification.
- 64 Pierre de la Gorgendière, baptisé à Carleton le 15 septembre 1800, est le fils de Ignace de la Gorgendière, Iroquois et de Marie Alexandre, Micmaque. Il se marie vers 1820 à Geneviève Millier, une femme métisse d'origine micmaque. En 1841, Pierre de la Gorgendière est qualifié de chef micmac de Gaspé (BAC, RG4 C1, vol. 746, dossier 7804). Il est inhumé à Lévis le 2 septembre 1849. Laurent de la Gorgendière, son fils, se marie à Lévis le 1^{er} septembre 1849 avec Rosalie Bunn, du district de Gaspé. Au recensement de 1861, la famille de Laurent de la Gorgendière est recensée à Gaspé.
- 65 Isaac René, baptisé le 16 octobre 1801 à L'Isle-Verte, est le fils de Abraham René et d'une femme prénommée Christine. Il se marie vers 1825 à Élisabeth Laurent, une femme d'origine malécite (?). Isaac René se remarie à Lévis le 13 août 1845 à Marie-Angèle Deconmath, une femme micmaque. Au recensement de 1861, Isaac René est intégré à la bande malécite de Viger.
- 66 Charles Dominique, né vers 1769, fils de Jean Dominique et de Marie-Claire Sanqueton, se marie le 14 septembre 1814 à Lévis avec Marie Bernard, malécite, fille de Louis Bernard et d'Ursule Denis. Charles Dominique est inhumé à Lévis le 1^{er} septembre 1849.
- 67 Laurent Montagnes, baptisé le 1^{er} janvier 1804 à L'Isle-Verte, fils de Laurent Montagnes et de Marie-Suzanne Denis, se marie à Lévis le 16 juillet 1834 avec Marie Jacques, fille de Louis Jacques et de Véronique. Laurent Montagnes est recensé à Maria en Gaspésie en 1861.
- 68 Charles Abraham, baptisé le 7 août 1801 à Rimouski, fils de Jean Abraham et de Marie-Anne Millier, se marie vers 1820 à Catherine Alexandre. Il se remarie le 27 juillet 1822 à Lévis avec Catherine Pierre-Jacques, Abénaquise. Deux enfants du couple sont baptisés à Lévis : Michel, le 8 août 1823, et Catherine, le 1^{er} août 1825. Charles Abraham est inhumé à Saint-Jean-Port-Joli le 7 novembre 1845.
- 69 Joseph Caplan, vraisemblablement natif de Gaspésie, fils de Jean-Baptiste Caplan et de Marie-Anathalie, se marie le 13 août 1830 à Lévis avec Marie, Micmaque, fille de Paul et de Antisme (?). Leur fils Joseph est baptisé le 24 septembre 1831 à Trois-Pistoles. Joseph Caplan est décédé avant le recensement de 1845, car deux de ses enfants y sont inscrits comme orphelins.
- 70 Thomas Erné (René), baptisé le 23 novembre 1833 à Cacouna, est le fils de Isaac René et d'une femme prénommée Christine. Au recensement de 1861, Thomas René est intégré à la bande malécite de Viger.
- 71 Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à faire le recensement périodique de cette province (1851) 14 & 15 Victoria, c. 49 (Canada).
- 72 *Recensement des Canadas. 1851-2*, Québec, John Lovell, 1853, recensement personnel, vol. 1, p. 8 et 94.
- 73 *Recensement du Canada-Est*, district de Kamouraska (11); sous-district de Rivière-Ouelle (157), f° 117; sous-district de Saint-Denis (158), f° 89; sous-district de Saint-Pascal (162), f° 7, 41, 55, 57 et 105; district de Rimouski (24); sous-district de L'Isle-Verte (322); f° 1-3 et 102; sous-district de Sainte-Flavie (331), f° 27; sous-district de Métis (332); f° 1; sous-district de Matane (335), f° 23.

Chroniques



VOICI UNE
DE NOS SALLES
DE CLASSE.


UNE AUTRE FAÇON
D'Étudier.

Stage sur le site archéologique de l'île de la Pointe
Chiron, Nicolas Beaudry

UQAR

Le baccalauréat en géographie, concentration en aménagement du territoire et développement durable à l'UQAR. Pour comprendre les changements qui bouleversent l'environnement et les sociétés.

www.uqar.ca/geographie



Rimouski, un milieu
propice à la recherche
et à la création
en lettres.

- Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire
- Revue d'envergure internationale Tangence
- Laboratoire spécialisé en études littéraires, le Centre Joseph Charles Taché
- Écrivains en résidence

UQAR

www.uqar.ca/lettres

Vieux écrits

Quand la religion et la politique ne font pas bon ménage : l'élection provinciale de 1890 dans le comté de Bonaventure

Présentation de Pierre COLLINS¹

L'objectif de cette chronique est de publier des documents d'archives inédits ou oubliés illustrant des aspects méconnus de notre histoire régionale.

Dans ce numéro, nous vous présentons un curieux et rare contrat notarié rédigé par le notaire rimouskois Joseph-Valentin Gagnon à la demande de l'ancien curé de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste (municipalité de Nouvelle). Il y est question d'Honoré Mercier... Politique et religion y sont confrontées.

Réquisition par Révérend Messire Simon Fraser à Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais
{contrat notarié rédigé par le notaire Joseph-Valentin Gagnon le 31 octobre 1896 (acte n° 3742)}

*L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le trente unième jour du mois de Octobre après midi,
A la réquisition du Révérend Messire Simon Fraser², ci-devant curé de St Jean l'Évangéliste³ dans le comté de
Bonaventure maintenant résidant en la ville de St Germain de Rimouski dans le comté de Rimouski
Nous Joseph Valentin Gagnon, Notaire public pour la province de Québec, résidant en la dite ville de St Germain,
en le district de Rimouski, soussigné, nous sommes exprès transporté en le bureau de Sa Grandeur Monseigneur
André Albert Blais⁴, Evêque du diocèse de Rimouski, résidant en la dite ville, où étant et parlant à Sa Grandeur
elle-même
Nous lui avons dit et déclaré ce qui suit, savoir:
Que vers l'année mil huit cent quatre vingt dix certaines difficultés seraient intervenues entre Sa Grandeur
Monseigneur Langevin⁵ et le requérant, lesquelles auraient eu pour résultat la démission de ce dernier de la cure
de St Jean l'Évangéliste par Sa Grandeur Mgr Blais, la censure et la privation de ses droits de prêtre.
Que le requérant aurait appelé à Rome et aurait obtenu une décision favorable⁶ de la Sacrée Congrégation de la
Propagande annulant celle donnée par Sa Grandeur contre le dit requérant, mais diversement interprétée par les
parties*

Que Sa Grandeur n'en a pas moins persisté à tenir le requérant en dehors de ses fonctions ordinaires et le prive ainsi de tous ses droits ecclésiastiques, contre le jugement émané du Saint Siège, aux grands préjudice et dommage du requérant

Que le requérant souffre depuis six ans et plus des dommages considérables et qu'il désire depuis longtemps se remettre en bons termes avec son Evêque diocésain

Que Sa Grandeur voulant aussi, de son côté, faire cesser ces difficultés qui sont nuisibles à la Religion Catholique, a préparé deux formules au projets de rétractation ainsi concus⁷ (Suit les projets)

Que votre requérant ne peut signer les dits projets tels que préparés ni en approuver tout le contenu parce qu'il croit qu'en sa qualité de prêtre de telles admissions auraient l'effet de le déprécier inutilement

Que cependant il regrette qu'un article ait été publié au sujet de cette malheureuse affaire dans le numéro du vingt deux Janvier dernier du journal "La Patrie"⁸ publié dans la cité de Montreal quoique votre requérant n'en soit pas l'auteur, et qu'il est prêt à manifester publiquement ce regret.

Attendu que le décret susdit de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à Rome, est interprété différemment entre sa Grandeur et le Requérant, ce dernier suggère de référer ce différent à un arbitrage qui sera soumis à l'Officialité du diocèse de Québec en la manière ordinaire et dont Votre requérant acceptera la décision.

Et attendu que par la décision ci-dessus donnée par sa Grandeur, Mgr Blais, le requérant se trouve priver du droit de gagner sa vie il lui demande de vouloir faire cesser ces dommages en le réintégrant dans ses droits.

C'est pourquoi le requérant supplie sa Grandeur de vouloir bien le réintégrer dans ses fonctions et de consentir à l'arbitrage de l'Officialité du diocèse de Québec de la manière ordinaire et votre requérant de son côté est prêt en tout temps à manifester son regret publiquement quand à l'article inséré dans le journal "La Patrie" de Montréal tel que ci-dessus mentionné

Et afin de mettre sa Grandeur en demeure de considérer la réclamation dudit requérant, nous lui avons laissé une copie certifié des présentes sous le numéro trois mille sept cent quarante deux des minutes de Joseph Valentin Gagnon le Notaire soussigné, le jour, mois et an susdits après lecture faite

Article paru dans le journal *La Patrie* en 1896, cité dans le précédent document :

« Une affaire, où plusieurs notabilités du monde ecclésiastiques et "castor" pourraient se trouver concernées, est sur le point d'éclater et elle ne saurait manquer de provoquer un certain intérêt. Un des prêtres du diocèse de Rimouski, le Rév. M.S. Fraser, arrivé de Rome, il y a quelques mois, s'y était rendu à propos de certaines difficultés survenues entre lui et Mgr Blais, le successeur de Mgr Langevin comme évêque de Rimouski. M. Fraser vient de passer à Montréal où il est venu consulter des hommes de loi au sujet d'un recours qu'il veut exercer contre son Ordinaire [...] On nous affirme que l'origine des déboires du malheureux curé se trouve dans le fait que M. Fraser, comme plusieurs amis du comté de Bonaventure, avait, contrairement au gré de Mgr Langevin, signé la requête priant feu M. Mercier de se porter candidat à la députation. Nous tiendrons nos lecteurs au courant du progrès que feront les opérations des parties belligérantes⁹. »

Cet article fait référence à la prise de position d'un groupe de curés du comté de Bonaventure qui sollicitait la candidature libérale d'Honoré Mercier dans leur comté, action que réprouva fortement monseigneur Langevin dans une lettre circulaire du 4 mars 1890; s'ensuivra une querelle politico-religieuse qui aboutira à Rome¹⁰. Ce n'était pas la première fois que monseigneur Langevin – qui ne se gênait pas pour appuyer des candidatures conservatrices (dont celle de son frère Hector¹¹) – intervenait dans le comté de Bonaventure pour s'opposer aux candidats libéraux. Déjà en 1875, il avait appuyé ouvertement le candidat conservateur

Pierre-Clovis Beauchesne, qui fut destitué, après son élection, par le juge Casault, geste qui offusqua tellement monseigneur Langevin qu'il voulut obtenir la perte du poste d'enseignant en droit du juge à l'Université Laval!¹² Il est évident que ses prises de position politique – dérangeantes pour l'Église – ont certainement contribué à la demande de démission qu'il reçut en février 1891. Il faut signaler qu'après le décès de son frère Edmond, vicaire général du diocèse, en 1889, l'étoile de monseigneur Langevin pâlit rapidement. L'historien Noël Bélanger le souligne : « son mauvais état de santé physique et moral ne lui permit plus de faire face avec force et lucidité à la montagne de problèmes qui s'étaient accumulés tout au long de son administration¹³ ».

En ce qui concerne le curé Fraser, il est certain que sa prise de position en faveur d'Honoré Mercier lui a valu la perte de sa cure. La lettre circulaire de monseigneur Langevin citée plus haut se terminait ainsi : « Je vous en prie, Mes Chers Collaborateurs, ne me forcez pas à sévir et à faire usage de peines ecclésiastiques »... Il sévira pourtant : comme par hasard (!), en septembre 1890, quelques jours après qu'on eût informé Langevin que le différend qui l'opposait au groupe était porté à Rome, les curés Guay (leader du groupe), Fraser et Bérubé furent « mutés » hors du comté de Bonaventure! Il y a une odeur de vengeance... On comprend la frustration de l'abbé Fraser, mais moins son entêtement (il a même subi un « interdit »). Peut-être que ce prêtre, au caractère difficile, qui a accédé tardivement à sa vocation – à l'âge de 38 ans – faisait partie de ceux qui étaient « sans vocation ou dont l'intelligence, la science et la valeur morale étaient bien faibles¹⁴ »? Quoi qu'il en soit, il ne retrouvera jamais la cure de sa paroisse gaspésienne.

Repères bibliographiques concernant les relations religion et politique au Québec au 19^e siècle :

BÉLANGER, Noël, « LANGEVIN, JEAN », [En ligne], dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/Université de Toronto, 2003 –, [http://www.biographi.ca/fr/bio/langevin_jean_12F.html] (Consulté le 6 avril 2015).

CHASSÉ, Béatrice, *L'affaire Casault-Langevin*, Mémoire (M.A.), Université Laval, 1965, 182 p.

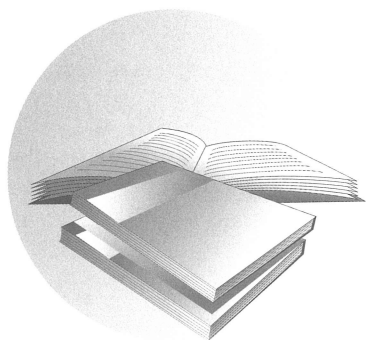
EID, Nadia, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1978, 318 p.

GOSSELIN, Sylvain, « L'opposition entre Mgr Langevin et le clergé de Bonaventure lors de l'élection de 1890 », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 11, n° 2, 1985, p. 58 à 63.

VOISINE, Nive et al., *Histoire du catholicisme québécois – Éveil et consolation (1840-1898)*, vol. 2, Montréal, Boréal, 1991, 507 p.

Notes

- 1 Retraité depuis 2010, Pierre Collins a occupé durant plus de trente ans le poste d'archiviste responsable des archives régionales à l'Université du Québec à Rimouski.
- 2 Simon Fraser est né le 28 août 1847 à L'Isle-Verte; il est le fils de Malcom Fraser et de Démerise Kelly. Admis au Séminaire de Rimouski pour sa théologie (1881-1885). Ordonné le 19 septembre 1885. Vicaire à Trois-Pistoles le 30 novembre 1885; à Cap-Chat, le 15 mars 1886. Missionnaire de Cloridorme et de Grande-Vallée du 25 août 1886 jusqu'en 1889. Curé de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste (Nouvelle), puis missionnaire aux Méchins le 13 septembre 1890 où il demeura jusqu'au mois de mai 1891. Le 30 juillet 1891, il obtint des lettres pour les provinces maritimes. Nommé missionnaire de Matapédia le 10 janvier 1901 jusqu'en 1902. Il se dirigea vers les États-Unis où il mourut le 20 janvier 1907 à Altona (état de New York). D'après les notes biographiques tirées du livre de Cléophas Morin intitulé *Dans la maison du Père*, 1967, 243 p.
- 3 Il est curieux qu'il se dise encore curé de cette paroisse gaspésienne alors qu'il n'y exerce plus depuis septembre 1890. En 1899, dans un autre acte notarié rédigé par le même notaire Gagnon (acte n° 4118, le 9 mars), Fraser désavouera tout le contenu du présent acte, se déclarant encore curé de cette paroisse même s'il se dit « résidant temporairement à l'Isle-Verte »! En fait, il n'a jamais accepté la perte de sa cure de Nouvelle; à son avis, on l'a forcé à démissionner, geste dont nous n'avons pas retrouvé trace dans les archives diocésaines de Rimouski ni de Gaspé. De plus, à la lecture de la correspondance échangée entre lui et monseigneur Blais, il est évident qu'ils ne s'entendaient guère! Des nombreux différends qui les ont opposés au fil des ans, on peut facilement en déduire que Simon Fraser était très entêté! Sa longue démarche pour réintégrer sa cure de Nouvelle en est la preuve.
- 4 Deuxième évêque du diocèse de Rimouski (1891-1919).
- 5 Premier évêque du diocèse de Rimouski (1867-1891).
- 6 Malheureusement cette « décision » n'a pu être retracée dans les archives diocésaines.
- 7 Les deux projets de rétractation, datés de septembre 1896, sont annexés au présent contrat; ces projets – que Simon Fraser refuse de signer – ont pour objets la rétractation, la demande de pardon et la soumission de ce dernier envers monseigneur Blais. Monseigneur Blais a été effectivement très fâché d'apprendre, par l'entremise du journal *La Patrie*, que le différend qui les opposait était exposé publiquement et que l'abbé Fraser voulait le poursuivre en justice civile! Dans ces lettres, on demandait notamment à Fraser de reconnaître la légitimité des procédés intentés à son égard, d'abandonner ses prétentions, de demander pardon et de souligner qu'il avait été indigne de sa fonction.
- 8 « Un procès à sensation. Un curé qui poursuivra son évêque. Rimouski doit être bientôt le théâtre d'une cause ecclésiastique. Le nom de Mercier mêlé à cette affaire », *La Patrie*, édition du 22 janvier 1896, p. 4.
- 9 *Idem*.
- 10 Sylvain Gosselin, « L'opposition entre Mgr Langevin et le clergé de Bonaventure lors de l'élection de 1890 », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 11, n° 2, 1985, p. 58 à 63.
- 11 Noël Bélanger, « LANGEVIN, JEAN », [En ligne], dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/Université de Toronto, 2003 –, [http://www.biographi.ca/fr/bio/langevin_jean_12F.html] (Consulté le 6 avril 2015).
- 12 Béatrice Chassé, *L'affaire Casault-Langevin*, Mémoire (M.A.), Université Laval, 1965, 182 p.
- 13 Noël Bélanger, *loc. cit.*
- 14 *Idem*.

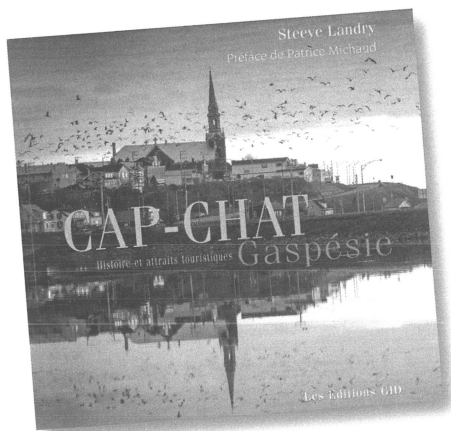


Des livres à lire

Jean-François RIOUX¹

Les livres dont il est question dans cette chronique peuvent tous être consultés à la Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski (Documentation régionale).

Steeve Landry
Cap-Chat, Gaspésie : histoire et attraits touristiques
Québec : Les Éditions GID, 2014, 179 pages



Dans le cadre du 150^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse Saint-Norbert de la municipalité de Cap-Chat, Steeve Landry nous convie dans cet album à la découverte d'un Cap-Chat à la fois riche de passé et dynamique d'actualité.

Après avoir situé la géographie du lieu, l'auteur en dresse l'historique. Cap-Chat tirerait son nom d'un rocher épousant la silhouette d'un chat assis. Les premières mentions de ce nom remontent au 17^e siècle. Occupé par les Micmacs il y a 6 000 ans, l'endroit tardera à être colonisé, comme bon nombre de localités gaspésiennes. Ce n'est qu'au début du 19^e siècle que les premières familles pionnières viendront faire souche. Après une activité de subsistance dès l'origine associée à la pêche, l'exploitation de l'industrie forestière prendra de plus en plus de place à partir du 19^e siècle avec l'implantation de scieries, dont la plus importante sera la James Richardson Co., qui fermera ses portes en 1976.

Après un apogée démographique de 5 000 habitants à la fin des années 1960, Cap-Chat connaîtra pendant les décennies suivantes un exode de sa population et une transformation de son activité économique. De nos jours, Cap-Chat tire sa renommée à la fois de l'exploitation de l'énergie éolienne et de son potentiel récréotouristique. Parc d'éoliennes Le Nordais, Auberge de montagne des Chic-Chocs, restaurant-bistro le Valmont Plein air, Village Grande Nature Chic-Chocs, l'amateur de sports, de paysages et de nature a l'embaras du choix.

Découpé en 13 chapitres, ce livre est richement illustré de photographies anciennes et contemporaines. On y aborde à la fois des sujets d'intérêt historique tels le phare et la maison du gardien, les naufrages, l'église, le développement de l'industrie éolienne et l'ouverture durant la crise économique de la colonie de Saint-Octave-de-l'Avenir, mais aussi l'information liée à l'environnement naturel : le fleuve Saint-Laurent, la biodiversité, les baleines, les oiseaux de mer, la rivière Cap-Chat, les plages, les phénomènes naturels, etc. Ce livre est un équilibre réussi entre patrimoines historique et naturel. Il combine en 179 pages le passé, le présent et l'avenir.

Martine Sirois et Cécile Bélanger

Val-Brillant : 125 ans d'histoire

Val-Brillant, Québec : Le Pierre Brillant, 2014, 121 pages

125 ans, ça se souligne de belle manière! C'est le défi qu'a relevé *Le Pierre Brillant*, journal communautaire de Val-Brillant, dans un instructif numéro spécial. Tout au long des 121 pages, on ressent bien le thème de l'anniversaire : « Fiers de notre passé, confiants en l'avenir! » Cette fierté est présente dans chacun des témoignages, chacune des descriptions, chacun des récits. L'album foisonne d'anecdotes historiques, dont quelques-unes sont plus personnelles. Pour ouvrir le bal, un entretien avec la doyenne de Val-Brillant, madame Auclair, qui nous livre ses opinions sur la société d'aujourd'hui. Suivent divers rappels de faits qui ont ponctué la petite et la grande histoire de la municipalité : colonisation, accident de train, noyades au lac Matapédia, vie des bûcherons, grippe espagnole, écoles de rang, visites paroissiales du curé, etc.

Une dimension patrimoniale est également bien présente grâce à l'information fournie sur certaines maisons ou constructions vernaculaires (la maison Smith, construite en 1888 ou 1889, ainsi que celle sise au 8, rue Saint-Pierre Ouest, construite vers 1871).

Il est également possible d'avoir un aperçu de l'activité économique et de la vie sociale actuelles grâce à la présentation en plusieurs pages d'une vingtaine de fermes ainsi que d'entreprises toujours actives de Val-Brillant (dépanneur, marina, etc.). Le même mode de présentation a été répété pour les services publics (bureau de poste, bibliothèque, école, caserne de pompiers, etc.) et les organismes (maison des jeunes, cercle des fermières, etc.).

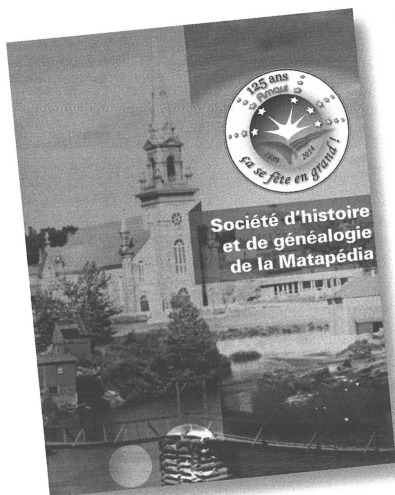
Le journal se termine par une intéressante chronologie des grandes dates significatives de la fabrique de Val-Brillant de 1989 à aujourd'hui, suivie de quelques listes relevant les noms des curés, maires et marguilliers qui se sont succédé dans la localité.

Afin d'appuyer les divers récits, les auteurs ont souvent fait appel à des sources écrites d'époque (c'est le cas notamment des deux articles du journal *La Presse* de 1899 traitant de la colonisation) ou encore à des photographies d'archives.

Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia

125 ans d'Amqui, ça se fête en grand : 1889-2014

Amqui, Québec : Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, 2014, 535 pages



« Nous avons voulu rendre hommage aux pionniers et bâtisseurs d'Amqui. » Telle est l'annonce faite dès l'introduction de ce volume réalisé à l'occasion du 125^e anniversaire d'Amqui. Grâce à l'aide d'une centaine de collaborateurs qui ont œuvré à la rédaction et à la recherche, l'objectif est pleinement atteint. Cet ouvrage commémoratif se consulte comme un album de famille. On y fait la rencontre des ancêtres, dont le premier résident d'Amqui, Marcel Brochu, comme des générations actuelles qui y vivent.

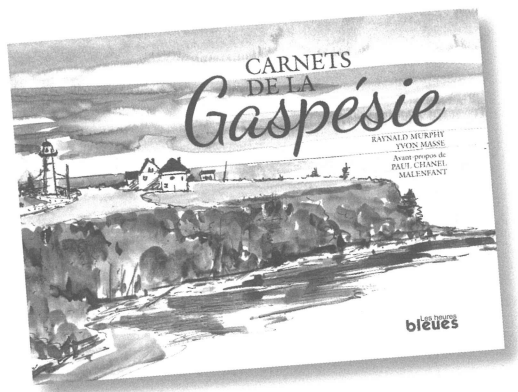
Le livre se divise en trois parties. La première est consacrée à l'histoire ancienne de la municipalité. Une intéressante éphéméride retrace d'abord les grandes dates de l'histoire d'Amqui : travaux du chemin Kempt (1830-1832), construction du chemin de fer Intercolonial (1868-1876), fondation de la Compagnie électrique d'Amqui (1910), élévation de la municipalité au rang de ville (1961), etc. On y trouve de plus l'histoire des familles pionnières qui ont fait souche à Amqui. Certaines copies de registres viennent appuyer le contenu. La seconde partie trace le portrait en images et en mots de chaque famille actuelle de la municipalité. Parmi ces familles emblématiques, notons celles des Boulianne et des Brillant (dont Joseph Brillant, père de Jules-A. Brillant, célèbre homme d'affaires et visionnaire de Rimouski). La troisième section dresse l'histoire des commerces et entreprises du territoire. Parmi ces institutions : l'Auberge l'Ambassadeur, le Camping Amqui et l'hôpital.

Les auteurs sont conscients qu'ils n'ont pu atteindre l'exhaustivité dans la recherche généalogique et le contenu qu'ils transmettent dans ce livre. Par exemple, seuls les registres d'Amqui ont été consultés. Ainsi, n'ont pas été relevés les naissances et baptêmes d'enfants nés dans d'autres paroisses mais demeurant à Amqui. Le lecteur est invité à relever toute inexactitude ou piste de recherche inexploitées. Gageons que l'histoire d'Amqui n'a pas fini de s'écrire et de se dévoiler...

Raynald Murphy et Yvon Masse

Carnets de la Gaspésie

Saint-Lambert, Québec : Les Heures bleues, 2014, 141 pages



On parcourt ce livre comme on le ferait d'un carnet de croquis ou de dessins magnifiques. Le lecteur n'a pas entre les mains un livre d'érudition, mais davantage un ouvrage artistique et de contemplation. *Carnets de la Gaspésie* explore les localités gaspésiennes s'échelonnant de Sainte-Flavie à Percé. Chacune fait l'objet d'une brève description rédigée par Yvon Masse et est illustrée par le biais d'une aquarelle, œuvre de l'artiste Raynald Murphy. C'est à l'écrivain Paul Chanel Malenfant, professeur retraité de l'Université du Québec à Rimouski, qu'on s'est adressé pour rédiger l'avant-propos tout en poésie maritime et empreint de nostalgie familiale.

Bien que succincts, les textes descriptifs donnent des données historiques de base et des renseignements pratiques sur chaque localité : historique de l'occupation, évolution de la toponymie, état actuel des fusions avec d'autres localités environnantes, principales attractions touristiques et lieux patrimoniaux significatifs.

Ce livre démontre qu'il est facile et combien agréable de fusionner les thèmes de l'histoire, du tourisme, des lettres et des arts dans un même ouvrage.

Alain Tardif

Lac Témiscouata : parc grande nature

Témiscouata-sur-le-Lac, Québec : Les Éditions Alain Tardif Communication visuelle

2014, 159 pages

Inauguré en juin 2013, le parc national du Lac-Témiscouata couvre un vaste territoire de 175 km². L'auteur, Alain Tardif, est photographe professionnel. Il photographie avec passion le lac Témiscouata et ses alentours depuis quatre décennies (1978-2013). Une sélection de plus de 150 photographies parmi les plus belles sont reproduites dans cet album, qui illustre magnifiquement les particularités physiques du terrain ainsi que la faune et la flore de cet écosystème.

Deuxième plus grand lac au sud du Saint-Laurent, le lac Témiscouata a d'abord été fréquenté par les Malécites, qui en ont fait un point d'échange stratégique avec d'autres nations autochtones. Alain Tardif nous raconte la lente colonisation du Témiscouata, ses premiers occupants et son développement économique à la fin du 19^e siècle, grâce notamment à la construction du chemin de fer et à l'ouverture d'une route vers le Nouveau-Brunswick.

Afin d'illustrer et d'appuyer son propos, l'auteur insère à l'occasion de brèves citations de personnalités qui ont fréquenté le lac, notamment le frère Marie-Victorin.

Note

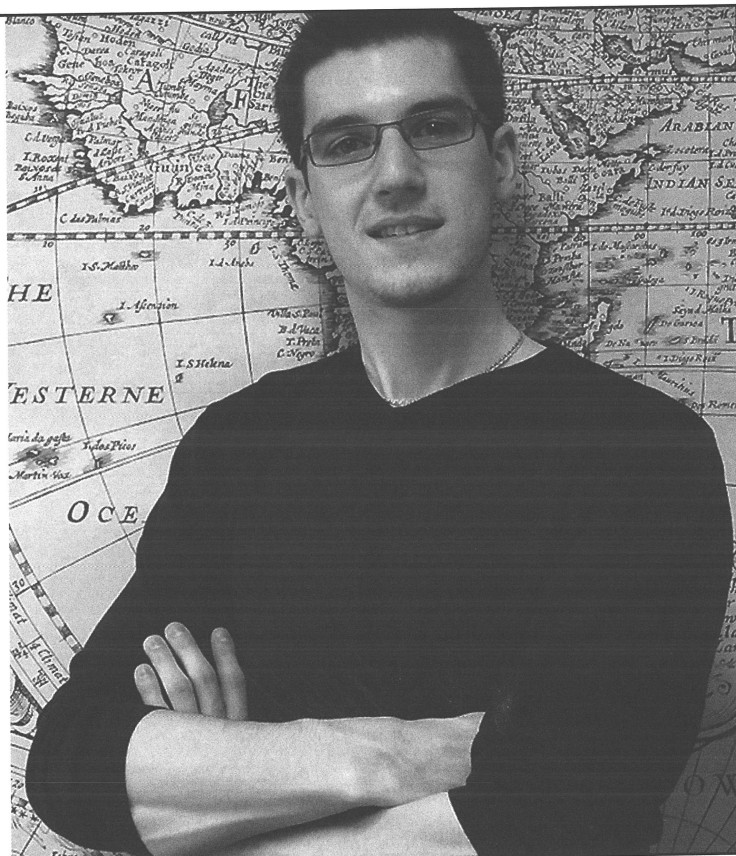
- 1 Jean-François Rioux est le bibliothécaire responsable des archives et de la documentation régionale à l'Université du Québec à Rimouski.

La maîtrise en histoire de l'UQAR.

- Programme de type «Recherche» qui conduit au grade de Maître ès arts, M.A.
- Plan de formation comportant un mémoire de recherche et 4 cours optionnels
- Programme offert à temps complet et à temps partiel
- Nombreuses possibilités de financement et de bourses
- Collaborations possibles avec d'autres programmes de l'UQAR (lettres, géographie, éthique, développement régional, etc.).

UQAR

www.uqar.ca/histoire



VOICI UNE
DE NOS SALLES
DE CLASSE.

UNE AUTRE FAÇON
D'Étudier.

Les études de premier cycle en histoire à l'UQAR. Parcourez le terrain, faites l'histoire.

UQAR

www.uqar.ca/histoire

- Baccalauréat spécialisé en histoire
- Majeure en histoire
- Mineure en histoire
- Certificat en pratiques et interventions culturelles



